



HAL
open science

Comment lutter?

Lilian Mathieu

► **To cite this version:**

Lilian Mathieu. Comment lutter?: Sociologie et mouvements sociaux. Textuel, pp.206, 2004, La Discorde, Daniel Bensaïd, 2-84597-126-5. halshs-00851628

HAL Id: halshs-00851628

<https://shs.hal.science/halshs-00851628>

Submitted on 15 Aug 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Comment lutter ?

Sociologie et mouvements sociaux

La Discorde

Collection dirigée par Daniel Bensaïd

1. *Contes et légendes de la guerre éthique* (1999), Daniel Bensaïd
2. *Six milliards sur la planète : sommes-nous trop ?* (2000), Michel Husson
3. *Homosexualités, l'adieu aux normes* (2000), Jacques Fortin
4. *La Peur aux ventres* (2000), Paul Benkimoun
5. *Les Irréductibles. Théorèmes de la résistance à l'air du temps* (2001), Daniel Bensaïd
6. *La Mondialisation armée, le déséquilibre de la terreur* (2001), Claude Serfati
7. *Israël-Palestine, le défi binational* (2001), Michel Warschawski
8. *La Victime écran, la représentation humanitaire en question* (2002), Philippe Mesnard
9. *Droit international et démocratie mondiale : les raisons d'un échec* (2002),
Monique Chemillier-Gendreau
10. *Les Dégâts du libéralisme, États-Unis : une société de marché* (2002), Isabelle Richet
11. *L'Autre Amérique, les Américains contre l'état de guerre* (2002), Collectif
12. *Le Choc des intégrismes, croisades, djihads et modernité* (2002), Tariq Ali
13. *À contre-cœur, les voix dissidentes en Israël* (2003),
Michel Warschawski, Michèle Sibony
14. *Bourdieu autrement, fragilités d'un sociologue de combat* (2003), Philippe Corcuff
15. *Le Nouvel Internationalisme* (2003), Daniel Bensaïd
16. *Un monde à changer* (2003), Daniel Bensaïd
17. *Une autre école est possible !* (2003), Samuel Johsua
18. *Les Voleurs d'avenir* (2004), René Monzat
19. *Prises de tête pour un autre monde* (2004), Philippe Corcuff
20. *Comment lutter ? Sociologie et mouvements sociaux* (2004), Lilian Mathieu

© Les éditions Textuel, 2004

48, rue Vivienne

75002 Paris

ISBN : 2-84597-126-5

Dépôt légal : septembre 2004

Collection La Discorde

Comment lutter ?

Sociologie et mouvements sociaux

Lilian Mathieu

textuel

Sommaire

Introduction

La sociologie des mouvements sociaux: un déplacement du regard ... 9

Chapitre 1

Qu'est-ce qu'un mouvement social?15

- 1 Qu'est-ce qu'un mouvement social?17
- 2 Les mouvements sociaux entre politique, économie et société 26

Chapitre 2

Qu'est-ce qui déclenche les mobilisations?37

- 1 Les attitudes individuelles devant le mécontentement40
- 2 Les dimensions structurelles de la contestation50

Chapitre 3

Qui s'engage? (et pourquoi?)61

- 1 L'influence des représentations63
- 2 L'engagement, producteur d'identifications71
- 3 Dispositions et carrières militantes75
- 4 Un militantisme en mutation?84

Chapitre 4

Comment les mouvements sociaux sont-ils organisés?87

- 1 Les organisations de mouvement social89
- 2 Différents statuts militants99

Chapitre 5

Comment prennent les mobilisations?109

- 1 La structuration de la mobilisation111
- 2 La mobilisation en acte119
- 3 La dynamique de la mobilisation123

Chapitre 6

Quelle forme de lutte adopter?131

- 1 Les répertoires de l'action collective133
- 2 Enjeux stratégiques et identitaires des formes d'action139
- 3 Expertise et recours au droit145

Chapitre 7

Quelles influences pèsent sur les mouvements sociaux?153

- 1 Le poids du contexte international155
- 2 Mouvements sociaux et médias161
- 3 Les contre-mouvements166

Chapitre 8

Les mouvements sociaux sont-ils efficaces?171

- 1 La mesure du « succès »173
- 2 Mouvement social et changement social182

Conclusion

Les appuis sociologiques de la réflexivité militante189

Bibliographie 193

« On se couche de bonne heure au Marais ;
surtout les jours d'émeute. »

Victor Hugo, *Les Misérables* (1862)

« Une société n'est pas une marmite où les sujets de mécontentement,
à force de bouillir, finissent par faire sauter le couvercle ;
c'est une marmite où un déplacement accidentel du couvercle
déclenche l'ébullition, qui achève de le faire sauter. Si l'accident initial
n'éclate pas, le mécontentement reste diffus, quoique visible
si le spectateur est de bonne foi et n'a pas intérêt à ne rien voir (...) ;
il est vrai que le spectateur ne peut rien prédire quant
au passage du diffus à l'explosion. »

Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire* (1971)

introduction

La sociologie **des mouvements sociaux :** un déplacement du regard

Deux phénomènes concomitants, mais pour l'instant sans réelle connexion, sont apparus depuis une quinzaine d'années. Le premier est la reprise d'une contestation sociale d'ampleur, dont les points d'orgue ont été les grèves de l'hiver 1995 et du printemps 2003. Cette vague protestataire a été initiée – après la longue période d'atonie militante des années 1980 – par le développement de plusieurs mobilisations (des malades du sida, des sans-papiers, des sans-logis, des chômeurs, etc.), porteuses d'une nouvelle formulation de la question sociale (Aguiton & Bensaïd 1997 ; Mathieu 1999). Dispersées à l'origine, ces différentes mobilisations tendent aujourd'hui à se rejoindre au sein du vaste mouvement altermondialisation, dont l'ampleur est inégalée depuis la vague contestataire du tournant des années 1960-1970. Le second phénomène, propre à la sociologie et à la science politique françaises, est le développement de recherches universitaires portant sur ces mobilisations. Le fait marquant, ici, n'est pas qu'un nombre croissant de chercheurs se consacrent à l'étude de ces acteurs désormais centraux dans le paysage social et politique que sont les mouvements sociaux, mais qu'ils utilisent pour le faire un appareil théorique relativement inédit, tout au moins en France. Dominée jusqu'au début des années 1990 tant par l'école d'Alain Touraine que par la vulgate marxiste-léniniste, l'analyse des mouvements sociaux a connu un vif développement grâce à l'importation de nouveaux cadres d'analyse, pour la plupart forgés aux États-Unis, davantage attentifs aux formes et aux conditions concrètes des processus de mobilisation, à la constitution interne des mouvements sociaux, ainsi qu'à leurs relations avec leur environnement social et politique.

L'objectif de cet ouvrage est d'introduire un peu de réciprocité dans les relations entre mouvements sociaux et universitaires. Alors que les sociologues ont trouvé dans les nouvelles mobilisations de passionnants terrains d'étude sur lesquels élaborer leurs théories et tester leurs hypothèses, les militants n'ont que difficilement accès à ces travaux (essentiellement publiés dans des revues ou des collections académiques, et pour bon nombre d'entre eux en anglais), pourtant à même d'enrichir leur pratique et de nourrir leurs

stratégies. L'enjeu est donc d'offrir aux militants – comme à toute autre personne intéressée par les recompositions actuelles du politique – une introduction aux principaux acquis de l'analyse des mouvements sociaux, avec l'espoir qu'ils y trouveront de quoi nourrir une réflexivité militante.

Cette réflexivité est ici entendue comme une invitation à suspendre pour un temps le rapport ordinaire – et tellement ordinaire qu'il finit par aller de soi, par être comme transparent – que l'activiste ou le syndicaliste entretient avec sa pratique quotidienne (rédiger un tract, participer à une réunion, organiser une manifestation, etc.) pour adopter le regard, sensiblement différent, que le sociologue porte sur cette même pratique. Ce changement de regard permettra de constater que bien des aspects des mouvements sociaux ne sont pas aussi évidents, ou transparents, que leur pratique routinière pourrait le laisser croire. On verra ainsi, pour s'en tenir à ce seul exemple, que le passage du mécontentement individuel à la mobilisation collective est beaucoup moins direct et automatique qu'on le pense ordinairement ; il s'agit au contraire d'un chemin des plus tortueux, dans lequel interviennent des facteurs et des causes extrêmement hétérogènes. Une fois décomposé en ses différents aspects et facteurs déterminants, l'engagement (ou, bien souvent, l'absence d'engagement) de certains individus ou groupes pourra sans doute être mieux saisi dans sa logique et sa dynamique propres, et dès lors mieux anticipé, accompagné ou accueilli. Cette conception des rapports entre sociologues et mouvements sociaux se distingue radicalement de celle d'Alain Touraine, qui fut pendant longtemps le principal « sociologue des mouvements sociaux » français, et dont les travaux témoignaient d'une posture bien particulière à l'égard des mobilisations contestataires puisque le sociologue, s'autorisant de sa position de surplomb, entendait rien moins que révéler au mouvement le « sens » de son combat¹. Le présent ouvrage est on ne peut plus éloigné de cette posture : il ne s'agit en aucun cas ici de révéler aux militants ce qu'ils ignoreraient et de se poser à leur égard en conseiller ou en donneur de leçons, mais de rendre compte, avec les outils conceptuels forgés par les sciences

sociales, de mécanismes et de processus dont ils ont généralement une connaissance d'ordre avant tout *pratique*, et ainsi de susciter un déplacement du regard que l'on espère enrichissant, mais en aucun cas une « conversion » de ce regard. Il nous paraît en effet évident que la connaissance sociologique obéit à d'autres logiques, et répond à d'autres enjeux, que l'action collective, et que le sociologue ne saurait en conséquence prétendre avoir « le dernier mot » sur le militant : une conception militante peut fort bien être erronée d'un point de vue scientifique, mais disposer d'une efficacité mobilisatrice de loin supérieure à la plus raffinée des analyses sociologiques – et, pour le militant, là est bien l'essentiel.

Conformément à ce programme, le livre est organisé, après un premier chapitre de délimitation de ce que nous entendons par « mouvement social », en suivant la série des problèmes que posent l'émergence et la conduite d'une mobilisation contestataire : Qu'est-ce qui provoque l'apparition d'un mouvement social ? (chapitre 2) Qui s'engage, et pour quelles raisons ? (chapitre 3) Comment les mobilisations sont-elles organisées ? (chapitre 4) Comment se développent-elles ? (chapitre 5) Quels moyens de lutte adopter ? (chapitre 6) À quelles influences les mobilisations sont-elles soumises ? (chapitre 7) Quels peuvent être, enfin, leurs effets sur le monde social ? (chapitre 8).

Ce livre se rapproche, dans son projet et dans son contenu, d'un manuel en sociologie des mouvements sociaux ; à ce titre, il pourra sans doute intéresser les étudiants en sciences sociales autant que les militants². Il se distingue cependant de la plupart des ouvrages de ce type précisément par son organisation en chapitres traitant chacun une dimension des mobilisations et présentant les principaux outils construits en sociologie pour l'appréhender et la comprendre. Il ne vise donc pas, comme le font la plupart des manuels, à une présentation exhaustive et cumulative des différentes approches sociologiques de la conflictualité sociale, mais ne retient parmi celles-ci que les théories et concepts actuellement les mieux à même de traiter ces différents aspects des mobilisations, et laisse délibérément de côté un certain nombre de courants aujourd'hui dépassés ou de faible portée explicative³.

Précisons encore, pour terminer cette introduction, ce que n'est pas ce livre. Il ne s'agit pas d'un « manuel militant » destiné à guider les premiers pas des apprentis activistes en leur présentant une série de « recettes pratiques » ; différents ouvrages de ce type existent déjà (Intergalactiques 2003 ; Baba 2003) et le lecteur en quête de renseignements pratiques gagnera à s'y reporter. Enfin, il ne livre pas une analyse sociologique des mouvements sociaux contemporains, et ce même si un grand nombre de nos illustrations empiriques seront tirées de mobilisations actuelles ou récentes, que l'on suppose mieux connues, et plus « parlantes », que d'autres exemples historiquement ou géographiquement lointains. Ici encore, d'autres ouvrages (Crettiez & Sommier 2002 ; Sommier 2003) permettront au lecteur intéressé d'accéder à une vision panoramique de l'univers contestataire du temps présent. Située en fin d'ouvrage, la bibliographie permettra au lecteur qui le souhaite de poursuivre sa connaissance des processus sociologiques à l'œuvre dans les dynamiques contestataires, ou d'approfondir sa compréhension de tel ou tel point précis⁴.

Qu'est-ce qu'un mouvement social ?

- 1 La démarche générale des travaux consacrés par Touraine et son équipe aux mouvements étudiant, anti-nucléaire et régionaliste est exposée dans *La Voix et le regard* (1978).
- 2 Et, *a fortiori*, les militants étudiants.
- 3 Les manuels de Mann (1991), Fillieule et Péchu (1993), Neveu (1996), Lafargue (1998) ainsi que l'article de Chazel (1992) fournissent une présentation panoramique et généalogique des différents courants théoriques constitutifs de la sociologie des mouvements sociaux. La taille de cet ouvrage empêche de présenter le détail des présupposés théoriques ou rattachements à de grands courants sociologiques des différents concepts et modèles d'analyse qui seront présentés. On gardera toutefois à l'esprit que la sociologie des mouvements sociaux n'est pas isolée au sein des sciences sociales, et qu'elle est traversée par les mêmes tensions et débats (entre structure et action, entre objectivisme et subjectivisme, entre approches « micro » et « macro », etc.) que les autres domaines de recherche (pour une présentation de ces débats, voir Corcuff 1995). On n'oubliera pas non plus que les théories sociologiques ne sont généralement pas exemptes de présupposés normatifs, voire politiques, plus ou moins implicites (Corcuff 2000) ; par conséquent, des enjeux ou des effets autres que de pure connaissance peuvent découler de l'adoption de telle ou telle approche pour l'étude d'un mouvement social.
- 4 Un très grand merci à Philippe Corcuff, Sandrine Lefranc et Florence Passy pour leurs relectures attentives des premières versions de cet ouvrage – et ce même si je n'ai pas toujours pu, ou su, tenir compte de leurs précieuses suggestions.

Les usagers des transports en commun connaissent bien la formule : « Suite à un mouvement social, le trafic est très perturbé sur l'ensemble du réseau »... Ici utilisée en synonyme de grève, l'expression « mouvement social » fait maintenant, et ce depuis plusieurs années, partie du vocabulaire commun, et chacun sait qu'elle recouvre un domaine composé de manifestations, d'arrachages de plantes transgéniques ou encore de forums sociaux locaux, continentaux ou mondiaux. Au sein des univers militants, il est également courant d'entendre parler de mouvement social, mais le plus souvent au singulier et pour désigner cet acteur collectif – et à la consistance largement indéfinie – qui, depuis le début des années 1990, et surtout depuis la vague de grèves de novembre-décembre 1995, s'est imposé dans le jeu politique et social.

Les sociologues sont généralement méfiants à l'égard des notions du sens commun qui, issues de la pratique et prises dans ses enjeux, sont privées de la rigueur qu'exige la connaissance scientifique du monde social. Au flou des usages courants et aux enjeux stratégiques des usages militants¹, les chercheurs préfèrent substituer leur propre définition, rigoureusement élaborée et contrôlée, de ce qu'ils entendent par « mouvement social ». Et, de fait, la littérature sociologique regorge de définitions de ce qu'est un mouvement social. Mais ces définitions, si elles se recoupent parfois, sont souvent trop disparates pour construire un véritable socle commun. L'enjeu, dans ce premier chapitre, ne sera pas d'ajouter une nouvelle définition, que l'on espérerait définitive, à une liste déjà longue. Il sera surtout de délimiter un domaine de curiosité sociologique, au sein duquel différents ordres de phénomènes (luttons syndicales, campagnes associatives, « croisades » ou « paniques » morales², voire scandales ou encore révolutions) pourront prendre place.

1 Qu'est-ce qu'un mouvement social ?

Les différentes définitions des mouvements sociaux disponibles dans la littérature sociologique mettent l'accent, au gré des auteurs, sur telle ou telle de leurs composantes. Les passer en revue de manière critique permettra de cerner, par approche progressive, le domaine de pratique et de sens que recouvre la notion de mouvement social.

Une première composante fondamentale d'un mouvement social est sa dimension *collective*, soulignée dans la quasi-totalité des définitions³ et qui explique que la notion d'*action collective* soit généralement utilisée en synonyme de mouvement social. Et, de fait, les phénomènes de révolte individuelle, c'est-à-dire déconnectée de tout support ou cadre collectif, sont laissés de côté par la sociologie des mouvements sociaux. Pour évidente qu'elle puisse paraître, cette dimension collective n'en est pas moins problématique, et ce sur plusieurs points. Le premier est qu'il serait hasardeux de la considérer comme allant de soi : se doter d'une dimension véritablement collective est dans bien des cas un enjeu, et pas des plus simples à réaliser, pour les individus qui souhaitent faire entendre une protestation. C'est ce qu'indique l'étude que Luc Boltanski (1990) a consacrée aux lettres de dénonciation d'injustices adressées au journal *Le Monde*, et qui pour la majorité d'entre elles ne sont rien d'autre que des tentatives de mobilisation ratées, c'est-à-dire que personne n'a suivies. Boltanski montre que les missives qui paraissent les plus crédibles aux journalistes, et dont les dénonciations auront le plus de chance d'être diffusées par le journal ou de faire l'objet d'une enquête, sont celles qui sont dotées d'une portée *générale*, c'est-à-dire qui dépasse le seul cas singulier dénoncé par l'auteur de la lettre (par exemple, un cas de discrimination au logement posera le problème général du racisme dans la société française). Parmi ces gages de généralité, les

plus importants sont ceux qui témoignent d'une prise en charge collective de la victime de l'injustice dénoncée, et plus précisément d'une prise en charge par des individus (tels que des personnalités connues) ou des groupes (associations, syndicats, etc.) qui n'entretiennent *a priori* aucun lien direct (familial, affectif) avec la victime, et qui garantissent ainsi le désintéressement du soutien qu'ils lui apportent. À l'inverse, les « problèmes » d'ordre personnel – et spécialement ceux qui s'inscrivent dans un cadre privé – sont dépourvus du degré suffisant de généralité pour donner lieu à une publication de leur cause. Les individus qui entendent dénoncer des faits à la généralité insuffisante le savent bien (même si c'est de manière intuitive) et tentent tant bien que mal de dé-singulariser leur « affaire » en reproduisant les formes propres aux causes générales – ils peuvent par exemple se revendiquer d'un comité de soutien, mais dont ils sont en fait le président et seul membre, ou rapprocher leurs causes d'autres causes, la légitimité et la généralité bien assises (l'affaire Dreyfus en constitue le paradigme). Ces entrepreneurs de causes que personne ne suit à part eux-mêmes s'exposent à être pris pour des fous du fait de l'écart entre la singularité de leur problème et la généralité des « manœuvres pour se grandir » qu'ils déploient. Leur échec prouve on ne peut mieux l'importance décisive de la dimension collective des mobilisations : une cause qui ne parvient pas à se doter d'une telle dimension en se ralliant le soutien d'autres personnes ne pourra accéder au statut de « vraie » mobilisation.

La stature collective de toute mobilisation n'est donc pas un donné, mais à la fois son enjeu et son produit. Les acteurs qui lancent une protestation sont contraints à un travail de construction de sa dimension collective qui, l'étude de Boltanski le montre, peut aussi bien échouer s'il ne parvient pas à se doter d'une portée suffisamment générale. Mais même une fois accompli avec succès, ce travail de ralliement autour d'une cause ne doit pas pour autant être considéré comme allant de soi. Même devant une mobilisation qui a « pris », à laquelle se sont ralliés des effectifs parfois considérables de militants, le chercheur se doit d'interroger la consis-

tance – souvent d'autant plus problématique que les effectifs réunis sont importants – du collectif ainsi créé. C'est précisément ce que négligent nombre de définitions qui tendent à considérer la dimension collective des mobilisations comme un donné, plutôt que d'en pointer les modalités pratiques de constitution, de consolidation et éventuellement de délitement. Il est notamment des plus hasardeux de postuler, comme le font plusieurs sociologues⁴, que c'est autour de fins partagées ou de projets communs que des individus en viennent à coordonner leur action dans un même mouvement social. Au contraire, c'est généralement en fonction de projets, de définitions de la situation et de visées tactiques disparates que des individus convergent vers ce qu'ils se représentent plus ou moins à tort comme une « même » cause. Oublier cette hétérogénéité interne, ou cette « dispersion » (Dobry 1986, p. 31), constitutive des mobilisations expose à ignorer ce qui représente pourtant un des moteurs les plus importants de leur dynamique. Ainsi le ralliement de telle composante à un mouvement lancé par d'autres (comme celui du monde du travail au mouvement étudiant en mai 1968) ou, à l'inverse, le retrait ou l'absence de combativité de telle autre (les salariés du privé dont la mobilisation a été vainement attendue au printemps 2003) jouent un rôle décisif sur l'extension ou le délitement des mobilisations. De même, le sens et les objectifs d'un mouvement ne sont jamais donnés d'emblée, mais sont le produit de la concurrence à laquelle ses différentes composantes se livrent en son sein pour l'imposition de leur propre définition de la lutte.

Un exemple permettra d'illustrer cette dispersion des mobilisations : les prostituées qui occupèrent en juin 1975 une église du centre de Lyon le firent pour protester contre la répression policière dont elles s'estimaient victimes et en revendiquant de pouvoir exercer dans de meilleures conditions ce qu'elles considéraient comme leur « métier ». Si leur lutte a pu bénéficier du soutien de militants catholiques, ceux-ci ne le leur ont apporté qu'avec l'espoir que cette mobilisation permettrait aux prostituées de « prendre conscience » que la prostitution est une activité aliénante et les

conduirait à terme à l'abandonner au profit d'une activité plus « légitime » ou « normale ». La révélation, dans le cours du mouvement, de ces différences d'objectifs et de visions de la prostitution a suscité des tensions entre les prostituées et leurs soutiens, qui ont rapidement entraîné un délitement de leur alliance et un effondrement de la mobilisation (Mathieu 2001). De nombreuses définitions des mouvements sociaux associent également, selon des combinaisons variables, ces différents traits constitutifs que seraient une dimension perturbatrice, une exclusion du jeu politique « légitime » ou « institutionnel » et un recours privilégié au sein des couches sociales « dominées ». L'action collective protestataire, en d'autres termes, serait un des rares registres d'intervention dans le jeu politique accessibles aux groupes exclus du système politique, une « arme des faibles » en quelque sorte, permettant aux « sans voix » de se faire entendre lorsque les voies d'expression politique ordinaires – c'est-à-dire en premier lieu par la délégation électorale – leur sont fermées⁵. Cette fermeture expliquerait la dimension « perturbatrice » des mouvements sociaux, dont les militants devraient en quelque sorte s'imposer, en le perturbant (au besoin par la violence), dans un jeu politique contrôlé par et pour un groupe plus ou moins restreint d'« élites ». Une conception comme celle de Charles Tilly (1978), qui envisage l'action contestataire comme le fait de « challengers » tentant par la perturbation et le rapport de force de forcer l'entrée d'un système politique (*polity*) dont les « membres », entendant pour leur part défendre leurs intérêts, tenteraient de les tenir à distance par la répression, est exemplaire de cette conception des mouvements sociaux (et, par extension, des mouvements révolutionnaires).

Un bref coup d'œil à la réalité contestataire, passée ou présente, semble valider cette conception des mouvements sociaux. Le fait qu'il s'agisse d'un mode d'expression de populations situées du mauvais côté des rapports de force, tout d'abord. D'évidence, ce sont plutôt des ouvriers qui protestent contre la délocalisation de leur usine ou des sans-papiers qui exigent leur régularisation que l'on voit organiser manifestations, occupations ou grèves

de la faim. À l'inverse, on entend rarement parler de grèves de chefs d'entreprise ou de manifestations de hauts fonctionnaires : non pas que ceux-ci n'aient jamais de revendications à faire valoir, mais ils utilisent pour cela d'autres modes d'action plus discrets et efficaces – tels que le lobbying (Offerlé 1994 ; Balme *et al.* 2002) – et, surtout, disposent déjà de canaux d'accès privilégiés, voire d'une présence directe, au sein des structures de pouvoir. Pour autant, il convient de nuancer cette vision. Tout d'abord, au niveau des individus qui se mobilisent, on constate que le recours à l'action protestataire n'est pas tant le fait des plus dominés que de ceux que l'on pourrait appeler les « dominants parmi les dominés ». S'engager dans un mouvement social exige en effet un certain nombre de ressources ou de compétences dont sont généralement dépourvus les membres des populations les plus dominées ou « exclues ». La plupart des études sur le militantisme indiquent ainsi que les militants se recrutent majoritairement parmi les individus qui disposent d'un haut niveau de politisation, lequel est généralement corrélé à un haut niveau de diplôme. De même, les études consacrées aux mobilisations de populations dominées ou « exclues » – telles que les sans-papiers ou les prostituées (Siméant 1998 ; Mathieu 2001) – montrent que leur engagement dans une action contestataire est dépendant du soutien actif de militants aguerris qui, dans bien des cas, n'appartiennent pas à leur groupe.

La thèse d'un recours à l'action collective comme effet d'une exclusion politique se heurte elle aussi à plusieurs difficultés. La première est similaire à celle que l'on vient d'évoquer : s'il est vrai que la plupart des mouvements sociaux sont le fait de groupes qui n'ont pas d'accès direct au système politique, cela ne veut pas dire pour autant que ce soit toujours le cas, ni que l'ouverture d'un tel accès entraîne automatiquement l'abandon du registre contestataire. Plus fondamentalement, cette conception souffre d'un biais que l'on peut qualifier de *légitimiste* en ce qu'elle n'envisage l'action collective que sous l'angle de la carence ou de la privation – en l'occurrence d'accès routinisé au système politique – qui frapperait

certaines populations et les contraindrait, faute de mieux, à ce registre de participation politique disqualifié et marginal que serait la contestation. Or non seulement, comme on vient de le voir, ce ne sont pas les plus dominés qui se mobilisent mais davantage ceux qui disposent au préalable d'un haut niveau de compétence politique, mais une des conséquences logiques de cette conception, qui voudrait que la radicalité militante diminue à mesure de l'intégration des contestataires dans le système politique, n'est pas davantage vérifiée. Une multiplicité d'exemples – des Noirs-Américains aux femmes ou aux écologistes – montre en effet que ni une présence accrue au sein du système politique, ni la satisfaction des principales revendications ne se traduisent nécessairement par un apaisement de la contestation ; celle-ci tend au contraire à se développer parallèlement sur les deux terrains de la politique contestataire et de la politique institutionnelle. De même peut-on remarquer que la radicalité n'est pas une caractéristique des premières phases d'un mouvement porté par des « exclus » du système politique, ni que la satisfaction de leurs revendications entraîne nécessairement son atténuation : c'est après la satisfaction de nombre de revendications portées par le mouvement des droits civiques, et donc dans une phase tardive de son développement, que le mouvement noir s'est radicalisé et s'est orienté vers l'action violente (Goldstone 2003, p. 11).

Une autre difficulté de la conception de Tilly tient au rôle central qu'il accorde au système politique et à l'État. Certes, celui-ci est un des protagonistes majeurs de nombreux épisodes contestataires, que ce soit en tant que cible de la contestation (comme lorsqu'un mouvement exige l'annulation d'une décision du gouvernement) ou comme arbitre ou médiateur dans un conflit opposant un mouvement à un adversaire non étatique (une entreprise privée, par exemple). Mais, ce faisant, on risque de laisser de côté tout un ensemble de mouvements qui ne se situent pas au sens strict sur le terrain politique. C'est notamment le cas des très nombreux conflits du travail qui opposent salariés et patrons, et dans lesquels, conformément à l'idéologie libérale, les pouvoirs publics entendent désormais ne jouer qu'un

rôle des plus restreints. C'est également le cas des mouvements dont les objectifs ne sont ni politiques ni économiques, mais qui visent à la transformation de la représentation de certains groupes (comme des minorités sexuelles ou ethniques) dans l'espace public et qui, par exemple, peuvent prendre les médias pour cibles en exigeant qu'ils leur accordent davantage de visibilité ou adoptent un discours moins stigmatisant à leur égard.

La dimension perturbatrice ou « non conventionnelle » des actions contestataires ne peut-elle non plus constituer un critère de définition des mouvements sociaux. Non que celle-ci soit absente de la pratique contestataire, bien au contraire. Nombre de mouvements ont fait de la perturbation, outre un instrument de lutte efficace, une sorte de marqueur identitaire : les occupations d'appartements vides de Droit au logement (DAL), les réquisitions de nourriture dans les supermarchés d'Agir ensemble contre le chômage (AC !) ou encore les blocages de la circulation par les chauffeurs-routiers, sont là pour en témoigner. La difficulté vient de ce que cette vision reste empreinte du légitimisme que l'on vient d'évoquer : considérer que l'action des mouvements sociaux relève d'une forme « non conventionnelle » de participation politique, c'est la poser dans un rapport défavorable, et de moindre légitimité, avec les formes supposées « conventionnelles » – et, surtout, pleinement légitimes – de participation, c'est-à-dire, en premier lieu, le vote. C'est aussi entretenir une vision dépassée de la place des mouvements sociaux dans notre société : si les travaux historiques (Offerlé 1990 ; Tartakowsky 1998) ont par exemple montré que la manifestation de rue a longtemps gardé une dimension insurrectionnelle au moins latente, il s'agit aujourd'hui d'une forme tout à fait banale et routinisée de participation politique (Fillieule 1997), comme le montre le fait qu'elle soit désormais utilisée par les groupes sociaux les plus divers. Les mouvements sociaux, plus généralement, ont acquis dans nos sociétés une pleine légitimité, au point que certains auteurs (cf. par exemple Meyer et Tarrow 1998) voient en eux, au risque parfois d'en donner une image quelque peu enchantée, des éléments constitutifs des régimes démocratiques.

On aurait toutefois tort de rejeter totalement la dimension « perturbatrice » des mouvements sociaux, en ce qu'elle signale ce qui constitue effectivement une de leurs composantes essentielles, à savoir le *conflit*. Le recours à l'action collective comporte en effet une dimension conflictuelle, une relation d'opposition, d'antagonisme et de confrontation avec un adversaire plus ou moins clairement identifié (le patron de telle entreprise ou « le capitalisme » en général, tel leader politique ou « le racisme », etc.). Par voie de conséquence, il implique, sinon une composante perturbatrice, au moins une part de rapport de force : on peut défiler pacifiquement dans la rue et en veillant à ce qu'aucun débordement n'entache la manifestation, l'enjeu est bel et bien de montrer à un adversaire, en les rassemblant publiquement, la force et la détermination de ses troupes mobilisées. De là aussi l'intérêt d'envisager, comme le fait Tarrow dans sa définition (1994)⁶, les mouvements sociaux dans leur dimension *interactive* : ceux-ci ne doivent pas être saisis comme à l'état isolé, mais au travers des relations qu'ils entretiennent avec un environnement politique, social ou économique donné. La conflictualité dont sont porteurs les mouvements sociaux tient à une autre de leurs dimensions essentielles, qui est leur orientation vers le *changement social*. Témoignant d'une insatisfaction devant l'actuel état du monde, les mouvements engagent une revendication de transformation de ce monde dans un sens meilleur – ou, *a minima*, de préservation de celui-ci devant ce qui menace de le dégrader. À ce titre, les définitions des mouvements sociaux proposées par John McCarthy et Mayer Zald – pour qui il s'agit d'« un ensemble d'opinions ou de croyances communes à une population qui exprime des préférences pour le changement de certains éléments de la structure sociale et/ou de la distribution des récompenses dans la société » (1977, pp. 1217-1218) – ou par Herbert Blumer – qui y voit des « entreprises collectives visant à établir un nouvel ordre de vie » (cité in Chazel 1992, p. 268) –, pour vastes qu'elles soient, pointent bien cette orientation des mouvements vers le changement. Il serait cependant délicat d'envisager ce changement comme nécessairement dirigé vers le progrès : l'insatisfac-

tion devant l'état présent du monde peut très bien prendre la forme d'une exigence de retour à un état passé – et généralement idéalisé – de celui-ci, et être portée par des mouvements que l'on sera alors en droit de qualifier de *réactionnaires*. Des mobilisations à l'image « rétrograde », telles que celles conduites par les associations hostiles à l'avortement ou à la reconnaissance des couples homosexuels (Mathieu 2002c), par exemple, partagent les traits des mouvements sociaux, et ce serait tomber là encore dans une vision normative que de leur refuser ce statut.

2 Les mouvements sociaux entre politique, économie et société

Parmi les différentes perspectives d'analyse des mouvements sociaux, celles qui sont inspirées du marxisme et celles qui présupposent le passage de nos sociétés à une ère « postindustrielle » valent d'être évoquées, compte tenu notamment de l'audience qu'elles ont rencontrée au-delà des cercles académiques. C'est face aux faiblesses de ces deux approches que nous proposerons au terme de ce chapitre un cadre alternatif d'appréhension des rapports que les mouvements entretiennent avec les différentes composantes des sociétés au sein desquelles ils se développent et qu'ils tendent à transformer.

L'héritage marxiste : un surplomb économique ou politique

Construite à la fois pour interpréter le monde et pour le transformer, la pensée de Karl Marx constitue un des cadres d'analyse sociologique les plus puissants. Combinée à des facteurs historiques (la considérable influence exercée par les mouvements, partis ou États s'en réclamant au cours du xx^e siècle), cette puissance d'analyse a fait du marxisme (entendu comme un ensemble de constructions politico-intellectuelles distinctes de l'œuvre hétérogène de Marx) une des grilles de compréhension du monde et de ses transformations les plus partagées – malgré un net déclin à partir des années 1970 – dans les milieux militants de gauche. Il paraît donc utile de préciser la nature des rapports que la sociologie des mouvements sociaux entretient non seulement avec le marxisme, mais également avec un de ses développements ultérieurs lui aussi particulièrement influent, le léninisme.

On sait qu'une des thèses de Marx fait de la lutte des classes le moteur du développement historique. Dans certains de ses textes (les plus sollicités par la tradition marxiste), les classes sociales sont définies par leur

position dans les rapports de production économique : dans la société capitaliste, les travailleurs vendent leur force de travail tandis que les capitalistes prospèrent sur l'exploitation de leur labeur, dont ils extorquent la plus-value. Si la sociologie marxienne est beaucoup plus complexe que ce à quoi l'a réduite sa vulgate, il n'en reste pas moins que nombre de ses héritiers revendiqués, en accordant un rôle central à la dimension économique, ont favorisé le développement d'une vision réductrice des mouvements contestataires. Ainsi repère-t-on, chez des analystes marxistes comme dans certains milieux militants, la tentation de *rabattre* systématiquement les phénomènes de conflictualité sociale sur cet antagonisme. D'où « ces débats sans fin et sans solution sur la "position de classe" des cadres » qu'évoque Boltanski (1982, p. 51), ou les innombrables pages que la littérature militante des années 1970 a consacrées à l'identification de la « position de classe » de tel ou tel groupe en lutte (travailleurs immigrés, homosexuels, prisonniers, etc.) : le groupe se situe-t-il du « bon côté » de la lutte des classes, et son combat est-il porteur d'une véritable dimension révolutionnaire, ou bien s'agit-il d'une lutte « petite-bourgeoise » risquant de détourner le « vrai prolétariat » de sa mission historique de destruction du capitalisme ? Les populations les plus marginalisées, plus exploitées encore que le prolétariat, sont-elles à même de porter un projet révolutionnaire ou, à l'inverse, et comme Marx (1997 [1852]) l'avait écrit du sous-prolétariat, sont-elles au service des intérêts de la bourgeoisie ? Ces débats ont disparu des cercles militants à mesure que le marxisme perdait en influence. L'enjeu n'est pas ici de s'en féliciter ni de le regretter, même si l'on peut remarquer qu'aucune autre théorie n'est jusqu'ici parvenue à pallier le déclin du marxisme en proposant une grille de lecture du monde social aussi mobilisatrice. On souhaite seulement pointer une faiblesse de la vulgate marxiste qui est sa conception economiciste et objectiviste des classes sociales. Economicisme, tout d'abord, qui conduit à envisager les classes et les rapports de domination qu'elles entretiennent les unes avec les autres essentiellement sous l'angle économique, alors que, comme l'a

montré Pierre Bourdieu (2001), les dominations sont également d'ordre culturel, politique, symbolique, etc. Par voie de conséquence, cette vulgate apparaît mal à l'aise lorsqu'il lui faut aborder des luttes (féministes, homosexuelles ou régionales, par exemple) qui se laissent difficilement appréhender dans des termes économiques. Objectivisme, ensuite, par la tentation de donner aux classes des définitions et des frontières strictes, tirées de leur position dans les rapports de production. Cet objectivisme passe sous silence le travail historique de regroupement et de délimitation auquel se livrent les acteurs, et qui contribue à façonner leur expérience de la position qu'ils occupent dans le monde social. Ainsi, comme l'ont montré les travaux de Thompson (1988 [1963]) ou de Boltanski (1982), une classe ou un groupe social ne sont pas un donné stable produit par des mécanismes économiques, mais le résultat d'un travail d'unification, de mobilisation et de représentation (notamment par la création d'organisations dotées de porte-parole) dont les membres de la classe ou du groupe sont eux-mêmes les principaux acteurs⁷. De ce point de vue, la classe n'est plus tant un déterminant de la lutte (en imposant à ceux qui en font partie la défense de leurs « intérêts de classe ») que son enjeu et son produit.

Héritier du marxisme, et lui aussi destiné à guider l'action révolutionnaire, le léninisme propose pour sa part une vision sensiblement différente – parce que davantage stratégique – des luttes sociales, et surtout de leurs rapports avec le domaine politique. *Que faire?* (Lénine 1966 [1902]) défend en effet une conception inégalitaire des rapports entre l'action syndicale, menée dans l'entreprise, et l'action partisane qui, conduite par une avant-garde d'intellectuels issus de la bourgeoisie, serait dotée d'une portée plus générale. Ce primat de la lutte politique sur les luttes sociales, impliquant une domination du parti sur les syndicats et les mouvements sociaux, a fait l'objet de vives contestations, notamment du côté de la tradition libertaire et anarcho-syndicaliste qui, à l'inverse, entend faire du syndicat un instrument de transformation sociale indépendant du jeu politique et de ses enjeux. Ces conceptions opposées ont imprégné et imprègnent encore,

quoique sous des formes et dans des termes renouvelés, les rapports entre politique des partis et mouvements sociaux (Aguiton & Corcuff 1999). Un texte tel que l'« Appel à une autonomie du mouvement social » qui, en 1998, condamnait le « rapport hiérarchisé et instrumentalisé du mouvement social vis-à-vis du mode de représentation politique institutionnel » ou l'engouement autour d'écrits tels que ceux de Negri et Hardt ou Holloway, cherchant les voies d'une transformation du monde qui ne passerait pas par la prise du pouvoir, sont ainsi un écho de débats beaucoup plus anciens. Notre ambition, ici, ne sera pas de trancher dans ce débat entre « primat du politique » ou « mouvementisme », mais davantage de pointer cette tension comme constitutive de la pratique contestataire.

Des causes « postmatérialistes » ?

Le « logiciel » marxiste d'analyse de la conflictualité sociale, on l'a dit, a perdu de son influence à partir des années 1970. Ce déclin est en partie lié au développement, au cours de ces mêmes années, de luttes difficilement saisissables en termes économiques, ainsi qu'à l'apparition d'une nouvelle grille d'analyse sociologique, que l'on a pris l'habitude de désigner comme celle des « nouveaux mouvements sociaux ».

Cette expression de « nouveaux mouvements sociaux » (NMS) désigne à la fois un objet de recherche et la démarche utilisée pour l'étudier. Nouveaux, ces mouvements le seraient (au moins dans les années 1970) par plusieurs traits. Le premier, souligné par Ronald Inglehart (1977), est que dans des sociétés occidentales en voie de passer au stade « postindustriel » et où les besoins matériels immédiats seraient désormais satisfaits, les revendications se déplaceraient d'enjeux matérialistes (augmentations de salaires, par exemple) vers des enjeux *postmatérialistes*, c'est-à-dire relatifs à la défense de l'autonomie et de l'identité personnelles ou à la préservation du cadre de vie. Alberto Melucci (1980) a fait de cette revendication du « droit de réaliser sa propre identité » (p. 218 ; voir aussi Cohen 1985) une caractéristique centrale des NMS, tout en identifiant une série d'autres traits

qui leur seraient communs. Les NMS se caractériseraient ainsi selon lui par une politisation de la sphère privée, une vive attention à la dimension corporelle (et sexuelle), un intérêt pour les « marges » et la déviance, un désir d'autonomie et d'indépendance à l'égard de l'État et de ses appareils de contrôle social (joint à un désintéret marqué à l'égard des enjeux de pouvoir), un fort accent sur la solidarité, la spontanéité et la participation directe, un rejet des hiérarchies, de l'autorité et de la délégation de pouvoir, ainsi qu'une dimension utopique régressive à composante religieuse. D'autres auteurs ont complété cette liste en ajoutant un recrutement privilégié de ces mouvements au sein de la petite bourgeoisie cultivée (Eder 1985 ; Offe 1985), une forte dimension « morale » (Eder 1985), des formes d'action innovantes (Rucht 1990) ou encore la limitation des objectifs à la prise en charge d'un seul « dossier » ou « problème » (Cohen 1985).

Des mouvements en développement dans les années 1970, comme le féminisme, les luttes homosexuelles, l'écologie ou le régionalisme, correspondent effectivement à ce portrait par leur volonté de défense d'identités marginales ou dominées, leur intérêt pour le corps ou encore leur distance à l'égard du domaine politique et de ses enjeux. Cette grille de lecture, en France développée par Touraine, a connu un très vif succès, notamment au sein des médias où tant la « nouveauté » prêtée aux NMS que leur composition sociale « petite bourgeoisie » s'accordaient bien aux attentes des journalistes qui en ont fait la promotion. Elle n'en présente pas moins de nombreuses difficultés. La première, et la plus évidente, tient au fait que la plupart des NMS ne sont en réalité pas totalement « nouveaux » : des mouvements féministes ou écologistes existaient dès le XIX^e siècle et partageaient déjà, au cœur de la société industrielle, ces traits considérés par les analystes des NMS comme spécifiques aux mobilisations des sociétés « postindustrielles » (Brand 1990 ; Pichardo 1997).

La deuxième tient à l'évolutionnisme qui imprègne certaines formulations de la théorie, et qui conduit à postuler que les NMS et leurs enjeux identitaires ou moraux auraient désormais, et définitivement, pris la relève des

anciens mouvements « matérialistes » dont le mouvement ouvrier serait le paradigme. Une étude attentive de la réalité contestataire prouve que les NMS n'ont en aucun cas remplacé les luttes « matérialistes ». L'analyse des revendications de 4 500 manifestations de la France contemporaine réalisée par O. Fillieule indique sans ambiguïté que « les mobilisations "matérialistes" restent en effet très largement dominantes avec l'emploi, le revenu et le niveau de vie, les problèmes liés à l'école » (Fillieule 1997, p. 197), tandis que les causes dites « postmatérialistes » (concernant les mœurs, l'environnement, etc.) n'occupent qu'une place minoritaire et ne présentent le plus souvent que des effectifs restreints. L'opposition, plus fondamentale, ne résiste pas à l'examen en ce que tout mouvement social étant, peu ou prou, porteur d'une conception d'un ordre social harmonieux (soit déjà réalisé et qu'il convient de défendre contre ce qui le menace, soit encore à atteindre et dans l'horizon duquel il faut lutter), il n'est pas de mobilisation collective, même la plus « matérialiste » qui soit, qui ne puisse se targuer d'une composante morale au moins implicite (sous forme, par exemple, d'une conception plus ou moins élaborée de ce qu'est une juste répartition des richesses)⁸ ni d'être porteuse d'une dimension identitaire minimale (la définition de son identité de classe, on l'a vu en évoquant le travail de Thompson (1988), a représenté un enjeu essentiel du mouvement ouvrier). Mais ce sont aussi les effets politiques et idéologiques de la théorie des NMS qui doivent être interrogés. Annie Collovald (2002) a attiré l'attention sur les usages normatifs que certains sociologues ont pu faire de l'invocation d'une opposition entre un militantisme « ancien » et « matérialiste » (symboliquement dévalorisé par son caractère « dépassé », mais aussi « intéressé », et supposé propre au monde ouvrier et à ses organisations), et des formes d'engagement plus « nobles » car « postmatérialistes » ou « désintéressées », bénéficiant en outre de l'onction de la « nouveauté » et de la « modernité », et dont les militants se recruteraient principalement au sein des classes moyennes cultivées. En invoquant la nouveauté des NMS, les sociologues de ce courant se seraient engagés dans une entreprise à la fois

politique et intellectuelle de « disqualification des formes traditionnelles (et ouvrières) d'engagement » (p. 183). D'où, également, l'importance que revêtait, pour certains tenants de ce courant, l'attribution ou le refus du statut valorisé de « vrai » mouvement social à certaines luttes selon qu'elles leur paraissaient ou non s'engager dans la voie (libérale) de la « modernité »⁹. Ces faiblesses ont conduit la plupart des analystes, à mesure que s'estompait la « nouveauté » des mouvements ainsi qualifiés, à délaisser la théorie des NMS. Celle-ci n'en a pas moins durablement marqué la sociologie des mouvements sociaux, notamment en conduisant les chercheurs à négliger l'analyse des mobilisations « traditionnelles », menées au sein du monde du travail par les organisations syndicales, et qui, loin d'avoir disparu, sont au contraire, et comme l'ont montré plusieurs luttes récentes (Vilvoorde, Celatex ou encore Metaleurop), d'une actualité des plus brûlantes (Bérourd 2003 ; Vakaloulis 1999). Contre cette tendance à l'occultation des conflits du travail, qui témoigne au sein des milieux académiques d'un désintérêt pour le populaire beaucoup plus général (et spécialement repérable au sein des milieux médiatiques et politiques), il convient de rappeler que ces luttes participent de la conflictualité sociale au même titre, et ne sauraient être perçues comme moins dignes d'intérêt sociologique, que d'autres à la « nouveauté » souvent plus apparente que réelle.

L'espace des mouvements sociaux

Certes, il est courant de remarquer que les conflits du travail se distinguent par plusieurs traits de ce qu'il est convenu de considérer comme mouvements sociaux à part entière (les premiers seraient conduits par les syndicats, les autres par des associations), et qu'ils ne font pas nécessairement bon ménage¹⁰. C'est oublier, d'une part, les nombreux emprunts, transferts et points de passage qui existent entre les deux (certains syndicats sont très présents dans des luttes menées hors du monde de l'entreprise, comme celle des sans-papiers, et les drapeaux Attac flottaient dans les cortèges des enseignants du printemps 2003). C'est surtout postuler une différence

d'essence entre des formes de lutte qui occupent en réalité des positions distinctes au sein de ce que l'on propose d'appeler l'*espace des mouvements sociaux*.

Cette notion, que l'on a présentée plus en détail ailleurs (Mathieu 2002a, 2004) et qui s'inspire de celle de *champ* proposée par Bourdieu (1979, 2001) et de *secteur des mouvements sociaux* élaborée par McCarthy et Zald (1977), envisage l'ensemble des mouvements sociaux comme constituant un univers de pratique et de sens relativement autonome au sein du monde social. Au sein de cet univers, doté de logiques, de temporalités et d'enjeux propres, les différentes causes (celle des sans-papiers, des chômeurs, des cheminots, etc.) et les organisations (associations, syndicats, collectifs informels, organisations non gouvernementales, etc.) qui les portent sont liées par des rapports divers et fluctuants. Ces rapports peuvent aller de la coopération (entre associations de lutte contre le sida et de défense des immigrés autour de la question des étrangers malades, par exemple) à la concurrence (comme celle qui existe entre les différentes organisations de défense des chômeurs), voire au conflit ouvert (comme entre mouvements « provie » ou « prochoix » respectivement adversaires et défenseurs du droit à l'avortement).

S'intéresser aux relations que les différentes causes entretiennent les unes avec les autres et aux positions contrastées qu'elles occupent au sein de l'espace des mouvements sociaux – en fonction de leurs terrains de lutte, de leur idéologie ou de la composition ou de l'importance de leurs effectifs –, permet de saisir un aspect important de la dynamique interne de cet espace. Mais cela ouvre également à une compréhension des rapports que cet espace entretient avec le reste du monde social, et spécialement avec cet autre univers particulier qu'est le champ politique. Plus précisément, considérer que l'espace des mouvements sociaux dispose d'une autonomie *relative*, c'est postuler que si le jeu qui s'y joue et les enjeux qu'il propose sont distincts de ceux que proposent d'autres champs (les mouvements sociaux n'offrent pas de postes électoraux, par exemple), il n'en

reste pas moins soumis à l'influence que, à des degrés divers selon le contexte et les zones de l'espace, d'autres univers (politique, mais aussi médiatique, juridique, religieux, etc.) peuvent exercer sur lui. Ainsi certains mouvements tiennent-ils jalousement à leur autonomie à l'égard du monde partisan (tels Attac ou la Ligue des droits de l'homme, dont les statuts interdisent aux membres de se prévaloir de leur appartenance à l'association s'ils veulent se porter candidats à une élection), tandis que d'autres entretiennent des liens notoires avec certains partis ou sont engagés dans des relations institutionnalisées avec le système politique (comme les syndicats représentatifs). D'autres encore, tout en se situant pleinement dans l'espace des mouvements sociaux, entretiennent des rapports étroits avec le monde juridique (tel le GISTI, qui mobilise les ressources du droit dans la défense des étrangers) ou avec le champ religieux (comme la mouvance provie liée à l'Église catholique); tous sont dépendants des comptes rendus des médias et doivent en conséquence adapter leurs actions publiques aux attentes du champ médiatique.

Par cette approche, attentive à la différenciation de nos sociétés en une multitude de sphères d'activité distinctes (Bourdieu 2001; Luhmann 1982; Dobry 1986), peut-on espérer échapper aux impasses respectives des conceptions des mouvements sociaux comme politiquement indifférents (théorie des NMS), nécessairement exclus de la sphère politique (Tilly) ou sous-produits de la compétition partisane¹¹. À l'inverse sera-t-on mieux à même de se poser les questions de leur insertion dans le monde social, des rapports qu'ils entretiennent avec ses autres composantes, et de leur capacité à le transformer. Rendre compte de la spécificité de ce type d'engagement, porteur de représentations et de pratiques propres, invitera dès lors à suivre William Gamson (1990 [1975], p. 139) lorsqu'il propose, en s'inspirant de Clausewitz, de considérer l'activité contestataire comme la « poursuite de la politique par d'autres moyens », voire, ainsi que le suggère François Chazel (2003, p. 117), comme une « autre politique ».

- 1 En l'occurrence, parler « du » mouvement social contribue à faire exister et à unifier en la nommant au singulier une entité contestataire dans les faits insaisissable et hétérogène.
- 2 Les *croisades morales* sont des mobilisations visant non seulement la défense ou la promotion de certaines valeurs, mais également leur diffusion au-delà du seul groupe de leurs adeptes et l'imposition généralisée de leur respect; cette appréhension intègre par exemple les mouvements hostiles à l'avortement (Mathieu 2002c). Les *paniques morales* sont pour leur part des vagues de peur collective prenant corps autour de rumeurs et pouvant déboucher sur des mobilisations à forte dimension émotionnelle; cf. l'étude de la « rumeur d'Orléans » (accusant des commerçants juifs locaux de se livrer à la « traite des Blanches ») conduite par Morin (1969) et l'ouvrage de référence de Goode et Ben-Yehuda (1994).
- 3 Pour Erik Neveu, par exemple, il s'agit d'un « un agir-ensemble intentionnel » (1996, p. 10); pour François Chazel, d'une « entreprise collective de protestation et de contestation » (1992, p. 268).
- 4 Fillieule et Péchu définissent ainsi l'action collective comme « toute action concertée de un ou plusieurs groupes cherchant à faire triompher des *fins partagées* » (1993, p. 9, nous soulignons), tandis que Tarrow considère les mouvements sociaux comme « une contestation collective conduite par des individus solidaires et ayant des objectifs communs » (1994, pp. 3-4, nous soulignons).
- 5 Ce point a été particulièrement traité par Lipsky (1981), qui envisage la contestation comme une des rares ressources accessibles aux groupes défavorisés, ainsi que par Piven et Cloward dans leur étude des « mouvements de pauvres » (1977).
- 6 Les mouvements sont pour lui « une contestation collective conduite par des individus solidaires et ayant des objectifs communs, engagés dans une interaction soutenue (et conflictuelle) avec des élites, des autorités et des opposants » (Tarrow 1994, pp. 3-4).
- 7 E.P. Thompson écrit ainsi que « la classe ouvrière (...) a été partie prenante de sa propre formation » (1988, p. 13).
- 8 De même certains des NMS considérés comme les plus emblématiques, tel le féminisme, tendent-ils à se doter d'une dimension « matérialiste » particulièrement affirmée – par exemple par des revendications d'un meilleur accès des femmes au marché du travail et d'une réelle égalité de salaires (Mathieu 1999).
- 9 A. Touraine (1996) avait ainsi refusé d'accorder au mouvement de novembre-décembre 1995 le titre de Mouvement Social – au sens extrêmement restreint et valorisant que ce concept a chez lui d'action collective d'acteurs de classes antagonistes luttant pour la direction de l'« historicité » (c'est-à-dire des grandes orientations sociales et culturelles de la société) – pour n'y voir qu'une résistance corporatiste d'arrière-garde.
- 10 Le rejet des écologistes dont témoignent les propos des salariés de Metaleurop recueillis par Frédéric H. Fajardie pose par exemple directement le problème « de l'articulation entre la revendication de la préservation environnementale, voire de la santé publique, et la défense de l'emploi directement menacé par les exigences basiques de l'écologie » (Fajardie 2003, p. 16).
- 11 Comme on le verra dans le chapitre suivant, cette conception inspire les travaux qui, comme ceux de Duyvendak (1994), envisagent les différents mouvements au travers de leur dépendance supposée aux partis politiques et considèrent leur évolution comme déterminée par les aléas de la compétition électorale.

chapitre 2

Qu'est-ce qui déclenche les mobilisations ?

Dans les représentations ordinaires, les mouvements contestataires ont leur principe dans le mécontentement. Et ces représentations ont pour elles toutes les apparences du bien-fondé : ces étudiants qui défilent en scandant des slogans hostiles à la réforme des études universitaires, ces salariés d'une chaîne de fast-food qui clament qu'ils ne cesseront leur grève que quand leur direction autorisera une présence syndicale dans leur restaurant, ces féministes qui se rassemblent devant un service d'orthogénie harcelé par des opposants à l'avortement... expriment tous et toutes une insatisfaction devant leur situation actuelle, et c'est afin d'y remédier qu'ils et elles joignent leurs forces dans un collectif revendicatif.

Pour autant, la sociologie ne peut se contenter d'enregistrer ce mécontentement et de le poser en principe d'explication du développement des mouvements sociaux. En premier lieu parce que cela serait considérer comme transparent ce qu'il faut précisément poser en objet d'analyse. Interpréter les mobilisations contestataires par le mécontentement revient en effet à une pure et simple tautologie, expliquant la mobilisation par le mécontentement et prouvant l'existence de l'insatisfaction par l'apparition d'une mobilisation. Le mécontentement qu'expriment les protestataires dans leurs tracts ou leurs slogans comporte en réalité bien des zones d'ombre : quel type de mécontentement (frustration, déception, indignation, ressentiment...) est-il le plus propice à la contestation collective ? Qu'est-ce qui a causé ce mécontentement ? Pourquoi a-t-il provoqué un passage à l'action collective, et pourquoi à ce moment précis ? Comment est-il perçu, ressenti et exprimé par les protestataires ?

Ces questions sont importantes, car elles permettent dès à présent de pointer que le lien entre mécontentement et mobilisation n'a rien d'automatique. On sait par exemple de longue date que certaines des populations les plus dominées ou opprimées, celles qui auraient pourtant le plus de « bonnes raisons » de se révolter, sont aussi celles qui, dans les faits, se révoltent le moins. Que l'on pense simplement aux chômeurs, dont le mouvement ne s'est véritablement développé qu'après plus de vingt ans de chô-

mage de masse, ou aux toxicomanes dont les actions collectives sont jusqu'à présent restées embryonnaires. En d'autres termes, il se pourrait bien que, comme le fait remarquer l'historien américain Barrington Moore¹, la bonne question que la sociologie des mouvements sociaux ait à se poser ne soit pas « pourquoi les hommes se révoltent-ils ? », mais plutôt « pourquoi ne le font-ils pas plus souvent ? » À cette question, les sociologues ont proposé différentes réponses, qui mettent l'accent soit sur les attitudes individuelles (§ 1), soit sur des facteurs d'ordre structurel (§ 2).

1

Les attitudes individuelles devant le mécontentement

Les rapports entre le mécontentement ressenti par un individu et son (éventuel) engagement contestataire seront envisagés dans cette partie au travers des travaux de trois sociologues et économistes qui tous se sont intéressés à une facette particulière du problème : le type de mécontentement le plus susceptible de susciter un engagement (§ 1), les différentes manières d'exprimer son insatisfaction (§ 2) et enfin les coûts et les risques de l'engagement (§ 3).

Frustration et privation relative

C'est avec les outils de la psychologie sociale que Ted Gurr a tenté en 1970 de répondre à la question posée dans le titre de son livre : *Why Men Rebel?* (« Pourquoi les hommes se révoltent-ils ? ») Selon lui, en effet, les causes de la révolte – et plus spécifiquement de la violence politique – doivent être recherchées dans une réaction psychique bien connue des psychologues, celle qui correspond à l'enchaînement frustration-colère-agression, et qui pose que « plus grande est la frustration, plus grande sera la quantité d'agressivité à l'encontre de la source de frustration » (p. 9). Transposée au domaine politique, cette théorie de l'agression est ainsi résumée par Gurr : « La première séquence causale de la violence politique est tout d'abord le développement du mécontentement, puis la politisation de ce mécontentement, et finalement son actualisation dans une violence politique dirigée contre des objets ou des acteurs politiques » (p. 12-13). Des troubles politiques comme les émeutes et les grèves sauvages, mais aussi les rébellions, le terrorisme, les guérillas, les mutineries, les guerres civiles ou les révolutions auraient ainsi leur principe dans de tels processus psychologiques de politisation du mécontentement.

Mais toutes les formes d'insatisfaction ne sont pas susceptibles de provoquer un engagement dans la violence politique. Gurr, on l'a dit, considère que ce sont les sentiments de *frustration* qui sont les plus à même de provoquer une réaction agressive. La frustration n'est bien entendu pas un sentiment spontané, mais elle est elle-même induite par la *privation relative*, c'est-à-dire par la perception d'un écart entre les attentes et la situation actuelle de l'individu. En d'autres termes, l'individu soumis à la privation relative est affecté par un sentiment de déception face à une réalité qui ne lui accorde pas ce qu'il s'estimait en droit d'espérer : il se considère privé d'une rétribution attendue. La privation est dite *relative* car elle n'est pas fondée sur une valeur absolue, mais ressentie en regard d'une attente subjective. Car, il est important de le souligner, la privation relative est avant tout un processus subjectif : une personne « objectivement » spoliée d'une juste rétribution de ses efforts ne se révoltera pas tant qu'elle méconnaîtra l'injustice qui lui est faite (une salariée qui, partageant les représentations sexistes, estime « normal » d'être moins payée que ses collègues hommes, par exemple), tandis qu'une autre, pourtant traitée avec équité, pourra ressentir une frustration fondée sur une perception erronée de ses performances ou de ses mérites personnels. En revanche, c'est en fonction de niveaux de satisfaction socialement définis, c'est-à-dire propres à son groupe ou à sa société, que cette personne estimera que sa situation est juste ou inique.

Gurr identifie trois grands types de décalage entre attentes et satisfactions réelles, susceptibles d'impulser une révolte. Le premier, dit « déclinant » (*decremental*), se caractérise par une stabilité des attentes alors que la situation réelle est perçue comme en dégradation : les individus prennent pour référence leur situation passée et jugent le présent comme marqué par la régression. Ce type de frustration est notamment susceptible d'apparaître dans les sociétés en voie de modernisation rapide, au sein desquelles des groupes autrefois dominants sont menacés par de nouveaux promus². Le deuxième type, la privation « aspirationnelle », est marqué par

une élévation du niveau d'attente tandis que le niveau de rétribution reste stable ; les individus ont alors le sentiment d'être les « laissés-pour-compte » d'un mouvement général de progrès ou d'amélioration dont ils sont les seuls à ne pas bénéficier (cela peut par exemple être le cas de minorités ethniques stigmatisées, et pour cela privées des bénéfices d'une phase de croissance économique, tels les Noirs dans les États-Unis des années 1950-1960). La privation « progressive », enfin, débute par une progression parallèle des attentes et des rétributions, mais est suivie par un effondrement des secondes alors que les premières restent positivement orientées ; le mécontentement surgit alors de la perception, tardive, que la réalité n'est désormais plus à même de satisfaire les espoirs que l'on portait en elle. Lorsque l'individu affecté par une de ces formes de privation relative en attribue la responsabilité à des acteurs socialement définis comme politiques (« le gouvernement ») s'accomplit la deuxième étape du processus qui est sa politisation. La troisième étape, celle de l'actualisation de l'agressivité dans la révolte, vise à réduire la frustration en permettant aux individus d'atteindre ce dont ils s'estimaient privés : « Les leaders révolutionnaires mettent la colère de ceux qui les suivent au service de leur objectif de prise du pouvoir, les émeutiers profitent du désordre pour piller les magasins d'alimentation ou d'équipement, les manifestants espèrent persuader les gouvernants de porter remède à leurs problèmes » (p. 36). Pour autant, le passage de la frustration à la violence collective n'est pas automatique, en ce qu'il est façonné à la fois par les définitions et conceptions culturelles de la violence (contribuant à la rendre plus ou moins illégitime ou justifiable) et par les perceptions que les acteurs se font de son efficacité (notamment en regard de la capacité ou de la propension répressives de l'État). La théorie proposée par Gurr a l'avantage de complexifier et de raffiner le lien que les représentations ordinaires tracent entre mécontentement et révolte, en pointant notamment l'importance des représentations que les individus se font de leur propre condition sociale, des éventuels responsables de l'état de cette condition, et des moyens d'y porter remède. Mais pour éla-

boré qu'il soit, ce modèle n'en reste pas moins marqué par une vision « éruptive » des phénomènes contestataires, tendant à maintenir un lien qui, s'il n'est plus direct, reste encore assez mécanique entre mécontentement et révolte. De plus, l'inspiration psychologique du modèle l'empêche de rendre compte des conditions de passage du sentiment *individuel* de frustration à la révolte *collective* : les modes de constitution des individus en groupes mobilisés porteurs de revendications collectives restent inconnus.

Défection, loyauté ou prise de parole

C'est cette automaticité du passage du mécontentement à la révolte que vont contester les deux auteurs, tous deux économistes, dont nous allons successivement présenter les travaux, Albert Hirschman et Mancur Olson. Le premier a développé au travers d'une réflexion sur les conduites de consommation un modèle théorique que les sociologues des mouvements sociaux ont su faire prospérer à leur avantage.

Dans *Défection et prise de parole* (1995a [1970]), Hirschman avance qu'un consommateur mécontent devant la baisse de qualité des produits de son fournisseur habituel a trois attitudes possibles. La première est celle de la *défection (exit)*, c'est-à-dire l'arrêt de la consommation des produits qui ne donnent plus satisfaction et la recherche d'un nouveau fournisseur ; devant la baisse de la qualité du pain de son boulanger habituel, un client fera un détour de quelques centaines de mètres pour désormais se fournir chez un concurrent. La deuxième option est celle de la *loyauté*, c'est-à-dire l'acceptation de la baisse de qualité ; notre client estime que faire ce détour jusqu'à une autre boulangerie n'en vaut pas la peine et qu'il peut bien se satisfaire, tout bien considéré, d'un pain de moindre qualité, ou, tout simplement, il n'y a pas d'autre boulangerie dans les environs. La troisième option est celle de la *prise de parole (voice)*, et prend la forme d'une protestation adressée au fournisseur, l'alertant sur la baisse de qualité de ses produits et exigeant de lui qu'il retrouve son niveau de performance antérieur. Cette prise de parole peut prendre une forme individuelle – une

plainte directement adressée par le client à son fournisseur – mais également collective (par exemple sous la forme de la création d'une association de consommateurs).

On le voit, tout mécontentement ne débouche pas nécessairement sur la contestation, puisque d'autres attitudes sont possibles. Transposé à d'autres situations que la consommation, le triptyque d'Hirschman garde toute sa pertinence. Ainsi peut-on comprendre que, dans une période de plein emploi, des salariés insatisfaits de leur niveau de salaire ne se mettent pas nécessairement en grève mais quittent leur entreprise pour une autre plus généreuse. Mais de la même manière peut-on comprendre que, lorsque le marché du travail se dégrade et devient moins favorable aux travailleurs, ces mêmes salariés acceptent leur bas niveau de rémunération, soit parce qu'ils n'ont aucune chance de trouver un emploi équivalent ailleurs (sortie interdite), soit que l'option de la revendication soit trop exposée à un risque de licenciement (prise de parole interdite). Cette dernière situation peut être considérée, à la suite de M. Dobry (1986, p. 103), comme relevant d'une *loyauté forcée*, n'impliquant aucun attachement affectif ou sentiment de fidélité à l'égard de l'organisation considérée.

À l'origine, Hirschman concevait défection, loyauté et prise de parole comme mutuellement exclusives. L'application de son modèle à la transition est-allemande de 1989 l'a cependant amené à envisager sur un mode plus complexe et plus fluctuant les relations entre ces trois options (Hirschman 1995b). Ainsi, au cours des premières années de la RDA, fuir le pays pour l'Allemagne de l'Ouest – c'est-à-dire faire défection – a représenté la principale réponse au mécontentement devant le régime stalinien, privant ainsi le pays de ceux qui étaient les plus disposés à prendre la parole. La brutale répression de toute contestation et, en 1961, la construction du mur précisément destiné à empêcher les départs ont pendant une trentaine d'années contribué à restreindre tout possibilité, respectivement, de défection et de prise de parole, et contraint les Allemands de l'Est à une loyauté forcée. Mais à partir de 1989, l'ouverture des frontières de pays fronta-

liers (Hongrie et Tchécoslovaquie) de la RDA avec l'Autriche a de nouveau permis à des milliers d'Allemands de l'Est de passer à l'Ouest. La tardive tentative du gouvernement est-allemand, en septembre de la même année, de mettre un terme à cette vague de défection en fermant les frontières a provoqué la colère de candidats au départ, dont la protestation a significativement contribué au développement de la vague manifestante qui, *in fine*, a mis fin au régime communiste et débouché sur la réunification. On voit donc que loin de lui nuire, la défection a dans ce cas contribué à impulser une prise de parole contestataire de très grande ampleur.

Les coûts et rétributions de l'action collective

Dans *Logique de l'action collective* (1978 [1965]), Mancur Olson propose quant à lui un autre type d'interprétation pour expliquer que le mécontentement seul ne suffit pas à provoquer l'engagement d'un individu dans une action protestataire. Olson est un des principaux représentants de la théorie du choix rationnel (dite aussi utilitarisme ou individualisme méthodologique), c'est-à-dire d'une lecture économique de la conduite humaine qui postule que les acteurs sociaux cherchent en toute occasion à réduire les coûts et à accroître les profits (ou « utilités ») de leur action. C'est sur le postulat de cette rationalité de l'action que, de façon provocatrice, Olson entend remettre en cause la « croyance courante qui veut que des groupes de personnes ayant des intérêts communs tendent à les défendre » (p. 23). En d'autres termes, le fait que les membres d'un groupe sachent qu'ils pourront atteindre un bénéfice commun en joignant leurs forces dans une action collective ne suffira pas à susciter leur engagement; au contraire, il est selon Olson probable que la mobilisation ne verra pas le jour, et que le bénéfice ne sera pas atteint, car personne ne se mobilisera. La raison de cette passivité tient au type de biens visés par les mouvements sociaux, qui sont des *biens collectifs*, c'est-à-dire qui bénéficient à l'ensemble du groupe et ne peuvent être refusés à aucun de ses membres. Une augmentation de salaire pour telle catégorie de personnel d'une entreprise obtenue après

deux semaines de grève est un bien collectif au sens où l'ensemble des salariés de cette catégorie pourra en bénéficier – et ce *quelle qu'ait été leur participation à la grève*, c'est-à-dire qu'ils en aient *ou pas* supporté le coût (ici sous forme de retenues de salaire). Dans ces conditions, les acteurs, pesant les coûts et les profits de leur éventuel engagement, seront inévitablement tentés par ce qu'Olson appelle la stratégie du « passager clandestin » (*free rider*), qui consiste à rester en marge de la mobilisation, en laissant les autres en supporter le coût tout en espérant tirer un profit individuel de son éventuel succès. Dans l'exemple pris plus haut, cette stratégie consiste à ne pas faire grève afin de conserver l'intégralité de sa paie, tout en laissant les collègues grévistes perdre quant à eux leurs journées de salaire, mais en espérant que leur mobilisation permettra d'obtenir l'augmentation revendiquée, dont le bénéfice reviendra aussi bien aux non-grévistes qu'aux grévistes. Le problème est, bien évidemment, que si tous les salariés font le même calcul, l'augmentation ne sera jamais acquise, tout simplement parce que personne ne se sera mobilisé pour la revendiquer. Autrement dit, les intérêts individuels peuvent entrer en conflit avec les intérêts collectifs, et entraver le développement d'une mobilisation qui avait pourtant de grandes chances de succès.

Toutefois, et en dépit de cet obstacle que représente le coût individuel de l'engagement, des mouvements sociaux apparaissent bel et bien. Une première explication est proposée par Olson selon une distinction entre petits et grands groupes. La taille réduite des premiers permet un contrôle mutuel de leurs membres qui pare aux défections : tout « passager clandestin » est immédiatement repérable, alors qu'il a beaucoup plus de chances de passer inaperçu dans un grand groupe. Mais la principale explication réside dans la capacité de certains groupes à proposer des *incitations sélectives* dont la valeur compense le coût de l'engagement. Ces incitations sont des rétributions *individuelles* de l'engagement, des bénéfices (différents du bien collectif) que l'on fait miroiter ou que l'on offre au militant potentiel en échange de son engagement. Olson donne pour exemple de telles incita-

tions sélectives les mutuelles que les syndicats américains offrent à leurs adhérents, ou l'influence qu'ils exercent en faveur de leur avancement. Ces incitations sélectives sont *positives*, au sens où elles représentent un avantage personnel pour celui qui en bénéficie. Mais d'autres formes d'incitations, dites *négatives*, peuvent aussi dissuader un individu d'adopter la stratégie du passager clandestin et le conduire à se mobiliser ; il s'agit cette fois de contraintes, pouvant prendre la forme de sanctions, de pressions psychologiques, voire de brutalités à l'égard des individus qui renâcleraient à s'engager (en termes économiques, le coût de l'engagement est alors moindre que celui du non-engagement).

La théorie d'Olson, lorsqu'elle est apparue dans les années 1960, a constitué une avancée considérable pour la réflexion sur les mouvements sociaux. Se trouvaient désormais éclairés certains des facteurs qui expliquent que le mécontentement au sein d'un groupe donné ne débouche pas sur un mouvement contestataire. Le vocabulaire économique de *Logique de l'action collective* n'empêche pas de trouver facilement de multiples illustrations concrètes aux phénomènes décrits, et il n'est qu'à remplacer le terme de coût par celui de *risque* de l'engagement pour identifier un grand nombre de freins à la contestation : la crainte de perdre son emploi si l'on fait grève, d'être expulsé lorsqu'on est un sans-papier qui occupe une église, de se retrouver en prison pour avoir arraché des plantes transgéniques, etc. De même est-il facile d'identifier de nombreuses incitations sélectives au sein de la vie militante : le plaisir de se retrouver entre camarades unis pour la même cause, les petites parcelles de gloire que l'on recueille du statut de porte-parole d'un collectif, l'accès à un emploi de permanent (Gaxie 1977), etc. De même les organisations militantes qui organisent des concerts gratuits en marge de leurs manifestations ne font-elles rien d'autre que proposer une forme d'incitation sélective, avec l'espoir de gonfler leurs effectifs par des personnes davantage intéressées par le spectacle que par la cause défendue.

Mais ici réside aussi une des principales limites du modèle : ainsi que l'ont notamment fait remarquer Fireman et Gamson (1979), la notion d'incita-

tion sélective souffre d'un flou problématique, bien pratique pour expliquer *après coup* le développement d'une mobilisation qui, si l'on s'en tenait strictement au modèle d'Olson, n'aurait pourtant jamais dû émerger. De même Hirschman (1983 [1982]) a-t-il contesté la vision instrumentale de l'action collective, voyant seulement en elle un *moyen* (et qui plus est nécessairement *coûteux*) d'atteindre certains objectifs, alors que le militantisme et l'engagement peuvent être leurs propres fins (le plaisir du militantisme pour le militantisme, en quelque sorte) ; en ce sens, les activités militantes « portent leur récompense en elles-mêmes » (p. 148) et font disparaître « toute distinction entre coût et bénéfice » (p. 149). Un dernier problème tient, plus fondamentalement, à la vision étroitement utilitariste de l'action humaine de la théorie olsonienne. Il est en effet erroné de croire, comme le fait cette théorie, que les humains agissent en permanence en calculant les coûts et profits de chaque ligne d'action possible, et la rationalité économique est bien loin d'être le seul moteur possible de l'action humaine. Plusieurs travaux récents (Jasper 1997 ; Goodwin, Jasper, Polletta 2001 ; Aminzade & McAdam 2002) ont de ce point de vue entrepris de corriger ce biais utilitariste qui imprègne encore une large part de la sociologie des mouvements sociaux en attirant l'attention sur la dimension *émotionnelle* de l'engagement. La colère, la honte, le ressentiment, l'indignation, la joie, la fierté, l'espoir... traversent et façonnent les engagements militants au moins au même titre que les intérêts. Ainsi un adepte d'Olson aurait-il bien de la difficulté à rendre compte des manifestations, aussi massives que spontanées, qui sont apparues le soir du 21 avril 2002 dès l'annonce de la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour de l'élection présidentielle : guère d'incitation sélective à l'œuvre, mais davantage l'expression du choc, empreint d'indignation morale et de crainte pour la démocratie, de voir un leader politique honni remporter un tel succès. Les approches de Gurr, Hirschman et Olson reposent sur des présupposés sociologiques différents, et dans une large mesure opposés. Elles ont également connu des postérités contrastées : si celle de Gurr est aujourd'hui

dédaignée par les sociologues pour sa tonalité par trop « psychologisante »³, celle d'Olson a vu ses fondements ébranlés par la critique d'Hirschman et les pistes alternatives que celui-ci a proposées, et constitue aujourd'hui une référence davantage pour les problèmes qu'elle signale que pour sa capacité à les surmonter. Ces trois perspectives ont malgré tout en commun d'appréhender les dynamiques d'engagement au niveau des individus singuliers, sans intégrer leur insertion dans des réseaux de sociabilité ou les logiques de leurs identifications collectives (lesquelles seront évoquées au chapitre 5). Une manière alternative d'envisager l'émergence des mobilisations consiste à quitter ce niveau individuel pour adopter une focale d'analyse beaucoup plus large.

2 Les dimensions structurelles de la contestation

Il est en effet un autre type de démarche sociologique apte à remettre en cause la vision des mouvements sociaux comme brutales poussées de mécontentement : il s'agit des analyses de type structurel qui montrent, en étudiant cette fois non les individus (potentiellement) contestataires mais les mouvements sociaux dans leur ensemble ou sur la longue durée, que ceux-ci ne surgissent pas de manière aléatoire, mais sont au contraire soumis à des tendances lourdes qui, le plus souvent, échappent à la conscience de ceux qui y participent.

La contestation dépendante des opportunités politiques

Les grèves sont en France un des principaux modes d'expression du mécontentement social. Deux historiens américains, Charles Tilly et Edward Shorter (1973), se sont penchés sur les évolutions, au fil du temps, du recours à cet instrument de lutte, et ont pour cela comparé les statistiques des jours de grève sur la période 1890-1968. Leur étude fait apparaître un certain nombre de traits remarquables. Le premier est que les conflits du travail dont la grève est l'expression n'obéissent pas à des logiques strictement locales, limitées au cadre de l'entreprise, mais témoignent de processus beaucoup plus larges : les statistiques montrent que, loin d'être isolées les unes des autres, les grèves sont généralement conduites sous forme de *vagues*, ou en d'autres termes sont menées en même temps dans un grand nombre d'entreprises différentes. En croisant zones géographiques, secteurs industriels et niveaux d'organisation ouvrière, les auteurs identifient comme une constante le fait que les ouvriers qui participent avec le plus d'ardeur aux vagues de grèves « habitent dans des départements et des

communautés déjà fortement industrialisés plutôt que dans des zones reculées et marginales. Ils sont employés dans des industries où les forces ouvrières sont homogènes, concentrées dans de grandes entreprises, et appliquées à des tâches semi-qualifiées (...) Une vague de grève s'irradiera alors de ce groupe central vers la périphérie » (p. 886). Ces constats ne sont pas en eux-mêmes surprenants, et ils confirment l'importance, pour leur mobilisation, de l'organisation préalable (ici sous forme syndicale) des populations. Mais c'est en comparant les évolutions des vagues de grèves au fil du temps que les résultats sont les plus novateurs : Tilly et Shorter montrent en effet que « les fluctuations du cycle des affaires n'influencent pas en elles-mêmes la montée et l'ampleur des vagues de grèves », et attirent l'attention sur la « large correspondance qui se manifeste entre les vagues de grèves et les changements importants qui se produisent dans la puissance politique nationale de la classe ouvrière » (p. 887).

Cette hypothèse que l'action collective autour d'enjeux propres au monde du travail obéit aussi à des facteurs politiques a été testée quelques années plus tard par Olivier Fillieule, cette fois au travers de l'étude d'une autre forme d'action : la manifestation (Fillieule 1997). Sur la base des mains courantes des services de police (qui enregistrent toutes les manifestations) des années 1980 et 1990, Fillieule a pu accéder à une vision d'ensemble de l'activité manifestante en France, et constater que celle-ci dépend en grande partie du contexte politique : « Les manifestations de gauche connaissent une chute relativement continue entre 1981 et 1983, pour ne remonter que faiblement après cette date, dont on rappellera qu'elle correspond au renvoi des ministres communistes (...). Mais ce regain d'activité n'est jamais aussi fort que lorsque la direction du gouvernement échappe aux socialistes, entre 1986 et 1988. De manière symétrique, les manifestations de droite se développent à partir de l'arrivée de la gauche au pouvoir et jusqu'en 1985 » (p. 240). Travaillant pour sa part à partir de comptes rendus de presse, Jan Willem Duyvendak (1994) avance lui aussi que l'activité contestataire est étroitement dépendante des fluctuations

du champ politique. Il montre par exemple que le développement, dans la France des années 1980, de ce qu'il appelle le mouvement de solidarité (qui comprend les mobilisations antiracistes et en faveur des étrangers) a été favorisé tant par l'arrivée de la gauche au pouvoir que par l'émergence d'une extrême droite hostile aux immigrés : la première en lui apportant des ressources (droit d'association pour les étrangers et soutien du pouvoir socialiste à SOS-Racisme, notamment) et la seconde en le mobilisant sur un mode défensif.

Tous ces travaux montrent que l'activité contestataire est étroitement dépendante de facteurs conjoncturels, et spécialement de l'état du contexte politique. En d'autres termes, ce contexte fournirait, au gré de ses évolutions, plus ou moins d'*opportunités* aux mouvements sociaux de se développer ; le concept de *structure des opportunités politiques* a en conséquence été proposé pour rendre compte de cette dépendance de l'activité contestataire à l'égard du contexte politique. Mais, comme l'indique le terme de structure, ce sont avant tout les composantes formelles du système politique considéré, et les tendances lourdes de son fonctionnement, qui sont prises en compte. Ainsi Sidney Tarrow (1994) propose-t-il de décomposer la structure des opportunités politiques en quatre éléments principaux, qui sont le degré d'ouverture ou de fermeture des institutions, le degré de stabilité des alignements politiques, la présence ou l'absence d'alliés influents apportant leur soutien au mouvement considéré et l'existence de conflits et de divisions entre les élites politiques. Un autre auteur, Hanspeter Kriesi (1995), identifie pour sa part trois facteurs déterminant le degré de facilitation ou de répression, et l'éventualité de succès ou d'échec, d'une mobilisation : la structure formelle de l'État⁴, les stratégies dominantes des autorités politiques à l'égard des contestataires, ainsi que la configuration du pouvoir dans le système des partis (c'est-à-dire la « distribution du pouvoir » entre les différents partis et les relations qui les unissent).

La perspective de la structure des opportunités politiques s'est développée dans deux perspectives distinctes. La première est diachronique, et compare

les structures des opportunités politiques, supposées stables dans le temps, de différents pays, afin de cerner quelles configurations institutionnelles sont les plus favorables aux mouvements contestataires. C'est notamment la démarche qu'ont adoptée Herbert Kitschelt et H. Kriesi. Le premier (Kitschelt 1986) a comparé les mouvements antinucléaires suédois, américain, français et allemand, et conclu à une relation significative entre les stratégies et impacts des mobilisations et le degré d'ouverture ou de fermeture de la structure des opportunités de chaque État. Ainsi, quand le système politique est « ouvert » (Suède, États-Unis), il produit des stratégies dites assimilatives : les mouvements utilisent les institutions en place pour faire valoir leurs positions car le système politique offre de multiples points d'accès (pétitions, participation au jeu électoral ou à des procédures référendaires, etc.). À l'inverse, quand le système politique est « fermé » (France, Allemagne), les mouvements adoptent des stratégies de confrontation avec l'État (occupations de sites, désobéissance civile, manifestations, etc.), tout en s'exposant davantage à la répression. L'étude comparative des « nouveaux mouvements sociaux » français, hollandais, suisses et allemands menée par H. Kriesi et son équipe (Kriesi *et al.*, 1995) conclut elle aussi à une forte dépendance des stratégies, modes d'organisation, ampleur ou encore chances de succès des mobilisations en regard du type d'État auquel elles s'affrontent. Les mouvements sociaux suisses, par exemple, bénéficieraient d'une structure des opportunités « ouverte », car dotée de référendums d'initiative populaire qui leur permettent de communiquer pacifiquement leurs revendications aux autorités politiques, alors que leurs équivalents français seraient obligés de recourir au rapport de force pour s'imposer dans un système politique centralisé et fermé.

La seconde approche est synchronique, et étudie sur une période donnée l'influence des évolutions de la structure des opportunités sur les formes et l'intensité des mouvements sociaux ; c'est de cette approche que relèvent les travaux de Tilly et Shorter, Fillieule ou Duyvendak que l'on vient d'évoquer, et auxquels il convient d'ajouter l'étude que D. McAdam (1982)

a consacrée au mouvement des droits civiques américains. Cet auteur montre que la crise de l'agriculture cotonnière du Sud des États-Unis dans la première moitié du xx^e siècle, en provoquant une migration des Noirs vers le Nord du pays où le racisme et la ségrégation étaient moindres, a notablement contribué à transformer leur représentation de leur condition et suscité en leur sein une disposition à la contestation qui, combinée à la stratégie du Parti démocrate de conquête du vote noir, a largement favorisé le développement du mouvement des droits civiques. S. Tarrow, quant à lui, a étudié les évolutions de la structure des opportunités politiques italienne des années 1965-1975, et intégré le concept dans une perspective plus large, celle des *cycles de contestation* (Tarrow 1989). Selon lui, un tel cycle débute par une vague de contestation impulsée selon des formes conventionnelles par des organisations déjà existantes (syndicats, notamment) et de longue date opposées au pouvoir. Leurs succès sont interprétés comme une ouverture de la structure des opportunités politiques, et incitent de nouveaux acteurs à se mobiliser à leur tour ; ces nouveaux acteurs, moins organisés, sont le plus souvent porteurs de nouvelles formes de contestation, notamment marquées par la confrontation avec les autorités (c'est par exemple le cas des étudiants). Leur action fait elle aussi la démonstration que le système politique est vulnérable, et entraîne d'autres secteurs ou institutions dans la vague protestataire. Une démobilisation générale marque la fin du cycle : chaque groupe obtient la satisfaction de ses revendications ou une accentuation de la répression dissuade les militants en augmentant les coûts de leur engagement. Deux caractéristiques sont typiques des fins de cycle : soit les mouvements sociaux sombrent dans la violence (ce fut en Italie le cas des Brigades rouges), soit ils s'institutionnalisent (à l'exemple du mouvement écologiste qui s'est transformé en parti politique).

L'élaboration de la perspective de la structure politique, au cours des années 1980 et 1990, a constitué une importante avancée pour la compréhension des mobilisations. L'étude de la morphologie générale de l'activité contestataire (statistiques des grèves, nombre annuel de mani-

festations, etc.) conduit cette fois encore à abandonner la représentation « éruptive », comme brutales poussées de mécontentement, des mouvements sociaux, et invite à complexifier l'analyse en intégrant l'influence des facteurs structurels ou conjoncturels. La prise en compte du contexte et de ses évolutions permet de ne pas se centrer uniquement sur les raisons du mécontentement ni sur les mouvements sociaux eux-mêmes, mais de les intégrer dans un cadre social et politique plus large. De la sorte, on peut comprendre que des mouvements restent atones alors que les motifs de révolte se font pourtant plus vifs : faute d'un contexte favorable, d'une structure des opportunités « ouverte », la contestation ne parvient pas à émerger.

Mais si elle offre un éclairage précieux sur les formes, rythmes et intensités des mobilisations, l'approche de la structure des opportunités politiques présente aussi un certain nombre de faiblesses. La première est une conception souvent mécaniste, univoque et déséquilibrée des rapports entre mouvements sociaux et politique institutionnelle. Chez Duyvendak (1994), par exemple, l'activité des mouvements sociaux n'apparaît au final que comme un sous-produit de la concurrence à laquelle se livrent, à l'intérieur du champ politique, les organisations partisans. Ce faisant, la capacité des mouvements sociaux à influencer le jeu politique, et donc à eux-mêmes peser sur la structure des opportunités politiques, est niée – et cela alors qu'il ne manque pas d'exemples d'activités gouvernementales ou de positions partisans infléchies sous la pression de « la rue ». D'autres auteurs ont également reproché à cette perspective de, précisément, envisager les opportunités politiques (c'est-à-dire quelque chose de nécessairement ponctuel et fluctuant) en termes de *structure*, terme qui renvoie à l'inverse à la lourdeur et à la stabilité (Goodwin & Jasper 1999 ; Mathieu 2002a).

Enfin, à se focaliser essentiellement sur les opportunités, nombre d'auteurs ont oublié que les *menaces* pouvaient elles aussi jouer un rôle important sur le développement des mouvements sociaux. Goldstone et Tilly (2001) ont ainsi remis en cause la prééminence accordée aux opportunités en mon-

trant qu'une aggravation des menaces qui pèsent sur un mouvement contestataire (c'est-à-dire, le plus souvent, une accentuation de sa répression) ne conduit pas nécessairement à son délitement mais peut au contraire susciter une amplification de l'activité militante⁵. C'est ce que montre l'étude consacrée par Deborah Gould (2001) au mouvement gai et lesbien américain : celui-ci s'est remobilisé et radicalisé au milieu des années 1980 non dans un contexte d'ouverture des opportunités politiques, mais au contraire dans une période particulièrement défavorable, marquée à la fois par l'épidémie du sida et par l'hostilité du pouvoir politique à l'égard des homosexuels. Une décision de la Cour suprême américaine, notamment, qui en 1986 avait validé une loi de l'État de Géorgie interdisant les relations homosexuelles et comparant l'homosexualité à « l'adultère, l'inceste et autres crimes sexuels » (cité in Gould 2001, p. 147) a provoqué un émoi considérable dans la communauté gai et lesbienne et suscité une mobilisation véhémement dont Act Up a été un des principaux vecteurs. De même un contexte marqué par une très forte répression peut-il susciter une radicalisation contestataire fondée sur un sentiment de « n'avoir plus rien à perdre » du type de celui crûment exprimé par ces opposants irakiens au régime de Saddam Hussein cités par Françoise Rigaud : « on est déjà morts, on ne peut plus avoir peur ! » (Rigaud 2003, p. 204).

Structure et subjectivité

Une autre faiblesse de la perspective de la structure des opportunités politique est qu'elle reste le plus souvent silencieuse sur la manière dont les militants se saisissent des opportunités : ainsi que le dit F. Chazel (2003, p. 124), « il ne suffit pas que des opportunités soient offertes, il faut encore qu'elles soient saisies et elles ne peuvent l'être que si elles ont été au préalable perçues ». Ce problème, qui traverse bien d'autres domaines de la sociologie que la seule analyse des mouvements sociaux, des liens entre niveaux macro- et microsociologique, ou entre « structure » et actions ou perceptions individuelles, a fait l'objet de plusieurs tentatives de résolution.

Une première a été proposée par McAdam dans son travail, évoqué plus haut, consacré au mouvement noir. La notion de *libération cognitive* désigne chez lui le processus par lequel les militants potentiels décodent les ouvertures de la structure des opportunités : un changement d'attitude des autorités politiques devant leurs revendications leur laisse entendre que ces dernières sont désormais vulnérables, et que la situation est devenue plus favorable à une action contestataire efficace ; les contestataires passent ainsi d'une résignation fataliste à une confiance accrue dans leur force collective, et n'hésitent plus à braver des autorités dont, peu de temps auparavant, ils redoutaient la répression. Un exemple de ce type de processus, dans lequel la perception d'un abaissement significatif des coûts de la contestation contribue à impulser la mobilisation, est fourni par les bouleversements politiques qu'ont connus les pays du bloc soviétique en 1989 (Dobry 1995) : le fait que, dans des régimes pourtant connus comme particulièrement brutaux (telle la RDA), la contestation ne suscite pas de répression violente a été perçu dans les pays voisins comme un indice de l'ouverture d'une conjoncture plus favorable à l'expression de revendications démocratiques, et a entraîné l'émergence d'une vague révolutionnaire d'une ampleur inattendue.

D'autres auteurs ont également pointé l'influence, dans les processus de mobilisation, des transformations des représentations que les acteurs se font de leur situation. M.M. Ferree et F. Miller (1985), par exemple, avancent que l'engagement dans une action collective est déterminé par une modification de ce qu'ils appellent les *attributions* : il y aurait dans nos sociétés une tendance des personnes en situation dominée à en rapporter la responsabilité à eux-mêmes. Le passage à la contestation exigerait donc au préalable qu'elles modifient leurs représentations et attribuent la responsabilité de leur situation malheureuse à des forces extérieures à elles-mêmes, mais susceptibles d'être contrôlables ou modifiables par une action collective. Ce type d'analyse ne fait, en réalité, que reprendre une conception très courante au sein des univers militants : celle qui fait dépendre la mobilisation de la « prise de conscience » d'une domination autrefois méconnue.

La théorie de la prise de conscience (Freire 1974) – très en vogue dans le militantisme tiers-mondiste des années 1970 et dont on a étudié ailleurs les origines, ressorts et enjeux (Mathieu 2002b) – pose un certain nombre de problèmes. Un premier tient à ce qu'en présupposant la prise de conscience, par des dominés, de quelque chose qu'eux-mêmes ignorent mais que, en revanche, savent pertinemment ceux qui les soutiennent (au final seuls juges de la validité de ce dont il fallait prendre conscience), elle contribue à doter les seconds d'une complète maîtrise du sens et des formes que doit prendre la « libération » des premiers. Un deuxième, souligné par Bourdieu dans sa théorie de la violence symbolique, est que les rapports de domination étant intériorisés, c'est-à-dire inscrits au plus profond des corps, la révélation au seul niveau des représentations mentales d'une situation de domination ne suffit pas pour s'en affranchir : même « conscientisée », la domination persiste ou ressurgit sous forme de réactions incontrôlables de timidité ou d'angoisse, ou s'exprime par des attitudes d'effacement, de soumission ou de résignation (voir sur ce point la discussion des théories féministes dans Bourdieu 1998). On ajoutera que les théories de la conscientisation sous-estiment fréquemment la conscience (ce qui ne veut pas dire parfaite connaissance) qu'ont les individus ou groupes dominés de la domination qu'ils subissent.

C'est également Bourdieu qui fournit une approche pertinente de la manière dont les transformations des structures sociales trouvent leur expression au niveau des dispositions individuelles à la révolte. L'analyse qu'il propose de Mai 68 dans *Homo academicus* (1984) met en effet l'accent sur l'importante croissance de la population étudiante des années 1960 et sur la dévaluation des titres scolaires qui en a été la résultante, « déterminant un décalage structural entre les aspirations statutaires – inscrites dans des positions et des titres qui, dans un état antérieur du système, offraient réellement les chances correspondantes – et les chances effectivement assurées, au moment considéré, par ces titres et ces positions » (p. 213). En d'autres termes, bon nombre d'étudiants – pour la plupart issus des classes moyennes – ont eu

le sentiment d'avoir été trompés par une institution universitaire qui, en fin de compte, ne leur a pas permis d'accéder aux positions sociales auxquelles elle ouvrait autrefois, c'est-à-dire lorsqu'elle n'était pas encore une « université de masse » produisant beaucoup plus de diplômés que le marché du travail n'était capable d'en absorber. Ce sentiment d'avoir été dupés est au principe de dispositions contestataires, qui ont pris la forme d'une « humeur anti-institutionnelle », tournant en dérision le sérieux de l'université (le « mandarin » Paul Ricœur coiffé d'une poubelle par les étudiants de Nanterre) et opposant d'autres hiérarchies culturelles (la « contre-culture ») à la culture légitime et consacrée. Ainsi, pour Bourdieu, « opposer la "créativité naturelle" et "spontanée" que tout individu enferme en lui à la compétence socialement, c'est-à-dire scolairement, garantie, c'est (...) dénoncer le monopole de la légitimation culturelle que s'arroge le système d'enseignement et du même coup dévaloriser la compétence, certifiée et légitimée par l'institution universitaire, des agents qui, au nom de cette compétence, occupent les échelons les plus élevés de la hiérarchie institutionnelle » (pp. 230-231). Dans ce type d'analyse, la « forme » concrète de la contestation, la définition de ses enjeux, le langage de ses acteurs... trouvent leur principe dans des phénomènes démographiques (l'arrivée des générations du « baby boom » à l'université) dépassant largement la conscience immédiate des protagonistes, dans le même temps que se trouve éclairée la question de la genèse sociale des sentiments de frustration dont nous avons pointé l'importance au début de ce chapitre.

Les analyses d'ordre structurel fournissent un éclairage précieux sur les conditions (ou « préconditions ») politiques, sociales, démographiques ou économiques d'émergence – *mais aussi de non-émergence* – des mouvements sociaux. Elles n'apportent en revanche guère d'informations sur la manière dont « prennent » et se développent les mobilisations contestataires. Cette question, des plus importantes, sera abordée dans le chapitre 5. Pour l'im-médiat, nous devons poursuivre notre compréhension des logiques individuelles de l'engagement.

- 1 Cité dans Dobry (1995, p. 115).
- 2 C'est un mode d'interprétation très proche que mobilise Gusfield (1963) dans son étude du mouvement américain pour la tempérance : la lutte contre l'alcoolisme aurait permis aux classes moyennes rurales américaines d'affirmer et de consolider ce qu'elles considéraient comme la supériorité de leur style de vie et de leurs valeurs, fondés sur une éthique rigoriste dont l'abstinence constituait un élément central, face à la menace que faisaient peser sur leur statut les nouveaux immigrants de niveau socioéconomique plus bas, aux modes et normes de vie très différents des leurs.
- 3 Ce dédain est en partie injuste, la prise en compte des frustrations constituant (comme on le verra à la fin de ce chapitre) une piste de compréhension des mobilisations pertinente, à condition toutefois de l'intégrer à une perspective plus large que celle défendue par Gurr.
- 4 Kriesi propose ainsi de distinguer entre États « ouverts » ou « fermés », « faibles » ou « forts », selon leur degré de centralisation, l'existence de procédures de démocratie directe, la plus ou moins grande autonomie entre les domaines judiciaire, exécutif et législatif, ou encore la cohérence interne de l'administration.
- 5 Sur cette même question, F. Chazel va jusqu'à avancer que « l'action collective se développe plus rapidement et plus intensément en fonction des menaces qu'en fonction des opportunités proprement dites » (2003, p. 127).

chapitre 3

Qui s'engage ? (et pourquoi ?)

Lorsqu'il a été publié pour la première fois aux États-Unis en 1965, le livre de Mancur Olson présenté dans le chapitre précédent a constitué une petite révolution sociologique. La plupart des modèles d'analyse alors disponibles se caractérisaient en effet par une vision, scientifiquement et politiquement disqualifiante, des mouvements sociaux comme relevant d'une pathologie sociale, d'un dysfonctionnement de la société. Les militants eux-mêmes étaient généralement perçus comme psychologiquement fragilisés, un peu égarés dans les nouvelles « sociétés de masse » ou soumis, à l'intérieur des « foules » contestataires, à l'influence de « meneurs » maîtres de leur volonté¹. À partir d'Olson l'engagement dans l'action collective ne témoigne plus d'un désarroi psychique ou social mais, on l'a vu, devient au contraire une conduite tout à fait rationnelle, voire hyper-rationnelle puisque orientée vers la maximisation des profits individuels. Mais nous avons également vu que cet indéniable acquis de la théorie d'Olson n'est pas suffisant. Trop étroitement utilitariste, celle-ci laisse dans l'ombre bien des mécanismes de l'engagement militant. Des sociologues travaillant dans d'autres perspectives théoriques que l'individualisme méthodologique se sont penchés sur les mécanismes de l'engagement, et ont tenté de mettre en lumière le rôle respectif que jouent dans ce processus les représentations (§ 1), les identités (§ 2) et les dispositions et trajectoires sociales (§ 3).

1 L'influence des représentations

À première vue, les individus qui rejoignent un mouvement social en partagent, au moins en large part, les positions et les revendications. Ils partagent, en particulier, la condamnation d'une situation néfaste ou injuste, en imputent la faute aux mêmes responsables et envisagent les mêmes remèdes pour y mettre un terme. L'importance de ces représentations partagées dans les processus d'engagement a été prise en compte par un courant de recherche né aux États-Unis, celui de l'analyse des cadres de l'expérience contestataire, dont les principaux représentants sont William Gamson et David Snow.

Le cadre d'injustice

L'analyse des cadres de l'expérience contestataire est en fait l'application au domaine des mouvements sociaux d'un modèle théorique initialement construit pour rendre compte d'activités beaucoup plus banales. Les *cadres de l'expérience*, pour le fondateur de ce modèle Erving Goffman, sont les principes à partir desquels les individus ordinaires comprennent et donnent du sens aux différentes situations qu'ils rencontrent dans leur vie quotidienne. En d'autres termes, un cadre est ce qui « permet, dans une situation donnée, d'accorder du sens à tel ou tel de ses aspects, lequel autrement serait dépourvu de signification » (Goffman 1991 [1974], p. 30). Dans la plupart des situations de la vie quotidienne, le *cadrage* ne pose pas de problème et se réalise sur le mode de l'évidence : ce groupe que je vois défiler dans la rue en scandant des slogans et en portant des banderoles sont des manifestants, ces individus en uniforme qui les précèdent ou les suivent en bloquant la circulation sont des policiers. Mais d'autres situations sont moins aisément compréhensibles, et exposent à une défaillance

de cadrage : ces deux hommes que je vois se battre sur une scène de théâtre sont-ils des comédiens qui règlent un différend, ou jouent-ils une pièce dont les personnages sont supposés se battre (et auquel cas ils ne se battent pas « réellement », ils « font semblant » de se porter des coups) ? Et, dans ce second cas, jouent-ils réellement la pièce, ou sont-ils seulement en train de la répéter ? Le modèle de Goffman, on le voit, offre un riche appareil conceptuel pour comprendre les manipulations de cadrage, telles que les imitations, les erreurs, les canulars, etc.

Goffman était un sociologue de la vie quotidienne, pas du politique, et son analyse des cadres de l'expérience n'était pas, à l'origine, destinée à rendre compte des mouvements sociaux. C'est pourtant dans ce domaine que son modèle a connu sa plus grande postérité. Gamson a été le premier, dans une recherche conduite avec Bruce Fireman et Steven Rytina (Gamson *et al.* 1982), à appliquer l'analyse des cadres à l'étude des mobilisations. Leur démarche, d'ordre expérimental, est extrêmement originale puisqu'elle a consisté à provoquer artificiellement, pour l'étudier directement et au plus près, une mobilisation de résistance contre une « autorité injuste ». L'expérience a débuté par le recrutement, au moyen d'une petite annonce passée dans la presse locale par une entreprise de consultants, d'un petit groupe d'individus ordinaires. Ces personnes ont été réunies afin de constituer, contre rémunération, un groupe témoin auprès duquel les consultants entendaient tester un certain nombre de stratégies commerciales. Les participants devaient notamment donner leur opinion (filmée en vidéo) sur le cas d'un responsable de station-service ayant engagé, pour rupture de contrat et violation de la vie privée, des poursuites contre sa compagnie pétrolière : celle-ci l'avait en effet licencié au motif que sa vie privée (l'homme vivait sans être marié avec une femme beaucoup plus jeune que lui) était incompatible avec son activité professionnelle. Mais, de donner leur opinion personnelle sur la légitimité ou l'illégitimité de cette rupture de contrat, les participants au groupe se virent bientôt demander d'adopter, devant la caméra, le point de vue de quelqu'un choqué par la

vie privée de l'employé licencié, et partageant donc le point de vue défendu par la compagnie pétrolière. Plus encore, ils réalisèrent bientôt que ces séquences filmées devaient être utilisées par la compagnie dans le litige l'opposant à son ancien salarié – bref, c'est de produire un faux témoignage que les consultants exigeaient d'eux.

Bien entendu, l'entreprise de consultants était une invention de Gamson et de ses collègues, et l'affaire du responsable de station-service licencié une pure fiction². Mais elles leur ont permis d'étudier au niveau le plus fin et le plus direct la manière dont des individus, soumis à l'injonction émise par une autorité d'accomplir un acte qui heurte leur sens de la justice, résistent à cette injonction et tentent d'enrôler les autres membres du groupe dans leur révolte. Répétée 33 fois, l'expérience a permis aux auteurs de distinguer non seulement les différentes étapes pouvant conduire de l'acceptation de l'autorité à la révolte ouverte, mais également plusieurs « carrières de rébellion », différentes selon leur intensité et la rapidité d'émergence de la contestation. Les auteurs montrent que diverses variables affectent significativement la propension de chaque groupe à se rebeller, telles que son climat interne, sa cohésion ou son homogénéité sociale, mais surtout la présence parmi ses membres de personnes ayant une expérience, des savoir-faire ou des dispositions contestataires³. Ce sont ces individus qui, dans chaque groupe, sont devenus les porte-parole et les principaux « meneurs » (*challengers*) de la contestation. Mais ce que Gamson et ses collègues soulignent le plus, c'est l'importance dans ce processus du recadrage (*reframing*), par les participants à l'expérience, de la situation qu'ils vivent comme relevant de l'injustice, c'est-à-dire l'adoption d'un « cadre d'injustice ». Celui-ci, toutefois, ne permet de justifier le refus de produire un faux témoignage et l'arrêt de la participation à l'expérience qu'à condition d'être collectivement partagé – une condition qui elle-même dépend de la solidarité et de la loyauté entre les différents membres du groupe, ainsi que de la légitimité que ses différents membres accordent à ceux qui se sont imposés (par leur savoir-faire ou leur aisance à protester) comme ses leaders et ses porte-parole.

L'alignement des cadres

Gamson, Fireman et Rytina n'ont pas simplement retenu de l'œuvre de Goffman le concept de cadre ; leur démarche s'inscrit dans la continuité de celle de l'auteur des *Cadres de l'expérience* par son inspiration interactionniste et micro-sociologique, c'est-à-dire attentive à la manière dont, dans les interactions directes entre les personnes, se réalise le processus de mobilisation. La notion de *micromobilisation* qu'ils proposent vise précisément à désigner ces rencontres directes, ces situations de face-à-face au cours desquelles des individus entreprennent d'en convaincre d'autres, représentant autant de partenaires potentiels, de rallier la protestation collective qu'ils tentent de mettre sur pied. Cette même notion de micromobilisation est au cœur du modèle, lui aussi inspiré de l'analyse des cadres de l'expérience, élaboré par D.A. Snow, E.B. Rochford, S.K. Worden et R.D. Benford (1986).

La démarche suivie par Snow et ses collègues est sensiblement différente de celle de Gamson, Fireman et Rytina : il ne s'agit plus d'étudier comment une mobilisation peut surgir *ex nihilo*, mais de comprendre comment s'opère le recrutement de nouveaux militants dans une organisation de mouvement social. La micromobilisation, dans cette perspective, devient le processus, là encore accompli dans des interactions en face-à-face, au cours duquel se réalise l'*alignement* des cadres que mobilisent respectivement, pour donner sens à une même situation, l'activiste d'une organisation militante et la personne qu'il cherche à recruter dans cette organisation. Autrement dit, l'alignement des cadres désigne la relation qui s'établit entre les « interprétations des situations par les individus et par les organisations de mouvement social, de telle façon que certains intérêts, valeurs et croyances des individus, et certaines activités, buts ou idéologies des mouvements sociaux, sont congruents et complémentaires » (Snow *et al.* 1986, p. 464) ; il constitue selon les auteurs une « condition nécessaire de la participation à un mouvement, quelle que soit sa nature ou son intensité » (*ibid.*).

Dans cette perspective, l'intérêt de l'analyste va se porter sur le travail réalisé par les organisations de mouvement social pour s'accorder aux perceptions des individus qu'elles cherchent à recruter ou pour modifier ces perceptions afin de les convaincre de participer à l'action collective. Snow et ses collègues identifient quatre types d'alignements à même d'entraîner le recrutement de nouveaux militants. Le premier est la « connexion de cadres » (*frame bridging*), qui désigne le travail mené par une organisation à l'égard de personnes qui partagent son point de vue, mais qui ne la connaissent pas ; son action consiste donc à fournir un schéma interprétatif unifié et une base organisationnelle à ses futures recrues, sans pour autant agir sur leurs convictions ou perceptions. Dans cette situation, l'enjeu est simplement pour l'organisation de se faire connaître auprès de ce public potentiel ; une stratégie d'envoi massif de courrier (mailing) à ces sympathisants potentiels peut de ce point de vue s'avérer opportune. Le deuxième type d'alignement est l'amplification de cadre (*frame amplification*). Elle consiste à clarifier ou à développer un schéma interprétatif déjà existant chez les individus en insistant sur des valeurs ou des croyances préexistantes mais n'ayant pas débouché sur une volonté d'engagement ; il s'agit également de permettre à l'individu que l'on vise à recruter de faire le lien entre ses préoccupations quotidiennes et les objectifs du mouvement (par exemple, en soulignant que la responsabilité de la pauvreté que connaît la recrue potentielle incombe au « capitalisme » ou à la « mondialisation »). L'extension de cadre (*frame extension*) intervient pour sa part lorsque les individus ne partagent pas les valeurs ou objectifs de l'organisation ; celle-ci doit alors élargir son discours en y intégrant des éléments qui *a priori* n'en font pas partie mais qui sont pertinents pour sa cible de recrutement potentielle : suggérer que la participation au mouvement donne accès à des incitations sélectives telles qu'une aide personnalisée ou la rencontre de personnes de l'autre sexe relève de ce registre. La transformation de cadre (*frame transformation*), enfin, consiste dans une logique de conversion à modifier radicalement les points de vue, croyances ou valeurs des individus de manière

à les rendre conformes à ceux de l'organisation ; elle est notamment privilégiée par les sectes religieuses.

Snow et Benford ont par la suite raffiné leur modèle, en avançant notamment, dans un article de 1988, que l'alignement des cadres ne peut à lui seul provoquer un engagement effectif ; le cadre proposé par l'organisation doit avant tout entrer en « résonance » (*frame resonance*) avec les croyances et les valeurs de la recrue potentielle, c'est-à-dire lui apparaître comme crédible et pertinent. Cette contrainte de crédibilité impose notamment que le cadre proposé par l'organisation comporte trois éléments – de diagnostic sur la situation problématique (*diagnostic framing*), de proposition de solution (*prognostic framing*) et de motivation à l'action (*motivational framing*) – suffisamment cohérents et, plus largement, qu'il soit conforme au système de croyances propre au groupe ou à la société dans lesquels il se déploie, pour produire un engagement effectif dans l'action collective (Snow & Benford 1988).

D'autres auteurs se sont à leur tour approprié cette perspective pour l'intégrer à leurs propres modèles. Cela a par exemple été le cas de S. Tarrow (1989), qui a fait de l'émergence et de la diffusion d'un cadre inédit une des composantes majeures des cycles de contestation (cf. chap. 2). Snow et Benford (1992) ont à sa suite proposé d'appeler « cadre dominant » (*master frame*) tout nouveau cadre au pouvoir mobilisateur tel qu'il serait rapidement employé par l'ensemble des mouvements constitutifs d'un même cycle. La thématique de la « mondialisation libérale », qui a permis de rassembler au sein du mouvement altermondialisation une multiplicité de mouvements antérieurement dispersés (féminisme, écologie, droit des étrangers, etc.), semble à l'heure actuelle avoir le statut d'un tel « cadre dominant ». Ruud Koopmans et Paul Statham (2000) ont pour leur part intégré analyse des cadres et structure des opportunités politiques pour proposer la notion de *structure des opportunités discursives*, qui désigne l'environnement culturel général avec lequel les revendications d'un mouvement social doivent entrer en résonance pour pouvoir être publiquement recevables. Autrement

dit, la manière dont les mouvements définissent ou « cadrent » leurs revendications s'ajuste, ou à l'inverse s'affronte, aux représentations culturelles dominantes de la cause qu'elle défend. Les mouvements français de défense des étrangers sont ainsi contraints par le « modèle républicain d'intégration » qui, dans notre pays, constitue la structure des opportunités discursives dominante sur les questions de différences culturelles et d'intégration des identités minoritaires (Giugni & Passy, à paraître)⁴.

Pour revenir à la perspective initiale de Snow et ses collaborateurs, sa force est de complexifier, elle aussi, le lien entre mécontentement individuel et engagement dans une action collective. La simple existence d'un mécontentement n'est pas une condition suffisante de l'engagement, encore faut-il que celui-ci soit perçu et interprété au travers de cadres pertinents. De même est-il nécessaire, pour produire un engagement, que la perception de sa situation personnelle comme malheureuse ou injuste trouve un écho dans un collectif incarnant un degré supérieur de généralité, et à ce titre apte à lui conférer crédibilité et légitimité.

La perspective des cadres de l'expérience contestataire s'expose cependant, lorsqu'elle est utilisée de manière relâchée, à une série d'écueils que n'ont pas toujours su éviter ses promoteurs. Le premier est le déséquilibre entre l'action des organisations militantes, qui paraissent les seules actives dans les interactions de micromobilisation, et la passivité supposée des recrues qui semblent, dans le cas d'amplification et de transformation de cadres, quasiment manipulables à volonté. Mais la principale difficulté est le postulat que l'alignement des représentations est une condition nécessaire à la mobilisation. On l'a vu dans le premier chapitre, rien n'indique que ce soit pour des raisons, objectifs ou représentations toujours similaires qu'une multiplicité d'individus rejoignent une mobilisation. Bien au contraire, c'est souvent en fonction d'enjeux, d'intérêts ou de motivations disparates (et qui peuvent en outre évoluer au cours du temps) que se construisent les collectifs protestataires. Cette difficulté est solidaire de la pente intellectualiste suivie par certains développements ultérieurs de l'analyse des cadres,

et qui a conduit plusieurs sociologues à surestimer le potentiel mobilisateur des « idées », « programmes » ou « discours » des mouvements sociaux : de même que la sociologie électorale a montré que le vote pour un parti n'impliquait pas nécessairement une pleine maîtrise et une pleine compréhension de son idéologie et de son programme, mais relevait de processus autrement plus complexes, la participation à un mouvement social ne saurait se limiter à l'adoption de cadres interprétatifs homogènes. En d'autres termes, construire un diagnostic approfondi d'une situation et proposer un programme alternatif cohérent sont loin de suffire à une organisation pour s'attirer le ralliement d'une masse considérable de nouveaux militants. Les idées ont, certes, leur poids dans les mouvements sociaux, mais il n'est pas sûr que ce soit par leur cohérence ou leur raffinement qu'elles sont susceptibles de peser le plus⁵.

2 L'engagement, producteur d'identifications

Les théories utilitaristes du type de celle d'Olson ont un redoutable pouvoir d'explication : on l'a vu, on est pratiquement toujours assuré de trouver un intérêt individuel à même d'expliquer qu'un individu ait adopté telle ou telle conduite. Ainsi les utilitaristes avancent-ils que l'intérêt personnel est aussi le principe de choix des électeurs sur le « marché électoral » : parmi les différentes « offres politiques » que proposent les partis, l'électeur choisit rationnellement le candidat qu'il estime le mieux à même de promouvoir ses intérêts. De la sorte, le travailleur menacé par le chômage sera enclin à voter pour le parti qui prévoit l'interdiction des licenciements dans son programme, tandis que le petit commerçant votera pour celui qui s'est engagé le plus clairement en faveur d'une réduction de la fiscalité. Ce type d'explication a été critiqué par le politiste italien Alessandro Pizzorno, qui a proposé, d'abord à propos du vote puis de l'engagement dans les mouvements sociaux, de lui substituer un cadre d'interprétation portant davantage l'accent sur des logiques d'identification.

La critique de la théorie utilitariste du vote de Pizzorno souligne plusieurs de ses points aveugles ou contradictions. La première inconséquence est le postulat qu'aller voter représente un coût, que seule cette incitation sélective qu'est la perspective de voir ses intérêts personnels défendus par ceux qu'on espère élus serait à même de surmonter. Or, soutient Pizzorno, « se déplacer pour voter (...) ne produit aucune utilité, ou au mieux une utilité infiniment proche de zéro ; la probabilité qu'une seule voix décide de l'élection d'un candidat est infinitésimale, de même qu'est infinitésimale la probabilité que l'élection d'un candidat décide de l'approbation de la politique désirée » (1986, p. 335). Un autre problème, bien connu, tient à ce que tous les partis politiques font des promesses alléchantes pour s'attirer des votes, mais que celles-

ci ne sont pas toujours tenues ; la question importante, de ce point de vue, n'est pas celle des utilités escomptées d'un vote, mais bien davantage celle de la *confiance* que l'électeur porte à son candidat. Enfin, l'utilitarisme ne peut expliquer la relative stabilité des votes ni l'hérédité électorale (c'est-à-dire la forte tendance à voter pour le même courant politique que ses parents) : « l'électeur peut continuer à s'identifier à un parti et à lui donner son vote, même si ses intérêts lui conseilleraient de voter pour un autre parti » (p. 343). Si l'explication par la poursuite de l'intérêt individuel ne permet pas de résoudre ces paradoxes, c'est, suggère Pizzorno, que ce qui se joue dans la participation politique est autre chose que la maximisation des utilités. Cette autre chose, c'est selon lui la production d'*identifications*, autrement dit la recherche ou l'affirmation de l'appartenance à un groupe donné (celui de la famille, de la religion, de la classe, de la communauté nationale ou ethnique, etc.). En d'autres termes, l'individu, en allant voter, témoigne de son appartenance et ravive son identification à une certaine collectivité bien plus qu'il ne poursuit un intérêt individuel⁶. Ainsi envisagé, l'aspect quantitatif du vote prend un sens nouveau : « personne ne croit qu'une voix puisse décider d'une élection, mais si cette voix peut fournir une information sur la force relative d'un parti, d'une position collective, le sens de l'acte individuel de voter change. L'individu va ajouter sa voix pour témoigner de l'existence et de la force de son groupe » (p. 353). On comprend alors que des individus votent pour un candidat dont ils savent qu'il n'a aucune chance de remporter les élections : ils souhaitent que l'existence de la position de ce candidat, du parti qu'il représente et donc du collectif auquel eux-mêmes s'identifient, soit attestée par un nombre de voix le plus important possible. Cette conception du vote est non seulement à l'opposé de celle des utilitaristes, mais elle est à même de surmonter ses inconséquences : « si une action n'a pas pour but de se procurer des utilités qui découleraient des mesures gouvernementales, si elle a plutôt pour fin une identification collective, elle est alors à elle-même sa propre fin et on ne peut plus la considérer comme un coût » (*ibid.*).

Transposée à l'analyse des mouvements sociaux, la théorie de l'identification permet d'éclairer certains aspects de l'engagement militant. Pizzorno souligne tout d'abord que la notion d'incitation sélective ne permet pas de rendre compte des engagements « désintéressés », tels ceux des militants blancs dans le mouvement noir ou des intellectuels dans le mouvement ouvrier. Pour lui, ces engagements ne sont pas guidés par la poursuite d'un intérêt individuel, mais par une forme d'altruisme qu'il propose d'appeler *incitations de solidarité*. Celles-ci, d'une part, « agissent sur le besoin de l'individu d'entrer en relations de solidarité avec les autres, de telles façons qu'elles permettent la reconnaissance spécifique et réciproque de sa propre identité », et, d'autre part, « agissent sur le besoin de satisfaire des attentes que l'individu perçoit comme relevant de sa propre action ; ce sont des attentes pour que l'action se conforme à certaines normes morales » (Pizzorno 1990, p. 78). De ce point de vue, les mouvements sociaux offrent aux individus qui les rejoignent non seulement la confirmation qu'ils agissent conformément à leurs normes et valeurs morales, mais ils leur offrent l'occasion de le faire dans et par la rencontre avec d'autres qui partagent ces mêmes normes et valeurs. L'engagement militant, comme le vote, apparaît comme une manière d'affirmer son identification à un groupe par la revendication et la mise en œuvre de son code moral. Ainsi conçu, le militantisme répond donc, au moyen de la reconnaissance par une collectivité, aux besoins d'identification et aux exigences de consolidation des certitudes normatives de ceux qui s'engagent. Pour Pizzorno, les mouvements sociaux doivent en conséquence être appréhendés comme « une des façons de produire des certitudes de valeurs quand, dans une population donnée, se manifestent des phénomènes perturbants d'incertitude » (p. 79) car la « situation d'action collective permet la fondation, ou la refondation, de l'identité qui le [le sujet] conduira à donner sens à ses choix et à ses calculs » (p. 80).

La théorie de Pizzorno apparaît à la fois stimulante et lourde de périls. En mettant l'accent sur les relations qui s'établissent entre le militant et son groupe, et donc sur l'importance de la sociabilité militante⁷, elle éclaire une

facette importante de l'engagement dont l'utilitarisme est incapable de rendre compte. Le réconfort de ne pas être seul mais d'appartenir à un groupe qui partage les mêmes valeurs que soi, le sentiment valorisant d'avoir raison contre les autres, le plaisir retiré de l'activité militante... sont des dimensions souvent sous-estimées, mais pourtant décisives, de l'engagement, au-delà et parfois avant même l'obtention des revendications exprimées. Certains groupes (souvent parmi ceux qui se prétendent les plus « radicaux ») incarnent jusqu'à la caricature la dimension identitaire de l'engagement lorsqu'ils se cantonnent à l'entretien d'une posture, certes narcissiquement valorisante mais en complète déconnexion avec la réalité politique. Il ne serait guère difficile de trouver, tant à droite qu'à gauche, des exemples de telles logiques identitaires ; ils ne doivent pas masquer qu'il s'agit là d'une composante présente, à des degrés divers, dans tous les mouvements sociaux. En revanche, les difficultés apparaissent lorsque cette explication par l'identification est poussée dans le sens d'une pathologisation de l'engagement, perçu, dans certaines formulations de Pizzorno (les « phénomènes perturbants d'incertitude »), comme le fait d'individus incertains de leur identité et de leurs valeurs, et cherchant dans la sociabilité militante des réponses à des angoisses individuelles. Si la critique de l'utilitarisme d'Olson est salutaire pour la compréhension du militantisme, il est important d'éviter que celle-ci retombe dans la vision psycho-pathologisante des théories pré-olsoniennes évoquées dans l'introduction à ce chapitre.

3 Dispositions et carrières militantes

Un troisième type de travaux se sont penchés sur le portrait sociologique des militants, et spécialement de ceux qui s'engagent le plus activement, en lui consacrant leur temps, leur énergie ou leur argent, dans la défense d'une cause. Se distinguent-ils par une série de propriétés sociales du reste, majoritaire et politiquement inerte, de la population ? Existe-t-il des « viviers » de recrutement des militants ? Comment l'action collective s'articule-t-elle avec les autres activités (familiales, professionnelles...) des individus ? Et comment la « carrière » d'un militant, de son premier engagement à son (éventuel) retrait de la vie publique, se déroule-t-elle ?

Le jeu des dispositions

Qu'est-ce qui, parmi les traits sociologiques d'un individu, l'amène à développer une vision critique du monde dans lequel il vit et à adopter une attitude de rébellion ? L'étude de Gamson *et al.* (1982) présentée plus haut nous a déjà apporté quelques éléments de réponse : ceux qui les premiers ont résisté à la demande de produire un faux témoignage sont ceux qui disposaient au préalable d'une expérience et de savoir-faire contestataires. Mais cette interprétation, si elle pointe un ressort important des carrières militantes, laisse le mystère entier en ne faisant qu'expliquer, sur un mode tautologique, l'engagement présent par un engagement passé.

Une autre piste d'explication plus fructueuse est fournie par les théories de la socialisation. Le fait d'avoir grandi auprès de parents intéressés par les questions politiques, voire eux-mêmes militants, explique que des individus se tournent, souvent dès l'adolescence, vers l'action collective. Dans cette perspective, l'intérêt pour les questions politiques est largement hérité, et progressivement acquis au cours de la jeunesse au travers d'expériences

telles qu'assister aux discussions politiques des parents, regarder avec eux des émissions « politiques » à la télévision ou les accompagner dans certaines de leurs activités militantes (comme, par exemple, les défilés rituels du 1^{er} mai)⁸. D'autres univers de socialisation que la famille – mais généralement en lien direct avec elle – peuvent également jouer un rôle important dans l'acquisition de telles dispositions au militantisme. Cela est notamment le cas de l'Église, dont on sait que la fréquentation de certains groupes de jeunesse (scouts, par exemple), constituant autant de premières expériences d'activités collectives, mais également l'idéologie, attentive aux malheurs d'autrui, peuvent susciter des dispositions à la contestation. Quel qu'en soit le lieu, la socialisation politique est décisive pour l'engagement, en ce qu'elle dote d'une aptitude à définir certains éléments du monde social ou de sa propre condition comme relevant du registre politique – et non des registres individuel ou moral –, et donc à les concevoir comme susceptibles d'un traitement d'ordre lui aussi politique ; cette aptitude, on le sait, est directement corrélée au niveau de diplôme (Bourdieu 1979, chap. 8).

Les dispositions sociales des individus ne témoignent pas seulement d'une origine, mais également d'une trajectoire particulière au sein du monde social. C'est ce que montre l'étude que Bernard Pudal (1989) a consacrée aux dirigeants du PCF. Dans un parti qui s'est historiquement défini comme celui de la classe ouvrière et qui a veillé à recruter ses dirigeants au sein de celle-ci, les individus qui sont parvenus à y occuper des postes importants étaient le plus souvent des « miraculés sociaux », ayant connu une réussite scolaire inespérée en regard de leur origine modeste. Cette relative réussite sociale, en les amenant à côtoyer (spécialement à l'école) des membres de la petite bourgeoisie prompts à stigmatiser leur origine ouvrière, a été vécue sur le mode de l'ambivalence et du porte-à-faux. L'engagement communiste leur a permis de résoudre cette tension en proclamant la dignité et la fierté de cette identité ouvrière stigmatisée, tout en accédant à des postes d'intellectuels d'organisation. L'engagement communiste

procède ainsi d'une « fidèle infidélité » à la classe d'origine en ce que devenir un permanent du PCF, un professionnel de la représentation politique de la classe ouvrière, est précisément devenu le moyen d'échapper au monde du travail ouvrier sans pour autant le vivre sur le mode du reniement. Concernant plus spécifiquement le militantisme des mouvements sociaux, J. Siméant a elle aussi souligné l'influence des trajectoires sociales sur les dynamiques d'engagement. Son étude des militants de la FASTI (Fédération des associations de soutien aux travailleurs immigrés) qui soutiennent les sans-papiers indique « un recrutement de classes moyennes salariées liées à la petite bourgeoisie intellectuelle et tertiaire en ascension sociale » (Siméant, 1998, p. 364). Bon nombre d'entre eux sont par ailleurs des enseignants, et l'auteure souligne que « la posture professorale, avec ce qu'elle suppose de compétence subjectivement ressentie quant à l'intervention au sujet de la chose publique, semble donc avoir des effets certains sur la propension à l'engagement » (p. 367). Cette localisation sociologique est toutefois à elle seule insuffisante pour rendre compte de l'engagement, et plus précisément de l'engagement pour cette cause particulière qu'est celle des sans-papiers : pour J. Siméant, c'est la trajectoire qui a conduit les militants à cette position au sein de la petite bourgeoisie qui constitue le principal ressort de leur conversion à la défense des étrangers. La plupart sont issus de familles d'agriculteurs et d'ouvriers, et ont donc connu une ascension sociale, mais celle-ci a été vécue sur le mode de l'ambivalence et de la frustration. Cette « position en porte-à-faux à l'égard de leur propre situation (...) pousse des personnes se percevant comme décalées, à la fois par rapport à leur milieu d'origine et aux espoirs professionnels qu'elles auraient pu nourrir » (p. 370) à s'identifier subjectivement à cette population démunie et souffrante que forment les sans-papiers.

Un autre éclairage peut être fourni par des recherches visant à distinguer, au sein d'une même population, les individus qui s'engagent de ceux qui ne le font pas. Une telle recherche a été conduite à la fin des années 1970 par Christian de Montlibert auprès des sidérurgistes lorrains menacés par

le chômage. Considérant que « les manières de voir, de sentir, d'agir des individus les conduisent à se sentir en accord avec les manières d'agir qu'implique telle manifestation plutôt que telle autre » (Montlibert 1989, p. 137), ce sociologue s'est intéressé, dans une perspective empruntée à P. Bourdieu, aux différences d'habitus qui distinguent des ouvriers inégalement mobilisés. Son constat est que ce ne sont pas les plus dominés économiquement et culturellement (OS, immigrés, travailleurs âgés et peu diplômés) qui se mobilisent le plus souvent et le plus radicalement, mais à l'inverse de jeunes ouvriers scolairement qualifiés, syndiqués et politisés, issus de familles ouvrières elles-mêmes militantes, et qui témoignent d'une forte identification à leur classe tout en connaissant une trajectoire sociale ascendante – autrement dit ceux qui sont les plus menacés par le déclassement consécutif à la disparition de l'industrie sidérurgique. Une même stratégie de recherche a été mise en œuvre par Sophie Maurer (2001), qui a mené des entretiens à la fois avec des chômeurs ayant et n'ayant pas participé au mouvement de la fin 1997. Son travail confirme le poids de la socialisation politique et d'une expérience préalable de l'action militante, et souligne l'importance du sentiment de légitimité à exprimer publiquement, et en tant que chômeur, un ensemble de revendications (ce qui fait défaut aux chômeurs les plus résignés et culpabilisés). En revanche, elle montre, *a contrario* de Montlibert, que l'intégration sociale ne joue pas nécessairement en faveur de l'engagement : si les plus isolés trouvent dans l'action collective un moyen de tisser de nouvelles relations sociales, en revanche les chômeurs qui disposent d'un entourage solide ont tendance à rejeter le militantisme pour se replier sur la sphère familiale.

Mais le sociologue qui a avec le plus d'acuité étudié cette question est D. McAdam dans son étude du *freedom summer* de 1964 (McAdam 1988), au cours duquel des étudiants américains blancs ont passé un été au Mississippi pour y aider les Noirs à lutter contre la ségrégation raciale et à s'inscrire sur les listes électorales. L'étude des fiches d'inscription de ces étudiants lui a permis d'identifier deux populations distinctes : ceux qui

se sont inscrits mais ont finalement renoncé au séjour, et ceux qui sont effectivement partis. Les deux populations partagent de nombreux traits communs, comme une origine relativement favorisée, un haut niveau de diplômes, des valeurs humanistes et « de gauche » souvent héritées de leurs parents ainsi que des liens préalables avec d'autres jeunes engagés dans le projet. McAdam souligne l'importance, pour ce type d'engagement, de la *disponibilité biographique* : dans leur grande majorité célibataires, sans enfant et sans emploi à plein temps, les étudiants constituaient la seule population disponible pour un engagement aussi intense. Pour autant, un quart des inscrits ont finalement renoncé au projet, et la comparaison de leurs caractéristiques avec celles des étudiants qui y ont effectivement participé laisse percevoir certains ressorts ou conditions de l'engagement. Ainsi, ceux qui ont fait défection ne se distinguent pas significativement par leurs propriétés sociales⁹ ni par leurs valeurs, mais davantage par des liens plus faibles ou moins nombreux avec d'autres participants ou avec des organisateurs du projet, ainsi que par un moindre activisme antérieur. De ce point de vue, l'intégration préalable à un groupe militant semble jouer un solide rôle préventif contre les tentations de défection.

Carrière militante et désengagement

Participer au *freedom summer* impliquait d'afficher une solidarité avec la population noire au cœur du Mississippi raciste et ségrégationniste. Il s'agissait en conséquence d'une activité militante à très haut risque – trois des participants furent enlevés et assassinés –, qui allait inmanquablement marquer l'existence des participants. McAdam, qui a conduit son étude vingt ans après l'événement, a cherché à savoir dans quelle mesure il avait pu marquer l'existence de ceux qui y avaient participé, et ce une nouvelle fois en les comparant avec ceux qui avaient fait défection (McAdam 1989). La comparaison indique qui si les deux groupes sont restés politiquement actifs dans les années qui ont suivi le projet, les participants effectifs l'ont été plus intensément et durablement que ceux qui y ont renoncé. Le séjour au Mississippi

n'a pas eu pour seul effet de radicaliser ces étudiants ; il a également eu des conséquences sur la suite de leur vie, puisque la comparaison indique qu'ils sont entrés sur le marché du travail et se sont mariés plus tardivement, et qu'ils ont connu des carrières professionnelles et des histoires conjugales beaucoup plus instables que ceux qui avaient fait défection.

Un des acquis de l'étude de McAdam est de réfuter la représentation, courante aux États-Unis, de militants des années 1960 ayant tourné le dos à leurs idéaux de jeunesse et qui, désormais convertis au capitalisme, poursuivraient de brillantes carrières d'hommes d'affaires¹⁰. Les activistes du mouvement des droits civiques n'ont, dans leur écrasante majorité, jamais changé de philosophie politique ; ils ont poursuivi leurs luttes sur d'autres terrains (pacifisme et féminisme, notamment) et en ont payé le coût par des carrières professionnelles moins rémunératrices et des vies familiales plus instables. Mais cette étude a un autre avantage : elle ouvre à une approche du militantisme en termes de *carrière*. En d'autres termes, tomber tout petit dans la marmite du militantisme produit bien souvent des effets tout au long de la vie – et ce même si les terrains ou les formes de lutte peuvent évoluer au fil du temps.

Les études réunies par O. Fillieule et N. Mayer dans un numéro de la *Revue française de science politique* (vol. 51, n° 1-2) prouvent la fécondité de cette approche, notamment en pointant l'importance des logiques de reconversion qui traversent les carrières militantes. Eric Agrikoliansky (2001, 2002) montre ainsi que les militants de la Ligue des droits de l'homme la rejoignent fréquemment à l'issue d'un parcours riche en expériences militantes mais qui, soit effet de l'âge (retraite qui clôt une phase de militantisme syndical), soit désenchantement et frustration devant une appropriation des responsabilités partisans par des professionnels de la politique, préfèrent rejoindre une association dont les activités et préoccupations interdisent tout « carriérisme » tout en satisfaisant leur volonté de mener une action concrète et « de terrain ». Philippe Juhem (2001) montre quant à lui ce que la création de SOS-Racisme doit aux reconversions à la fois

professionnelles et idéologiques d'anciens militants d'extrême gauche qui se sont construits au début des années 1980, par la fondation d'une organisation antiraciste d'un nouveau type et l'entrée au Parti socialiste, une opportunité de professionnalisation et de promotion politiques. Les études de J. Siméant (2001, sur l'engagement humanitaire) et de S. Ollitrault (2001, sur les écologistes) publiées dans le même numéro pointent une imbrication similaire de logiques politiques et professionnelles : le militantisme n'est pas seulement une manière de défendre ses idées, ce peut aussi être une activité rémunératrice dans laquelle on peut « faire carrière » tout en agissant conformément à ses valeurs.

Toutes ces études tendent à montrer que le militantisme est une activité qui exige, mais aussi qui permet d'acquérir, un certain nombre de compétences spécialisées, d'autant plus insaisissables qu'elles ne relèvent pas d'un savoir formalisé. Savoir organiser une manifestation, négocier avec les forces de l'ordre, éviter qu'une action « dérape » dans la violence (Doidy, 2004), mener une réunion en faisant converger des opinions opposées ou retourner en sa faveur une assemblée hostile... sont des savoir-faire d'ordre avant tout pratique que les militants acquièrent dans et par leur activisme et qui, une fois maîtrisés, peuvent être appliqués dans une multiplicité d'univers sociaux (Thévenot 1999 ; Mathieu 2002a). De la sorte s'explique que des militants puissent facilement passer d'une cause à l'autre et construire de brillantes carrières militantes (ou professionnelles), éventuellement en franchissant les frontières entre des univers différents (espace des mouvements sociaux, champ politique, champ syndical, humanitaire...). Le cas de ces militants en charge, dans les années 1970, de la rédaction du quotidien de la Ligue communiste révolutionnaire *Rouge* qui, pour certains d'entre eux, ont ensuite connu une brillante carrière dans le monde des médias est un bon exemple d'une telle reconversion de compétences (Bensaïd 2004, chap. 13). L'identification des lieux ou instances de formation militante permet d'expliquer que l'on retrouve dans des mouvements sociaux pourtant hétérogènes des individus issus des mêmes groupes de

socialisation, qui agissent comme autant de foyers de recrutement pour une multiplicité de causes. Ainsi J. Siméant (1998), pour les soutiens français aux sans-papiers, et F. Passy (1998), pour les militants pacifistes et tiers-mondistes suisses, ont-elles identifié ces deux mêmes viviers de militants que sont l'activisme d'extrême gauche et le militantisme chrétien.

La dynamique propre au militantisme explique en grande partie ces carrières, en ce que s'engager dans une cause amène très vite, par la connexion entre terrains de lutte proches ou la participation à des réseaux d'associations, à rejoindre une multiplicité de mouvements. Les militants sont ainsi souvent « multicartes » (engagés à la fois dans des mouvements sociaux, un syndicat, un parti politique et une multiplicité d'associations) et « multicauses » (présents sur différents terrains de lutte). En d'autres termes, le militantisme est fréquemment à lui-même son propre moteur, et sa pratique conduit à multiplier les engagements. Mais le contexte joue aussi un rôle important : au fil du temps, des causes s'affaiblissent, perdent leur crédibilité voire disparaissent, et leurs militants, loin de renoncer à toute activité publique, reconvertissent leurs compétences dans de nouveaux mouvements. Ainsi Gérard Mauger (1994) interprète-t-il la floraison des « nouveaux mouvements sociaux » des années 1970 comme le produit de la reconversion d'investissements politiques antérieurs, et plus précisément d'investissements révolutionnaires déçus. La crise de Mai n'ayant pas, au final, débouché sur le « grand soir » attendu, nombreux ont été au début des années 1970 les militants (préalablement socialisés à des formes d'activité politique d'ordre avant tout protestataire) à quitter les organisations gauchistes pour s'investir dans une multiplicité de causes émergentes, telles que le féminisme, l'écologie ou la défense des populations marginales.

Mais il peut également arriver que l'intérêt pour le militantisme s'épuise : l'activiste forcé se lasse de ses quatre ou cinq réunions ou manifestations hebdomadaires et décide de se désengager. Albert Hirschman a évoqué cette question dans *Bonheur privé, action publique* (1983), livre dans lequel il pose la *déception* en moteur tant de l'intérêt pour les affaires

publiques que de la construction du bonheur privé. Sa critique, déjà évoquée, de l'utilitarisme l'amène à privilégier les *variations* de perceptions et de définitions de leur pratique par les acteurs : un investissement militant pourra être sa propre fin, et constituer en lui-même une rétribution pendant un temps, mais susciter à moyen ou long terme une déception qui conduira à un repli sur la sphère privée – le phénomène inverse (l'engagement comme remède à la monotonie de la vie de famille, par exemple) étant tout autant imaginable. Diverses raisons peuvent ainsi conduire à renoncer à l'action publique pour se consacrer à son bonheur individuel, que ce soit le succès de la lutte (« que reste-t-il à faire au républicain après l'abolition de la monarchie ? », se demande Hirschman page 162), son évolution sur une voie désapprouvée par le militant (radicalisation trop extrême ou à l'inverse affadissement réformiste) ou encore l'épuisement causé par un surengagement qui, en absorbant l'essentiel du temps et de l'énergie du militant, a des effets dévastateurs sur sa santé ou sa vie privée. Ce sont de tels effets d'épuisement (*burn out*), causés par la confrontation quotidienne à la maladie et à la mort, que O. Fillieule et C. Broqua ont repérés comme une cause fréquente de désengagement au sein des associations de lutte contre le sida (Fillieule & Broqua 2004)¹¹.

4 Un militantisme en mutation ?

Un dernier point reste à traiter en conclusion à ce chapitre. Si l'investissement militant évolue au fil de l'existence individuelle, il n'est pas absurde de postuler que les formes de l'engagement se transforment de même au gré des changements de la société. C'est en tout cas la conclusion à laquelle est parvenu Jacques Ion dans un ouvrage intitulé *La Fin des militants?* (Ion 1997). Le point d'interrogation du titre indique bien que la thèse défendue par Ion n'est pas tant celle d'un désengagement général que d'une mutation de ses formes. Ainsi assisterait-on à un effacement des organisations bureaucratiques et hiérarchisées au profit de groupements plus informels et décentralisés (dans le monde du travail, les coordinations prendraient ainsi la relève des grandes confédérations syndicales). Surtout, l'engagement individuel se ferait désormais moins intense, comme si les militants prenaient garde à ne pas se laisser piéger par la logique épuisante du surengagement et veillaient à ce que leur individualité soit davantage respectée ; en témoigneraient la réduction du nombre et de la durée des réunions ou l'affaiblissement de la sociabilité militante. À l'investissement total et durable de ceux qui font don de leur personne à leur cause, se substituerait un engagement « post-it », ponctuel et prêt à passer d'une cause à une autre, et auquel les individus désormais « distanciés » refuseraient de sacrifier leur vie privée et leur identité personnelle.

Beaucoup d'éléments – de la baisse des effectifs syndicaux à l'émergence de nouvelles formes organisationnelles moins centralisées et hiérarchisées – plaident en faveur de la thèse de J. Ion. Elle n'en a pas moins été radicalement remise en cause par A. Collovald (2002), selon qui le « militantisme distancié » ne correspondrait pas tant à une mutation des engagements qu'à une vision sociologique normative, dont un effet serait la disquali-

fication – en les présentant comme dépassées ou contraignantes – des formes de militantisme propres aux classes populaires. Insuffisamment attentives à l'hétérogénéité des formes d'engagement, et élaborées sans prendre en compte les effets de la déstabilisation du militantisme dans un contexte défavorable aux travailleurs et à leurs organisations (chômage de masse qui offre aux employeurs une « armée de réserve » à opposer aux revendications salariales, harcèlement des représentants syndicaux dans les entreprises, criminalisation de certaines formes d'action, etc.), les thèses du type de celle de J. Ion faciliteraient selon A. Collovald « une démonstration pensée en termes d'avancées vers la modernité et de progression vers une plus grande liberté individuelle et maîtrise de son destin (...) au prix d'une erreur de perception liée ici à la visite impatiente d'un passé plus que virtuel » (p. 187). L'évolution des pratiques militantes (qu'il ne s'agit bien évidemment pas de nier) ne devrait ainsi pas tant être comprise comme un surgissement d'inédit que resituée dans un contexte dont les transformations, en affectant spécialement les coûts, risques et ressources de l'engagement, en rendent certaines formes davantage accessibles, visibles ou valorisantes que d'autres.

Comment les mouvements sociaux sont-ils organisés ?

- 1 Sur les approches des mouvements sociaux à tonalité psychologique antérieures à Olson, voir Mann (1991), Chazel (1992), Fillieule et Péchu (1993) et Neveu (1996).
- 2 On reconnaît là le modèle, sensiblement modifié, de la célèbre expérience de Milgram, au cours de laquelle des individus étaient conduits à commettre des actes contraires à leur propre morale (brutaliser une personne qui leur était inconnue et indifférente) parce que enjoins de le faire par une autorité qu'ils reconnaissaient comme légitime.
- 3 Ceux-ci se retrouvent parmi les participants membres d'associations ou de syndicats, et ayant déjà participé à des manifestations ou à des grèves. Les auteurs font également remarquer que ces expériences et savoir-faire sont corrélés à un haut niveau de diplômes (p. 91).
- 4 D'autres tentatives d'articulation de la structure des opportunités et de l'analyse des cadres ont été réunies dans McAdam, McCarthy et Zald (1996).
- 5 On peut même se demander si ce n'est pas l'inverse qui, en réalité, se produit : les discours flous et ambigus, parce que susceptibles d'une multiplicité d'interprétations et d'appropriations, pourraient fort bien être les plus mobilisateurs. Pour une critique plus développée de l'analyse des cadres contestataires, cf. Cefai et Trom (2001) et Mathieu (2002a), et pour une approche alternative du poids des représentations et des idéologies dans les mouvements sociaux, cf. Zald (2000).
- 6 Pizzorno ne nie pas que la participation politique corresponde à une poursuite d'intérêts ; simplement ceux-ci ne sont pas évalués par un individu isolé mais sont produits grâce et par son intégration à un collectif : « Pour qu'il puisse déterminer quels sont ses intérêts, calculer coûts et bénéfiques, le sujet agent devra donc être assuré de son identité par l'appartenance à une collectivité unifiante. Il en recevra les critères qui lui permettront de définir ses intérêts et de donner un sens à son action » (p. 352 ; sur cette question voir aussi Douglas 2004 [1986]).
- 7 Voir, à ce propos, l'étude de Gildas Renou (2003) sur les liens de sociabilité au sein du syndicat SUD.
- 8 Voir l'entreprise de renouvellement des approches de la socialisation politique dont témoigne un dossier récent de la *Revue française de science politique* (vol. 52, n° 2-3, 2002).
- 9 À l'exception des femmes, dont un certain nombre de candidatures ont été rejetées par crainte que leur présence crée des difficultés dans un contexte de racisme exacerbé où les relations entre hommes noirs et femmes blanches constituaient une question des plus sensibles.
- 10 Une représentation comparable affecte en France les « soixante-huitards ». Isabelle Sommier (1994) a bien montré comment cette représentation d'anciens gauchistes devenus « réalistes » et convertis au libéralisme a été le fait d'un petit groupe d'acteurs qui ont réussi à s'approprier, et à reconstruire d'une manière propre à légitimer leurs reconversions politiques ou professionnelles, la mémoire des événements de Mai (voir aussi Bensaïd 2004).
- 11 Les contributions réunies par O. Fillieule (2004) donnent de riches éléments de compréhension des logiques, différentes selon les mouvements, du désengagement.

Nous avons souligné, dans le premier chapitre, l'importance de la dimension *collective* des mobilisations. À l'état isolé, une protestation individuelle est politiquement inefficace, et doit se coaliser avec d'autres pour pouvoir prétendre peser politiquement. D'où l'importance, pour les activistes, de construire et de consolider la dimension collective de leur mobilisation, c'est-à-dire, le plus souvent, de se doter d'une forme minimale d'organisation à même de maximiser le potentiel protestataire du groupe et d'assurer son existence dans la durée.

L'importance de cette dimension organisationnelle a de longue date été intégrée par les leaders contestataires, et notamment par Lénine qui en avait fait un élément central de la « théorie » révolutionnaire exposée dans *Que faire?* Elle est également au centre d'un courant d'analyse des mouvements sociaux apparu aux États-Unis pendant les années 1970 et qui a joué un rôle décisif pour le développement de la sociologie de l'action collective : le courant de la mobilisation des ressources.

1 Les organisations de mouvement social

Les fondateurs de la mobilisation des ressources, et spécialement John McCarthy et Mayer Zald (1977), sont sans doute ceux qui ont le plus radicalement remis en cause le poids du mécontentement dans la genèse des mouvements sociaux. Pour ces auteurs, il y a en effet toujours suffisamment d'insatisfaction latente dans un groupe ou une société pour déclencher une mobilisation. Mais ce qui permet (ou non) le passage à l'action collective est la disponibilité (ou l'absence) des *ressources* nécessaires pour construire le mouvement et diffuser ses revendications dans l'espace public. Ces ressources peuvent être matérielles (un local de réunion, un téléphone, une photocopieuse pour imprimer des tracts, etc.) aussi bien qu'immatérielles (des savoir-faire militants, des contacts avec des journalistes, etc.). La tâche, décisive, de leur accumulation et de leur mobilisation pour l'action protestataire revient à des structures *ad hoc*, que McCarthy et Zald appellent des « organisations de mouvement social ».

Les ressources organisationnelles

Les organisations de mouvement social (expression habituellement abrégée en *SMO*, *social movement organizations*) sont au centre de l'approche de McCarthy et Zald non seulement en ce que « l'agrégation de ressources requiert une forme minimale d'organisation » (1977, p. 1216), mais également parce qu'elles sont les seules, en « définissant, créant et manipulant » (p. 1215) le mécontentement, à pouvoir donner forme et visibilité à des opinions individuelles dispersées ou isolées. Un mouvement social, dans cette optique, n'est pas réductible à une organisation, en ce qu'il est avant tout « une structure de préférence orientée vers le changement social » (p. 1218), tandis qu'une SMO est « une organisation complexe, ou formelle,

dont les objectifs s'identifient à ceux d'un mouvement social (...) et qui entreprend d'atteindre ces objectifs » (*ibid.*). Cette distinction est utile en ce qu'elle pointe qu'un mouvement social n'est pas nécessairement mobilisé dans son intégralité, des individus pouvant partager les opinions d'une SMO sans pour autant s'engager. Elle permet également de comprendre qu'une mobilisation puisse très largement dépasser le cadre des organisations qui la portent, et éventuellement les déborder lorsque le mouvement se radicalise ; tel fut le cas en mai 1968 lorsque les salariés refusèrent de reprendre le travail après que les représentants syndicaux leur eurent présenté les avancées obtenues lors des négociations de Grenelle. Elle offre enfin les moyens de comprendre que certaines causes, pourtant partagées par une fraction extrêmement minoritaire de la population et dépourvues de « base » réelle, puissent avoir une grande audience publique du fait qu'elles sont portées par des organisations largement pourvues en ressources (c'est par exemple le cas de certaines SMO provie).

Porter l'attention sur les SMO impose de prendre en compte, dans l'analyse d'un mouvement quel qu'il soit, les contraintes inhérentes au maintien et à la conduite d'une organisation, et qui n'entretiennent parfois que des rapports distants avec la nature de la cause défendue. Ainsi n'est-il pas rare de voir apparaître des tensions entre militants, certains reprochant à d'autres de perdre de vue les enjeux de la lutte et de se soucier uniquement de la marche de l'organisation, tandis que les seconds, inquiets par exemple du mauvais état des finances, stigmatisent l'irréalisme des actions ou campagnes imaginées par les premiers. Ainsi également peut-on comprendre certains débats internes aux SMO, des modes d'acquisition de ressources apparaissant comme illégitimes en regard des objectifs de l'organisation. Un vif débat a par exemple agité Act Up lorsque s'est posée la question de son éventuel financement par des firmes pharmaceutiques, lequel paraissait à de nombreux militants présenter un risque de dépendance et de perte de capacité critique, pour une association qui a fait de la critique de l'industrie du médicament un de ses axes forts. De même des associations

refusent-elles toute subvention publique de crainte que cela induise un rapport de sujétion, et une perte d'autonomie critique, à l'égard du champ politique. Différentes modalités de fonctionnement ou de recueil de fonds sont classiquement employées par les SMO. Pendant longtemps, les systèmes des objecteurs de conscience, des contrats emploi solidarité ou des emplois-jeunes ont permis à des mouvements de bénéficier d'un personnel de permanents peu coûteux (puisque financé sur fonds publics), et souvent d'autant plus efficace qu'il était recruté parmi leurs membres ou sympathisants. De même les mailings de demandes d'appui financier à des fichiers d'adresses transmis par des SMO proches, ou les concerts de soutien dans lesquels des musiciens sympathisants acceptent de jouer gratuitement, constituent des sources de financement parmi les plus communes dans les mouvements sociaux français.

La précarité financière endémique de très nombreuses SMO montre que les ressources sont, dans l'espace des mouvements sociaux, marquées par la rareté. Cela explique que les relations entre SMO proches soient souvent empreintes de concurrence (pour des militants, des soutiens financiers, des subventions, une présence dans les médias, etc.). McCarthy et Zald ont rendu compte de cette concurrence en proposant la notion d'*industrie de mouvement social* (*social movement industry, SMI*), qui regroupe l'ensemble des SMO actives sur un terrain de lutte donné – de la même manière que des entreprises proposant le même type de produit, et en concurrence pour la même clientèle, forment elles aussi une industrie. Ainsi, des SMO comme Agir ensemble contre le chômage (AC !), le Mouvement national des chômeurs et des précaires (MNCP) et l'Association pour l'emploi, l'information et la solidarité des chômeurs et travailleurs précaires (APEIS) forment la SMI de la défense des privés d'emploi, tandis que Laissez-les vivre, SOS-Tout-Petits et La Trêve de Dieu sont partie prenante de la SMI provie. La concurrence qui existe entre SMO d'une même SMI est souvent bien réelle, et lourde de conséquences sur leurs relations mutuelles ; elle ne doit toutefois pas occulter qu'œuvrant sur le même terrain et dans

la poursuite d'objectifs similaires, ces organisations savent généralement surmonter leurs différends et unir leurs forces lorsque l'urgence de la lutte ou la gravité de la situation l'imposent (comme l'ont montré les SMO de chômeurs lors du mouvement de l'hiver 1997).

Mais il est un autre aspect important des relations entre le mouvement social et la SMO qui l'incarne que l'analogie économique privilégiée par McCarthy et Zald tend à ignorer, et qui est le rapport de *délégation* qui les unit. L'organisation, en effet, se pose en représentante du groupe dont elle entend porter la parole et défendre les intérêts; dans les deux exemples évoqués plus haut, AC! se pose en porte-parole de l'ensemble des chômeurs (et pas seulement de ses adhérents) et La Trêve de Dieu entend protéger « les enfants à naître ». Ce faisant, l'organisation contribue à faire exister le groupe dont elle se pose en représentante et qui – l'exemple des fœtus le montre bien – peut n'avoir qu'une existence collective des plus indécisées. C'est à ce processus, qu'il appelle l'« effet d'oracle », que P. Bourdieu s'est intéressé dans « La délégation et le fétichisme politique »¹. Pour lui, un groupe, et *a fortiori* un groupe dominé, ne peut accéder à l'existence politique que par le moyen de la délégation du pouvoir de le représenter à une organisation et à un porte-parole: « l'acte de symbolisation par lequel se constitue le porte-parole, la constitution du "mouvement", est contemporain de la constitution du groupe; le signe fait la chose signifiée, le signifiant s'identifie à la chose signifiée, qui n'existerait pas sans lui, qui se réduit à lui » (Bourdieu 2001, p. 263). Ainsi, pour prendre un exemple extrême mais éclairant, sans les organisations provie qui se posent comme leurs représentantes, les fœtus n'auraient pas d'existence politique. L'effet d'oracle, de ce point de vue, est celui « grâce auquel le porte-parole fait parler le groupe au nom duquel il parle, parlant ainsi avec toute l'autorité de cet absent insaisissable » (p. 269).

L'analyse de Bourdieu est importante pour comprendre les enjeux, mais aussi les périls, du passage du statut informel et désorganisé du mouvement social (au sens de McCarthy et Zald de « préférences orientées vers

le changement social ») à celui d'organisation de mouvement social. Décisive pour pouvoir exister et peser politiquement (ne serait-ce que pour s'engager dans une négociation), l'organisation et ses porte-parole portent en eux le danger de la *dépossession*, c'est-à-dire de l'usurpation du pouvoir collectif des mandants par leurs porte-parole et de l'asservissement des intérêts du groupe aux intérêts particuliers de l'organisation et de ses représentants: pour Bourdieu, « il y a une sorte d'antinomie propre au politique qui tient au fait que les individus – et d'autant plus qu'ils sont plus démunis – ne peuvent se constituer (ou être constitués) en tant que groupe, c'est-à-dire en force capable de se faire entendre et de parler et d'être écoutée, qu'en se déposant au profit d'un porte-parole » (p. 260). Des travaux classiques, tels ceux de Roberto Michels, ont signalé ce péril de l'usurpation, en pointant notamment la propension des élus à oublier ceux qui les ont mandatés pour ne plus poursuivre que les enjeux propres à leur carrière de professionnels de la politique. Certains courants (dont, en premier lieu, les libertaires) ont développé une grande vigilance à cet égard, et nombre d'organisations ont imaginé diverses procédures – mandat impératif, interdiction du cumul, procédures de révocation... – à même de prévenir les risques d'usurpation ou d'appropriation du pouvoir. Aucune n'est cependant parvenue à totalement conjurer la règle fatidique selon laquelle « il faut toujours risquer l'aliénation politique pour échapper à l'aliénation politique » (Bourdieu 2001, p. 261).

Les organisations en question

Reconnaître l'importance des organisations ne signifie donc pas que leur rôle soit dépourvu de toute ambiguïté, et les sociologues sont loin d'avoir des visions convergentes sur la nature – positive ou négative – de leur influence sur le succès ou la pérennité des mobilisations. Ainsi W. Gamson (1990 [1975]) a-t-il avancé, sur la base d'une étude comparative de 53 mouvements sociaux américains, qu'entre autres éléments déterminants, la variable organisationnelle comptait parmi les plus importantes pour la réus-

site d'une mobilisation. Plus précisément, son étude montre que les SMO les plus bureaucratiques sont mieux armées, grâce à un partage des tâches gage de plus grande efficacité, pour faire rapidement face aux impératifs du combat politique. Celles dont les structures de pouvoir sont les plus centralisées seraient de leur côté les mieux à même d'échapper à ce péril majeur de l'action politique qu'est le factionnalisme, dans le même temps que l'existence d'un leader connu favoriserait l'identification publique du mouvement. À l'inverse, pour Gamson, un « groupe décentralisé, non bureaucratique et confronté à des divisions internes sera condamné à l'échec » (p. 108). Dans *Poor People's Movements* (1977), Frances Fox Piven et Richard Cloward ont contesté cette vision positive de l'action militante organisée. Ils avancent en effet, en se fondant sur une étude de quatre mouvements américains (ceux des chômeurs, des ouvriers de l'industrie, des droits civiques et pour les droits sociaux), que c'est lorsque ces mouvements étaient inorganisés, et mobilisaient des stratégies de perturbation sociale et de confrontation avec les autorités, qu'ils ont remporté leurs principales batailles. À l'inverse, leur passage au stade organisé, souvent après l'obtention de ces premiers succès, a été marqué par une perte de combativité qui s'est rapidement révélée défavorable à la cause défendue. La responsabilité en incombe principalement, selon Piven et Cloward, aux leaders des SMO qui, pris dans les enjeux de construction et de consolidation de leurs organisations, font défaut aux populations mobilisées précisément au moment où celles-ci ont besoin d'eux : « Quand les ouvriers s'insurgeaient dans des grèves, les organisateurs collectaient des cartes d'adhésion ; quand les locataires refusaient de s'acquitter de leur loyer et résistaient aux policiers, les organisateurs formaient des comités d'immeubles ; quand les gens brûlaient et pillaient, les organisateurs profitaient de ces "moments de folie" pour rédiger des statuts » (p. 22). Mais, plus grave encore, ces « hommes d'appareil » agiraient de manière à freiner et à émousser le potentiel perturbateur des mobilisations populaires – en « sortant les gens des rues pour les conduire vers les salles de réunion » (*ibid.*) – et cela parce qu'ils seraient

cooptés, et réduits en dépendance, par des membres de l'« élite » inquiets devant le développement de la contestation. Pour Piven et Cloward, « les leaders et les organisateurs des classes modestes facilitent involontairement, en fin de compte, les efforts des élites pour canaliser les masses insurgées dans la "politique normale" (...) Quand le tumulte est apaisé, ces organisations disparaissent le plus souvent, car sans utilité désormais pour ceux qui ont apporté les ressources nécessaires à leur survie. Ou l'organisation subsiste en devenant de plus en plus soumise à ceux de qui elle dépend » (*ibid.*). La thèse de Piven et Cloward est trop outrée, et laisse trop de place au « complot », pour être pleinement convaincante. Elle n'en relève pas moins la tension, repérable dans bien des luttes collectives, qui peut apparaître entre populations mobilisées sur un registre radical et organisations qui tentent de « calmer le jeu » en valorisant la concertation et la négociation. Chaque lutte ayant ses enjeux propres et prenant place dans un contexte spécifique, il serait délicat de trancher une fois pour toutes, comme tendent à le faire Piven et Cloward, en faveur de la radicalité ou du compromis. Il n'en reste pas moins que le rôle, stigmatisé comme démobilisateur, de certaines organisations à ces dernières années été l'objet de critiques récurrentes, intéressantes pour notre propos en ce qu'elles ont donné naissance à de nouvelles structurations militantes. Les *coordinations*, apparues en France au milieu des années 1980, ont été porteuses d'un tel renouvellement des formes contestataires (spécialement, mais non exclusivement, dans le monde du travail) fondé sur une critique des dérives « bureaucratiques » des organisations – syndicales tout particulièrement – préexistantes. Les coordinations étudiantes (comme lors du mouvement de décembre 1986), des cheminots, des instituteurs (Geay 1991), mais surtout des infirmières (Kergoat 1992 ; Hassenteufel 1993) de la fin des années 1980 se distinguent par leur brève existence, limitée à la durée du conflit, et par une volonté d'autocontrôle de la lutte par ceux qui la mènent. Cette volonté, qui traduit une défiance à l'égard de la délégation de pouvoir sur laquelle repose l'action syndicale traditionnelle, s'incarne dans la pratique

des assemblées générales, à la fois lieux d'expression de l'avis de chacun, de circulation de l'information sur l'état de la lutte et de légitimation de délégués dont le mandat est remis à en jeu à chaque assemblée.

Selon P. Hassenteufel (1991), l'émergence des coordinations participerait de la promotion d'identités professionnelles rénovées, principalement parmi les nouvelles générations qui ne se reconnaissent pas dans les structurations identitaires (interprofessionnelles ou fondées sur la branche, l'aire géographique voire les orientations idéologiques) traditionnellement proposées par les syndicats. Pour B. Geay, elle correspondrait, dans le cas des instituteurs, aux transformations de la composition d'une profession qui recrute davantage d'individus à fort capital scolaire, issus des couches dominantes et entretenant un rapport critique et désabusé à la culture traditionnelle du métier. On ajoutera que si la référence aux coordinations s'est faite plus rare depuis quelques années, cela n'est sans doute pas dû au fait que cette forme de mobilisation serait « dépassée », mais davantage à son intégration comme modalité de conduite des luttes, acceptée par les syndicats et parfois promotrice d'un regain de syndicalisation. C'est ce que laisse entendre l'étude que Didier Leschi (1997) a consacrée à la mobilisation des cheminots lors du mouvement de novembre-décembre 1995, dans laquelle il montre que la « multiplication des assemblées générales est plutôt le signe d'un investissement par les responsables syndicaux d'une forme dont la dynamique remettait en cause l'articulation, dans la gestion des conflits, entre base gréviste et direction syndicale des conflits » (p. 520).

Comme les partis politiques, les SMO sont soumises à des conflits internes, visant à la maîtrise de la stratégie et des objectifs de la lutte, et opposant différentes tendances pour le contrôle des postes de direction. Ces luttes peuvent prendre une tonalité plus ou moins policée (notamment lorsque la SMO est dirigée par un leader à la légitimité incontestable) ou exacerbée et, dans ce dernier cas, conduire à des scissions donnant lieu à deux organisations rivales, actives sur le même terrain ; la création de Droit au logement, étudiée par C. Péchu (1996), issue d'une scission du Comité des

mal-logés, relève d'un tel processus conflictuel. L'incapacité d'une SMO à intégrer l'ensemble des préoccupations de ses membres, ou à s'engager sur de nouveaux terrains de lutte, peut elle aussi provoquer la création de nouvelles organisations. C'est ce que montre l'histoire du féminisme américain, dont certains courants sont nés à la fin des années 1960 du départ de militantes du mouvement gauchiste, exaspérées d'y être cantonnées à des activités subalternes et d'y subir le mépris de leurs dirigeants qui considéraient les « problèmes féminins » comme des questions superficielles, dont l'examen « pouvait bien attendre après la révolution » (Freeman 1973, p. 800). Cet exemple signale que même les SMO les plus « progressistes » ne parviennent pas toujours à empêcher la reproduction en leur sein de rapports de domination, et notamment la domination masculine. Les critiques adressées par les féministes altermondialistes à l'égard des forums sociaux – dont les tribunes sont parfois uniquement composées d'hommes – montrent que la situation dénoncée à la fin des années 1960 par les féministes étudiées par Freeman n'est pas un cas isolé et n'appartient pas à une époque révolue.

Il est un dernier point à signaler concernant l'évolution des SMO, qui est que leur mode d'existence ou leur définition ne sont pas nécessairement constants au fil du temps, mais peuvent au contraire évoluer au gré des changements de contexte. C'est ce que montre Verta Taylor (2004) dans son étude de la période de reflux qu'a connue le féminisme américain entre ces deux périodes d'intense activité que furent le mouvement pour le droit de vote des femmes des années 1920 et le mouvement féministe des années 1960. Durant ces années défavorables à la cause des femmes, le féminisme s'est en quelque sorte « mis en veille », sous la forme d'un réseau de ce que V. Taylor appelle des « organisations dormantes » (*abeyance structures*), à même de maintenir un carré d'activistes très engagées et de jouer le rôle de passeurs entre deux étapes de la mobilisation. Ces organisations ont ainsi, dans la discrétion, rempli trois missions essentielles pour la survie de la cause : le maintien de réseaux activistes, l'entretien d'un répertoire

de buts et de tactiques, et la promotion d'une identité collective « qui offre aux participants un but moral et un sens du devoir ». Elles ont été d'un très précieux secours lorsque, le contexte redevenant favorable à la cause des femmes dans les années 1960, s'est reconstitué le mouvement féministe. Un rôle comparable de zone de repli et de réorganisation semble avoir été joué, respectivement, par la presse d'extrême droite dans les années qui ont suivi la Libération (Baudinière 2003) et par les champs syndical et associatif pour les militants d'extrême gauche dans la période de reflux des projets révolutionnaires des années 1980-1990 (Johsua 2004).

2 Différents statuts militants

La distinction entre mouvement social et organisation de mouvement social proposée par McCarthy et Zald souligne la diversité des rapports à l'engagement, et permet notamment de rappeler que l'on peut parfaitement adhérer à une cause et agir pour la défendre (en signant une pétition, en rejoignant une manifestation...), sans pour autant s'acquitter d'une cotisation à l'organisation qui la porte. Mais l'appareil conceptuel proposé par les deux sociologues américains ne se limite pas à cette distinction en différents niveaux d'intensité de l'engagement ; il pointe également les différences de statut au sein d'une même mobilisation.

Des niveaux de ressources inégaux

McCarthy et Zald proposent ainsi de distinguer les « adhérents » (*adherents*), qui « partagent les objectifs d'un mouvement », des « membres actifs » (*constituents*) qui, eux, apportent des ressources à une SMO (1977, p. 1221) ; l'enjeu, pour une SMO, est de faire passer les individus de la première catégorie à la seconde, ainsi que de maintenir constant l'engagement de ses membres actifs. Adhérents et membres actifs ont pour trait commun de ne contrôler que des niveaux de ressources réduits ; en cela, ils s'opposent à une autre catégorie, celle des « élites », qui contrôlent un volume de ressources beaucoup plus important. Tous ces individus ont, en dépit de ce qui les sépare, pour trait commun de partager les objectifs du mouvement. Tel n'est pas le cas de deux autres catégories : celle des « spectateurs » (*bystander public*), qui observent le mouvement sans avoir d'avis sur la validité de ses revendications, et celle des « bénéficiaires potentiels » (*potential beneficiaries*), qui tireront un avantage de l'éventuel succès de la mobilisation, mais sans nécessairement en partager les options politiques ou idéologiques².

Mais la distinction sans doute la plus féconde est celle qui existe entre bénéficiaires et « militants par conscience » (*conscience constituents*). Ces derniers (qui peuvent être tant des « adhérents » que des « membres actifs ») se singularisent par leur engagement dans une mobilisation dont, à la différence des bénéficiaires potentiels, ils ne tireront aucun avantage personnel de l'éventuel succès. Les militants par conscience (ou « militants moraux ») sont particulièrement présents au sein des mouvements de défense des populations dominées – intellectuels « compagnons de route » du mouvement ouvrier, syndicalistes défendant les chômeurs, Français soutiens des sans-papiers, etc. –, et cette présence est le plus souvent décisive en ce que, mieux dotés que ceux qu'ils défendent, ils peuvent leur apporter les ressources qui leur font défaut. Cette nécessité de l'alliance entre groupes politiquement dominés et soutiens mieux dotés a été très tôt identifiée par les théoriciens de la mobilisation des ressources : A. Oberschall note ainsi que « les minorités défavorisées sont en mauvaise posture pour initier un mouvement protestataire par leurs propres moyens » (1973, p. 214), et W. Gamson ajoute qu'elles doivent en conséquence « trouver des solutions pour attirer des soutiens à leur cause » (1990 [1975], p. 140). Le cas récent de la grève des femmes de ménage du groupe hôtelier Arcade est de ce point de vue exemplaire. Ces femmes présentaient *a priori* un ensemble de handicaps devant l'action collective – étrangères, ne maîtrisant pas totalement la langue française, sans capital scolaire, vivant dans des conditions d'existence précaires et surtout dépourvues de toute expérience de la lutte collective, le tout face à un employeur particulièrement insaisissable (sous-traitant d'une multinationale) – qu'elles ont pu surmonter grâce à la présence à leurs côtés d'un comité de soutien composé de syndicalistes français (de SUD et de la CNT, notamment) à même de les conseiller (Eff, 2003). L'exemple plus ancien du mouvement des prostituées de 1975 (Mathieu 2001) a donné lieu à un processus comparable : les prostituées dépourvues de tradition contestataire ont bénéficié du soutien actif de militants chrétiens qui leur ont apporté les ressources de leur savoir-faire militant (rédaction de tracts, par exemple), de

leur capital social (contacts avec la presse, liens avec la hiérarchie catholique importants pour une action prenant la forme d'une occupation d'église) ainsi que de leur légitimité sociale.

Le concept de membre par conscience a été critiqué par A. Collovald (2002), qui a mis en garde contre son utilisation a-critique, laquelle expose à placer au principe de l'engagement les invocations d'altruisme des militants eux-mêmes et, au final, à ignorer les rétributions (spécialement, mais non exclusivement, symboliques) que ceux-ci peuvent retirer tant de leur engagement que de l'invocation de son caractère « moral » ou « désintéressé ». Cette mise en garde est sociologiquement salutaire, mais elle ne doit pas conduire à négliger le principal intérêt du concept, qui est de pointer les différences de statut – en regard des niveaux de ressources ou d'attentes à l'égard des résultats de l'action – qui peuvent coexister au sein d'une même mobilisation.

Des alliances ambiguës

De nombreux travaux ont montré que le soutien de membres par conscience à la lutte menée par un groupe dominé et faiblement pourvu en ressources est un élément déterminant de sa réussite – notamment ceux de M. Lipsky (1981) sur les conflits urbains et de C.-J. Jenkins et Ch. Perrow (1977) sur les luttes des ouvriers agricoles américains. Cela ne signifie pas pour autant que les relations entre ces deux catégories soient nécessairement harmonieuses. Parce qu'elles font se rejoindre des individus dont les compétences scolaires, les conditions d'existence, le degré de politisation, la maîtrise des savoir-faire militants, voire la connaissance de la langue et de la culture du pays, sont très différents, il n'est pas rare que des tensions apparaissent. De plus, les engagements dans une même lutte des membres par conscience et de ses bénéficiaires potentiels ne sont pas toujours guidés par les mêmes logiques, et ne répondent pas nécessairement aux mêmes objectifs. Ainsi, il n'est pas rare que des grèves de la faim de victimes de la double peine donnent lieu à des tensions entre étrangers mena-

cés d'expulsion – qui attendent surtout de leur mobilisation la régularisation de leur situation individuelle – et soutiens français qui veulent investir ces cas singuliers d'une portée plus générale, à même de remettre en cause la double peine dans son principe, et qui regrettent souvent qu'une fois leur cas réglé, les anciens grévistes de la faim abandonnent le collectif militant qui les a soutenus. L'exemple, déjà cité, des différences de conception de la prostitution et des enjeux de la lutte des prostituées (reconnaissance d'un « métier » à part entière ou abolition d'une aliénation du corps des femmes), lors du mouvement d'occupation des églises, montre que la révélation de ces divergences peut avoir un effet délétère sur la pérennité d'un mouvement social.

Différents analystes ont pris en compte ces difficultés inhérentes aux alliances. McCarthy et Zald signalaient eux-mêmes dans leur article que « les membres par conscience sont peu fiables parce qu'ils ont de nombreux centres d'intérêt (...) Les organisations qui tentent de les enrôler directement souffrent parfois des différences de statut social et d'engagement qui les distinguent des membres bénéficiaires » (1977, p. 1232). Plus sévères encore, d'autres chercheurs ont conclu à une influence négative des engagements solidaires, en ce que le paternalisme et la volonté de contrôle qu'ils prêtent aux militants les plus privilégiés tendraient à « canaliser » (*channel*) les protestataires vers des objectifs et des modes d'action plus modérés, et par là même moins efficaces. C'est notamment le cas de Gary Marx et Bert Useem (1971) qui concluent leur étude de trois mouvements de minorités dominées (le mouvement des droits civiques, la croisade contre l'esclavage et la contestation du système des castes en Inde) en soulignant que si la participation de membres de groupes majoritaires et favorisés est positive dans les premières phases d'une mobilisation, elle provoque inexorablement des tensions et conflits internes qui, à terme, menacent la survie du mouvement. Ces tensions découlent de leur attitude paternaliste, de leur tendance à la monopolisation des postes de pouvoir (auxquels ils accèdent plus facilement du fait de leur capital

scolaire supérieur) ainsi que de leur moindre radicalité. Piven et Cloward, dans leur étude déjà citée (1977), signalent la même influence modératrice ; selon eux, les « élites » qui s'associent à un mouvement de dominés tentent toujours d'en coopter les leaders afin de les conduire vers des formes d'action politique moins perturbatrices et moins menaçantes pour leurs propres intérêts. La même idée d'une force militante (et perturbatrice) « canalisée » vers des modes d'action plus modérés – et supposés moins efficaces – se retrouve dans d'autres travaux, tels ceux de C.J. Jenkins et C.M. Eckert (1986) sur l'engagement de militants blancs dans le mouvement noir, de Taylor (1998) sur la présence d'hommes au sein du féminisme irlandais, ou encore dans celui de D. McAdam sur le mouvement des droits civiques, où ce dernier va jusqu'à avancer que l'engagement de membres de l'« élite » est une *stratégie* combinant « tentatives de contenir les aspects les plus menaçants du mouvement et efforts pour exploiter le conflit émergent d'une manière conforme à leurs propres intérêts politiques » (1982, p. 26).

D'autres auteurs ne partagent pas cette vision négative des alliances et sont beaucoup plus prudents dans leurs conclusions. J. Siméant (1998) indique ainsi dans son étude du mouvement des sans-papiers que les militants des associations de soutien aux étrangers sont parfois bien plus radicaux que les sans-papiers eux-mêmes, et D.M. Cress et D.A. Snow (1996) montrent, dans leur comparaison de quinze mobilisations de sans-abri de différentes villes américaines, que le soutien extérieur facilite la visibilité des mouvements mais sans nécessairement modérer leur action. Pour eux, les « actions radicales et modérées (*nonmilitant*) ont été conduites indépendamment de la relation de soutien », et les « protecteurs » (*patrons*) « étaient motivés par d'autres intérêts que le contrôle ou la cooptation » (p. 1106).

La tentative de tirer des conclusions, valables en toute généralité, sur le caractère positif ou négatif du soutien de militants plus privilégiés à la mobilisation de populations défavorisées apparaît au final assez vaine, et cela d'autant plus qu'elle conduit les chercheurs à se désintéresser de la dyna-

mique de la formation des alliances, et les empêche de comprendre leur influence réelle sur la forme et le destin des mouvements qu'ils prennent pour objets. Surtout, ces analyses oublient que les soutiens sont généralement tout à fait conscients des risques de prise de contrôle de la mobilisation auxquels les prédispose la supériorité de leurs ressources et de leurs compétences, et tentent bien souvent de s'en prémunir au moyen de procédures *ad hoc* (comme s'interdire de s'exprimer dans certaines réunions où la parole est réservée aux seuls bénéficiaires). Un exemple, particulièrement élaboré, de telles techniques procédurales visant à éviter la prise de contrôle d'un mouvement de dominés par ses soutiens nous est fourni par une association de prostituées hollandaise, le « Fil rouge » (Mathieu 2001). Pour éviter que les prostituées soient dépossédées de leur organisation par leurs alliées féministes, plus aguerries en matière d'action collective, ces dernières ont formé une seconde organisation, le « Fil rose », dépourvue de toute capacité d'intervention sur la conduite du Fil rouge (propriété exclusive des prostituées) mais entièrement à son service et soumise à son contrôle (si les prostituées, par exemple, étaient invitées aux réunions des féministes du Fil rose, la réciproque n'était en revanche pas autorisée).

Cet exemple particulier montre également que la connaissance des risques de prise de contrôle d'une SMO de dominés par ses soutiens et la mise en œuvre de procédures préventives ne suffisent pas toujours pour éviter les tensions. L'alliance entre prostituées et féministes s'est en effet décomposée après quelques années, lorsque les prostituées ont constaté les faibles avancées de leur cause en comparaison de la réussite professionnelle de leurs alliées (pour certaines, universitaires ou journalistes). Le fait que plusieurs des féministes aient écrit des ouvrages sur leur combat aux côtés des prostituées a notamment été un catalyseur des tensions et a été dénoncé par les prostituées du Fil rouge comme un dévoiement, et une instrumentalisation à des fins personnelles, de leur lutte collective. Ce cas est certes particulier, mais il illustre bien comment l'engagement de personnes socialement très différentes dans un même mouvement social relève

d'intérêts et de motivations hétérogènes (qui plus est susceptibles d'évoluer au fil du temps), d'autant plus prégnants qu'une forte inégalité de ressources distingue les personnes engagées vers ce qu'elles se représentaient initialement comme un même objectif. La dénonciation, par les prostituées, des bénéfices engrangés par leurs alliées féministes marque l'autonomie irréductible qui, malgré toutes les bonnes volontés, sépare les univers sociaux ainsi précairement et temporairement coalisés.

Le rôle des « célébrités »

Il est une dernière catégorie de protagonistes des mouvements sociaux qui reste à aborder, celle des « célébrités », personnalités connues qui mettent ces ressources particulières que sont leur notoriété et leur prestige au service d'une cause. C'est parmi les artistes et les intellectuels, mais aussi les sportifs, que se recrutent en priorité ces « personnalités engagées », et cela de très longue date : Voltaire, engagé dans les « affaires » Calas et du chevalier de La Barre (Claverie 1993, 1994), mais peut-être plus encore Zola défenseur de Dreyfus (Charle 1990), ont fondé ce personnage de l'intellectuel engagé. Un des modes selon lequel les célébrités contribuent à la défense d'une cause a déjà été évoqué dans le premier chapitre : en apportant leur soutien, ces personnes qui disposent d'une certaine grandeur sociale (ils ne représentent pas qu'eux-mêmes, mais incarnent ces entités générales que sont la littérature ou la science) contribuent à « grandir » une cause qui autrement risquerait d'en rester à un bas niveau de singularité (Boltanski 1990).

Une personnalité peut, par sa seule renommée, promouvoir la cause à laquelle elle s'est convertie : un acte aussi limité que signer une pétition, par exemple, peut suffire à attirer l'attention des médias sur une mobilisation et à la doter d'une crédibilité politique. L'enjeu peut alors être pour un mouvement de réunir le plus possible de signatures célèbres (mais aussi les plus diverses, pour souligner la généralité de ce soutien). Ce fut par exemple une des clés du succès de la pétition en faveur du droit à l'avor-

tement dans laquelle, en 1972, 343 femmes (dont de nombreuses artistes et intellectuelles) reconnaissaient avoir illégalement avorté. Mais l'engagement des personnalités peut prendre une forme plus intense que la simple signature d'un texte, et peser sur le destin et le sens d'une mobilisation (Meyer & Gamson 1995). Les artistes, notamment, peuvent mettre leur art au service d'un mouvement en abordant son combat dans leurs œuvres. Le courant du *protest song*, auquel les noms de Joan Baez et de Bob Dylan sont attachés et qui a imprégné la contestation américaine des années 1960 (Eyerman & Jamison, 1998), constitue une sorte de paradigme de ce type d'engagement. Sans aller aussi loin dans l'union de l'art et de l'engagement, d'autres artistes peuvent, par leurs productions, apporter un solide coup de main à des mouvements sociaux : le film de Bertrand Tavernier *Histoires de vies brisées*, réalisé après qu'il eut été sensibilisé à la cause des victimes de la double peine, a ainsi attiré l'attention des médias sur cette question et a servi de support pour les débats que la campagne nationale contre la double peine a organisés dans toute la France. Les personnalités peuvent contribuer financièrement à des mouvements soit par leurs dons, la vente de leurs œuvres, ou encore en participant à des événements (pièces de théâtre, concerts, banquets, etc.) permettant de réunir des fonds. D'autres, par leur seul engagement, peuvent contribuer à légitimer une cause jusqu'alors perçue avec méfiance – ce fut le cas avec l'engagement de Line Renaud dans la lutte contre le sida.

La conversion de célébrités à leur cause est parfois accueillie avec méfiance par les activistes, qui les suspectent de vouloir s'appuyer sur le mouvement pour assurer leur propre promotion et se construire une image publique positive. Une lecture plus sociologique de ce type d'engagement impose, pour en comprendre les ressorts, de se pencher sur la position occupée par les personnalités engagées dans leur univers de référence – champ intellectuel, champ artistique, etc. – et sur les capitaux à leur disposition. Ainsi peut-on comprendre que pour certaines personnalités relativement dominées dans leur champ, l'adoption d'une posture « engagée » peut être à même

de compenser un manque de reconnaissance par les pairs – à l'exemple de ces « intellectuels d'appareil » qui, en dépit de leur faible reconnaissance dans le champ intellectuel, peuvent malgré tout compter sur le public des militants de leur organisation. Ce type d'analyse doit également prendre en compte que les positions occupées à l'intérieur du champ considéré évoluent au fil du temps, et que les avant-gardes, portées à la contestation des artistes dominants, se muent souvent, une fois consacrées, en académisme conservateur. C'est ce que fait Gisèle Sapiro (1999) dans son étude sur l'attitude des écrivains pendant la seconde guerre mondiale : les écrivains les plus consacrés (par l'Académie française, par exemple) se sont dans leur majorité ralliés au régime de Vichy, tandis que ceux qui se sont engagés dans la Résistance étaient en plus grande part issus de la zone du champ la plus autonome et innovante (avant-garde poétique, notamment). C'est par une analyse structurale similaire que J. Duval *et al.* (1998) ont rendu compte de l'engagement des intellectuels dans le mouvement de décembre 1995. Leur étude des compositions respectives des pétitions de soutien au plan Juppé de réforme de la Sécurité sociale (« pétition *Esprit* ») et aux grévistes de la fonction publique (« pétition Bourdieu ») identifie ainsi (à partir d'indicateurs tels que le statut professionnel, les lieux de publication, l'appartenance à des clubs de réflexion ou les distinctions honorifiques) les « deux formes opposées de notoriété qui correspondent aux formules génératrices des deux listes : l'une repose plutôt sur l'occupation de positions de pouvoir économique et politique, l'autre plutôt sur la réalisation d'une œuvre intellectuelle, artistique ou scientifique » (p. 94). En d'autres termes, comme le rappelle G. Sapiro, « les prises de position politiques des écrivains³ obéissent (...) à des logiques qui n'ont pas la politique pour seul principe » (1999, p. 9).

- 1 Publié une première fois dans *Actes de la recherche en sciences sociales* (n° 52-53, 1984), ce texte a été repris dans *Choses dites* (Paris, Minit, 1987) puis dans *Langage et pouvoir symbolique* (Paris, Seuil, 2001).
- 2 McCarthy et Zald prennent l'exemple des femmes hostiles au féminisme, mais qui retireront un avantage personnel – par exemple par un meilleur accès au marché du travail – des succès de sa mobilisation (1977, p. 1221).
- 3 Ou des intellectuels, des scientifiques, des artistes, des sportifs, etc.

chapitre 5

Comment prennent les mobilisations ?

Il ne suffit pas à un mouvement social de disposer d'une organisation bien structurée, riche en ressources et aux effectifs aussi nombreux que compétents pour parvenir au succès. Les syndicats savent bien que leurs appels à la mobilisation ne sont pas toujours suivis d'effet (les rentrées sociales annoncées « brûlantes » dans la presse peuvent se révéler plutôt tièdes), et toute campagne, même la mieux préparée qui soit, n'est jamais assurée d'avance de recueillir un soutien public suffisant. À l'inverse, des actions collectives très réduites peuvent soudainement « prendre » et déboucher sur un processus de mobilisation inespéré et incontrôlable : fort peu de monde, en réalité, occupait la tour administrative de l'université de Nanterre le 22 mars 1968, mais cette action n'en a pas moins joué un rôle décisif dans la genèse des événements de Mai. Les sociologues ne sont pas des prophètes, et il ne faut pas attendre d'eux qu'ils diagnostiquent *a priori* si une mobilisation va se développer ou dépérir. Mais ils n'en ont pas moins repéré un certain nombre de mécanismes par lesquels se réalise concrètement le processus de mobilisation.

1 La structuration de la mobilisation

Le sociologue américain Neil Smelser (1962) avait signalé que certains arrangements sociaux favorisent plus que d'autres la propagation des mouvements contestataires, et avait proposé le concept de *conductivité structurelle* pour en rendre compte. Le cadre théorique élaboré par Smelser est aujourd'hui jugé dépassé par la plupart des analystes des mobilisations, mais appréhender l'inégale « conductivité contestataire » des structures sociales est resté un enjeu central pour l'étude des mobilisations.

Une base organisationnelle préalable

L'ouvrage d'Antony Oberschall *Social Conflict and Social Movements* a été publié en 1973 et constitue une des premières, et des plus importantes, formulations de la théorie de la mobilisation des ressources. L'approche dominante des mouvements sociaux, au début des années 1970, expliquait la contestation par l'isolement et l'aliénation des individus au sein des nouvelles « sociétés de masse » : la faiblesse ou l'absence, dans ces sociétés, de « structures intermédiaires », et par conséquent le manque d'intégration sociale de nombreux individus, expliqueraient que ceux-ci rejoignent des mouvements à même de leur offrir la sociabilité qui leur fait défaut, mais également de manipuler leur désarroi en les transformant en extrémistes¹. L'approche d'Oberschall, appuyée sur plusieurs exemples empiriques, prend l'exact contre-pied de ces interprétations. Les individus qui participent à un mouvement social ne se signalent pas, d'une part, par une fragilité psychologique particulière (et ici Oberschall s'inscrit explicitement dans la filiation d'Olson), mais surtout ils ne sont pas victimes d'isolement social. Bien au contraire, c'est le fait d'appartenir à des groupes, communautés ou associations *déjà existants* qui facilite leur mobilisation. En

d'autres termes, la mobilisation ne crée pas d'elle-même un nouveau collectif ; elle se base et se fonde sur une organisation collective, plus ou moins informelle ou structurée, préalablement existante. Plus encore, de la consistance et de la forme de cette organisation préalable dépendront très largement l'intensité et la pérennité de la mobilisation.

Ces formes d'organisation collective sont réunies dans deux idéaux types, qu'Oberschall construit en reprenant la distinction sociologique classique entre communauté et association. Dans le premier cas, le groupe est organisé sur la base de liens communautaires vivaces et fondés sur une organisation traditionnelle (familiale, villageoise, ethnique ou tribale), avec des leaders reconnus et des réseaux de relations sociales denses. Dans le second cas, le groupe est doté d'un réseau de collectifs secondaires d'ordre professionnel, religieux, politique ou encore économique, bref tout type d'association répondant à des enjeux spécifiques, et disposant de leaders et de réseaux organisés de relations sociales ; les syndicats, les associations caritatives, culturelles ou sportives en sont des exemples. Ces deux types de collectifs se distinguent en premier lieu par l'emprise qu'ils ont sur les individus qui en font partie, et qui est beaucoup plus grande et durable dans le cas des groupes communautaires. Les deux types se rejoignent cependant en ce qu'ils créent des liens de solidarité qui peuvent être activés en vue de la réalisation de fins collectives et pour la formation de groupes de lutte. À ces deux idéaux types Oberschall ajoute un troisième cas, celui des groupes peu ou pas organisés, et dont les niveaux de solidarité et de cohésion internes sont très faibles.

Le modèle est complété par une seconde dimension, qui est la nature des liens qu'entretient le groupe considéré avec les autres collectivités de la société, et spécialement avec ses classes supérieures et ses élites politiques. Une collectivité aux liens denses et nombreux avec les groupes élitaires de sa société sera dite *intégrée*, tandis qu'une autre, isolée de ces classes supérieures et dominée par elles (ce qui est par exemple le cas dans les sociétés coloniales), sera dite *segmentée*. Le croisement des trois types

d'organisation interne et des deux modes d'intégration aboutit au tableau à six cases suivant, dont chacune correspond à un rapport particulier à l'action collective.

	Liens à l'intérieur de la communauté		
	type communautaire	pas ou faiblement organisé	type associatif
Liens entre les collectivités			
intégrée	A	B	C
segmentée	D	E	F

Lorsque la collectivité est intégrée (cas A, B, C), la probabilité de sa mobilisation contestataire est faible, soit que l'accès de ses leaders aux centres de pouvoir lui permette de directement leur communiquer ses griefs et de négocier pacifiquement avec eux (A, C), soit que ses membres soient trop divisés et dépourvus de sentiment d'identité collective pour s'engager dans la défense d'intérêts communs (B). C'est en fait lorsque le groupe est segmenté et ne peut transmettre ses revendications aux centres de pouvoir, qu'il est le plus disposé à se mobiliser sur un registre protestataire. La situation E, qui est celle d'un groupe faiblement structuré, donne lieu à des éruptions de colère inorganisées, éphémères et violentes, du fait de l'absence de leaders, de structuration et de buts explicitement définis ; les jacqueries (autrefois) ou les émeutes urbaines (aujourd'hui) correspondent à cette situation. La situation D, en revanche, permet la défense rapide et intense des intérêts communs par l'action collective, car l'existence de leaders reconnus et le partage d'un fort sentiment identitaire permettent de rassembler la communauté autour d'un intérêt commun. En F, la structuration associative fournit une base organisationnelle à la mobilisation, en lui apportant par exemple un certain nombre de ressources (lieux de réunion, moyens de communication, etc.) nécessaires à l'action collective ; c'est à

cette situation que correspondent les organisations de mouvement social ou les syndicats, groupements spécifiquement préparés à la défense de revendications collectives.

L'approche d'Oberschall apporte un vigoureux démenti aux théories de la société de masse : l'appartenance à des « groupes intermédiaires », bien loin de prévenir la contestation, constitue au contraire un terreau favorable à l'engagement – lequel (et c'est là une prise de distance par rapport à Olson) n'est pas tant un engagement individuel qu'un engagement collectif, sur des bases associatives ou communautaires préexistantes. Le modèle permet d'expliquer que certaines populations dépourvues de cohésion (les SDF, par exemple) et marquées par une identité disqualifiée (comme les toxicomanes) ne se révoltent pratiquement jamais en dépit des « bonnes raisons » qu'ils pourraient avoir de le faire. Mais il permet également de comprendre que des mobilisations puissent émerger dans des sites sociaux d'apparence « apolitique ». Des groupements qui ne sont pas à proprement parler des SMO, et cela spécialement dans des contextes de répression des vellétés contestataires, peuvent, grâce à leurs ressources (lieux de réunion, canaux de circulation de l'information, voire leaders disposant d'une légitimité autre que politique), servir de base organisationnelle à des mouvements contestataires. Ce fut le cas des Églises dans le Sud des États-Unis dans les années 1950-1960 (que l'on pense à Martin Luther King, dont la légitimité était religieuse avant d'être politique), dans certains pays latino-américains soumis à des dictatures ou encore en Pologne communiste. L'existence de ces structurations préalables se repère également, lors des mouvements de « communautés » dominées, dans les interrogations qu'elles peuvent susciter parmi leurs membres par conscience. Ainsi les militants chrétiens qui soutenaient les prostituées lyonnaises en 1975 ressentaient-ils un certain malaise en constatant que la mobilisation se réalisait aussi par l'activation de relations d'autorité propres aux différents réseaux de proxénétisme qui se partageaient à l'époque le marché du sexe local (Mathieu 2001). De même les soutiens des sans-papiers doivent-ils compter

avec les hiérarchies (et parfois les rapports de domination) propres aux différents groupes ethniques ou nationaux dont ils assurent la défense et dont l'organisation préalable favorise la mobilisation – tels les groupes d'extrême gauche en exil lors de la grève de la faim des « Turcs du Sentier » étudiée par J. Siméant (1998).

Réseaux de mobilisation et identités insurgées

L'analyse d'Oberschall nous laisse à la fois sur un acquis et sur un problème. L'acquis est que le sentiment d'appartenance à une communauté ou l'adhésion à une structure associative (militante ou non, et plus ou moins formelle) sont des données favorables à la mobilisation. Le problème est celui de l'identification des associations ou communautés pertinentes – pour reprendre l'expression de Ségrestin (1980) – de l'action collective. Dans nos sociétés complexes, où les individus partagent simultanément plusieurs identités (Breton, catholique, cheminot, homosexuel, etc.) et peuvent appartenir à une pluralité d'organisations (club de sport, syndicat, parti politique, etc.), sur quelle identité et quelle structuration préalables la mobilisation se fondera-t-elle, et pourquoi sur celles-ci plutôt que sur telles autres ?

Cette question est au cœur de l'étude que Roger Gould (1995) a consacrée à la Commune. Pour lui, celle-ci se distingue de la Révolution de 1848 en ce qu'elle n'était pas une révolution du prolétariat contre le capitalisme, mais une révolte urbaine construite sur la base du quartier et de ses référents identitaires. En d'autres termes, si en 1848 l'identité au nom de laquelle les ouvriers parisiens se sont révoltés était bien celle de prolétaires parvenus à la conscience de former une classe porteuse d'intérêts propres, le contexte répressif du Second Empire a provoqué un délitement de cette identité de classe, dont le pouvoir mobilisateur s'est progressivement estompé. Gould signale ainsi que la majorité des mobilisations des années 1860 étaient corporatistes, en ce que leur base sociale (et les organisations qui les ont initiées et conduites) comme leurs revendications se fondaient avant tout sur des identités de *métier*, mais pas en référence à un statut général de

prolétaire. Ce délitement de l'identité de classe a été renforcé par un processus parallèle, cette fois d'ordre géographique, lié à l'annexion par Paris de communes limitrophes (Belleville, Grenelle, Montmartre, etc.) et à la haussmannisation, qui ont contribué à l'expulsion des classes populaires du centre de Paris vers sa périphérie. De leur installation dans ces nouveaux quartiers distants de leurs lieux de travail sont nées de nouvelles formes de sociabilité, moins centrées autour de l'atelier (et donc sur l'identité de métier) mais davantage autour d'une *identité de quartier*, partagée par des individus aux activités professionnelles diverses et structurée autour de lieux de sociabilité (comme les cabarets) sans lien direct avec le monde du travail.

L'analyse statistique des registres d'état civil parisiens et des dossiers de communards traduits en justice après la victoire versaillaise montre que le recrutement dans cette armée de défense de la Commune qu'a été la Garde nationale s'est opéré sur la base des liens de sociabilité propres au quartier, et non sur des logiques d'appartenance à un métier et à son organisation corporative. L'étude montre non seulement que les communards provenaient dans leur grande majorité des nouveaux quartiers populaires récemment annexés (et où la mixité professionnelle était donc la plus forte et les identités de métier les plus faibles) et exerçaient des professions faiblement organisées, mais également que les liens d'interconnaissance préalablement tissés entre habitants des mêmes zones urbaines ont largement joué dans leur engagement ; un contrôle mutuel entre voisins, notamment, a favorisé l'engagement massif dans la Garde nationale et prévenu les défections. À l'inverse, les membres des corporations les mieux organisées et les plus cohésives ont fourni des contingents significativement moins nombreux de communards. La conclusion de Gould est donc que, si en 1848 l'identité qui a servi de base à la Révolution était celle de « travailleurs exploités dans un système défini comme capitaliste » (p. 27), en revanche quand, en 1871, « les Parisiens ont rejoint en masse les rangs des bataillons de la Garde nationale et risqué leur vie sur les barricades, ils l'ont fait pour des raisons spécifiques qui avaient davantage à voir avec leur identifica-

tion (*self-conception*) comme habitants d'une ville qu'avec leur identification comme travailleurs » (p. 28).

Cette analyse ne fait pas que rompre avec les lectures marxistes qui envisagent les événements de 1871 comme un moment d'exacerbation de la lutte des classes. Elle ouvre à une meilleure intelligibilité du jeu des identités dans les processus contestataires, en pointant que les appartenances et les identifications collectives (celles du métier, de la classe, du quartier, de la religion, etc.) constituent une base sur laquelle peuvent, dans certaines circonstances, s'agréger des individus pour former un groupe contestataire, mais qu'elles sont aussi le produit des relations sociales affirmées et forgées dans le cours de l'action collective. En d'autres termes, le recrutement de participants à un mouvement social s'opère autour d'une identité particulière (que Gould appelle *participation identity*) dans laquelle ceux-ci se reconnaissent mutuellement², mais que le mouvement tend lui-même à redéfinir ou à mettre en forme en en défendant les intérêts et les valeurs ; que l'on pense simplement, à titre d'exemple de ce processus, à la manière dont les mouvements féministes et homosexuels ont, dans et par leur action, redéfini les identités de genre ou d'orientation sexuelle. Dans cette perspective, les identités constituent à la fois une condition (c'est autour d'elles que s'agrègent les groupes contestataires) et un produit (au travers de leur redéfinition ou de leur consolidation) de l'action collective.

L'approche développée par Gould montre également, par l'étude minutieuse des logiques de recrutement dans l'action contestataire, la contribution des réseaux sociaux préexistants – dans le cas de la Commune, ceux du quartier et de la sociabilité de voisinage – à l'enrôlement de militants dans la défense d'une cause. Cet intérêt pour les réseaux sociaux, mais aussi pour l'influence que leur structuration exerce sur les modalités concrètes d'engagement, est au centre de plusieurs travaux récents³. Ceux-ci se heurtent toutefois à l'imprécision du terme de « réseau » (actuellement victime de son succès aux allures de mode) qui peut désigner autant un ensemble d'individus qu'un entrelacement plus ou moins formalisé d'organisations.

Quelques acquis des travaux menés en ces termes peuvent malgré tout être évoqués, tels que la nécessité, pointée par Michel Callon (1986), d'une *traduction* des intérêts de chaque composante d'un réseau d'acteurs hétérogènes (dans le cas étudié par Callon, des scientifiques, des marins-pêcheurs et des coquilles Saint-Jacques) dans le langage des autres, ainsi que leur redéfinition et négociation, pour que soit possible leur enrôlement dans un processus collectif. Mario Diani (2003) a pour sa part rappelé que toutes les positions à l'intérieur d'un réseau (qu'il rassemble individus ou organisations) n'ont pas le même poids, et que certaines se révèlent plus centrales que d'autres (et sont des points de passage obligés, ou des nœuds, du réseau), ou disposent de plus d'influence et de potentiel mobilisateur du fait de leur plus grand nombre de connexions (à l'exemple de ces militants que la richesse de leur carnet d'adresses permet d'enrôler et de coaliser un nombre parfois impressionnant de partenaires différents). Enfin, on ne doit pas oublier que c'est au travers des interactions avec d'autres personnes, et donc par des connexions avec d'autres membres d'un réseau, que s'opère l'engagement individuel dans un mouvement social. F. Passy (2003) a à ce titre distingué trois fonctions assurées par un réseau dans ce processus : une fonction de socialisation tout d'abord, lorsque les interactions avec les autres membres du réseau favorisent le développement d'une vision critique du monde social et d'une « humeur contestataire » ; une fonction de connexion structurelle (*structural-connection function*) lorsque son réseau informe l'individu des occasions de mobilisations (signaler qu'une manifestation est organisée le lendemain, par exemple) ; une fonction de production de la décision (*decision-shaping function*), enfin, lorsque les interactions avec d'autres membres du réseau déterminent la décision finale de rejoindre la mobilisation (fonction qui peut opérer sous forme d'incitations ou de pressions). C'est ce qui se joue, ou s'opère, dans ces connexions à un réseau de sociabilité préalable que nous allons maintenant évoquer.

2 La mobilisation en acte

Une proposition d'engagement adressée par une organisation de mouvement social à un individu qui partage ses revendications, on l'a vu, n'est pas assurée de recevoir une réponse positive. Les chapitres précédents ont déjà permis d'identifier certains facteurs déterminants de la décision de participer à une action collective, tels que les coûts et les risques de l'action, la disponibilité de l'individu, ses dispositions contestataires acquises au cours de sa trajectoire sociale ou encore l'adoption d'un « cadre d'injustice ». La liste exige d'être complétée par d'autres éléments, qui portent davantage sur le contexte et les mécanismes subjectifs de la décision d'engagement.

Le rôle des interactions

L'article de Snow, Zurcher et Eklund-Olson (1980) s'appuie sur une synthèse de travaux existants et sur une étude des stratégies de recrutement de différentes sectes pour proposer quelques règles générales des modes d'enrôlement individuel dans un mouvement social ou religieux. Comme l'analyse de l'alignement des cadres, également élaborée par Snow et présentée dans le chapitre 3, cette approche met l'accent sur les interactions directes entre un « agent recruteur » et un individu qu'il tente de convaincre de rejoindre son mouvement. Or ces interactions peuvent se tenir dans différents lieux – distincts notamment selon leur caractère public ou privé – et réunir des individus inconnus l'un à l'autre ou déjà unis par des liens d'interconnaissance. Et si Snow et ses collaborateurs se gardent bien d'établir des lois du recrutement militant, ils n'en discutent pas moins de l'efficacité de diverses stratégies d'enrôlement.

Leur premier constat, fondé sur des données statistiques, est que les interactions en face à face avec des anonymes (porte-à-porte, distribution de

tracts, etc.) ou des personnes déjà connues sont plus efficaces, en termes de recrutement, que les stratégies d'information indirectes et impersonnelles, telles que les campagnes dans les médias ou l'envoi de courrier (*mailing*) – et cela sans doute en grande partie parce qu'elles offrent la possibilité d'un échange, et notamment de répondre aux interrogations de la personne sollicitée. Un deuxième constat est que, parmi ces interactions directes, celles qui ont lieu avec des personnes déjà connues sont davantage susceptibles de déboucher sur un engagement : « les non-membres (*outsiders*) qui sont liés à un ou plusieurs membres du mouvement au sein de réseaux non militants préexistants auront une plus grande probabilité d'être contactés et recrutés par ce mouvement que les individus qui n'appartiennent pas aux réseaux non militants de ses membres » (p. 792). En d'autres termes, des discussions avec des collègues de travail ou des voisins débouchent plus aisément sur leur recrutement que le porte-à-porte ou les distributions de tracts à des inconnus. Cette proposition est toutefois tempérée en regard du nombre et de la solidité des liens sociaux que l'individu susceptible d'être recruté entretient au préalable – une personne appartenant à peu d'autres réseaux sociaux tendra à être plus disponible et acceptera plus facilement la proposition d'engagement qui lui est faite – ainsi que par le type de mouvement en question : les mouvements qui exigent de leurs membres qu'ils abandonnent tout autre type d'engagement et qu'ils réduisent leur sociabilité (ce qui est le cas des sectes) devront davantage miser sur la prise de contact avec des inconnus dans des lieux publics, tandis que les membres de mouvements qui n'exigent pas un tel isolement resteront intégrés dans une multiplicité de réseaux sociaux qui, précisément, leur offriront des opportunités de recruter de nouveaux militants ou adeptes.

Ces propositions ne font pas que confirmer les constats déjà établis concernant l'importance de la disponibilité des militants potentiels et leur intégration à des réseaux préexistants. Elles soulignent que le *comment* de la mobilisation est aussi important que le *pourquoi* (c'est-à-dire ce qui relève

des programmes et des « idées ») et constituent, en reconsidérant ou en relocalisant l'influence de certaines d'entre elles, des pistes pour une réflexion sur l'efficacité relative des pratiques d'apparition et de communication militantes.

Le passage à l'acte militant

On l'a vu, un individu peut tout à fait partager les revendications défendues par un mouvement social et se savoir potentiel bénéficiaire de son éventuel succès sans pour autant participer à son action. C'est de ce décalage entre adhésion aux options d'un mouvement et participation active que rend compte Bert Klandermans (1984) quand il propose de distinguer entre *mobilisation du consensus* et *mobilisation de l'action*. La mobilisation du consensus désigne « le processus par lequel un mouvement social tente d'obtenir un soutien pour son point de vue » (p. 586), tandis que la mobilisation de l'action désigne « le processus par lequel une organisation de mouvement social convainc les gens de participer » (*ibid.*). Si la première ne débouche pas nécessairement sur la seconde, celle-ci ne peut avoir lieu sans la première. Une étude par sondage menée par Klandermans et Dirk Oegema (1987) sur une manifestation pacifiste en Hollande indique bien la déperdition qui s'opère tout au long du processus, puisque sur les 76 % de personnes de l'échantillon déclarant une sympathie pour le mouvement, 10 % se disaient prêts à manifester, mais 4 % seulement l'ont fait. Pour Klandermans, le passage de la mobilisation du consensus à l'engagement actif ne dépend pas seulement, comme le pense Olson, d'une évaluation des coûts ou avantages de la participation, d'une mesure de la valeur du bien commun visé, ni de l'existence d'incitations sélectives, mais met en jeu des processus psychologiques plus complexes, qui concernent avant tout les *anticipations* des individus susceptibles de s'engager. Ces anticipations portent sur trois questions principales : combien de personnes participeront-elles effectivement à l'action ? Le nombre de participants influera-t-il sur la réussite du mouvement ? Ma propre participation contri-

buera-t-elle au succès ou à l'échec du mouvement? En d'autres termes, les individus doivent évaluer, avant le déclenchement de l'action et donc dans un contexte d'incertitude, si beaucoup d'autres vont se mobiliser. Une évaluation positive agit comme une prophétie autoréalisante : la croyance que beaucoup de monde participera à l'action et que cette large participation permettra le succès du mouvement est ce qui provoque la mobilisation, et *in fine* son succès effectif.

On remarquera au passage que cette proposition est en contradiction avec les postulats de la théorie d'Olson, pour qui le constat ou l'espoir qu'autrui se mobilise dissuade de s'engager soi-même : pour Klandermans, c'est l'assurance que d'autres vont se mobiliser qui suscite l'engagement individuel⁴. Pamela Oliver (1984) a abordé le problème de manière inverse, en s'intéressant aux effets sur la disposition individuelle à l'action d'une anticipation négative de l'importance de la mobilisation. Elle montre que le pessimisme peut avoir un effet mobilisateur sur les militants déjà les plus engagés et au niveau de diplômes le plus élevé, tout se passant comme si ces personnes, dont l'expérience militante a pu être marquée par de nombreuses déceptions, étaient prises d'un sentiment de responsabilité qu'Oliver résume par la formule qui donne son titre à son article : « Si tu ne le fais pas, personne d'autre ne le fera. » Les deux modèles de Klandermans et Oliver ne sont pas aussi contradictoires qu'ils paraissent à première vue, et se rejoignent par l'attention qu'ils portent à une dimension dont l'importance apparaîtra bientôt : l'information sur la conduite des autres protagonistes (éventuels) de l'action collective.

3 La dynamique de la mobilisation

L'appel à la mobilisation sera-t-il largement suivi? À cette question, qui angoisse les militants jusqu'aux derniers instants précédant le déclenchement de l'action, les sociologues sont bien incapables de répondre. Ils n'en ont pas moins identifié les mécanismes par lesquels « prennent » les mobilisations – celles qui réussissent, tout au moins.

Un « mouvement qui prend »

On peut distinguer, en fonction des contextes, différentes formes d'activité des organisations de mouvement social. Les conjonctures les plus routinières les voient par exemple conduire des activités de défense individuelle de membres de leur public (cas des syndicats, des associations anti-racistes, des mouvements de consommateurs, etc.), mener des campagnes au long cours sur des thèmes précis ou participer à des processus consultatifs mis en place par les pouvoirs publics. Mais ce cours routinier peut être troublé par l'irruption d'un *événement* perturbateur : un accident nucléaire, un meurtre raciste, un projet de loi menaçant pour le groupe dont l'organisation défend les intérêts, une crise internationale d'une extrême gravité... réalisent ce que Walsh (1981) nomme une imposition soudaine de revendications (*sudden imposed grievances*), et appellent une réaction publique immédiate. Que ces événements soient inattendus ou anticipés (ce qui est le cas des projets de loi), ils exigent ce qu'on appellera au sens strict une *mobilisation* de l'organisation (ou d'un ensemble d'organisations proches), qui va mettre en œuvre les différentes ressources dont elle dispose pour faire valoir ses positions : les organisations syndicales appellent à une journée d'action pour exprimer leur rejet d'un projet de loi défavorable aux travailleurs, l'association de parents d'élèves d'une commune

convoque l'ensemble de ses adhérents à un rassemblement devant le rectorat pour protester contre la fermeture d'une classe, les parents de la victime d'une bavure policière appellent à une manifestation silencieuse dans la cité... Lorsque la situation s'envenime – le gouvernement reste sourd aux revendications et maintient son projet de loi, par exemple –, peut débiter une phase de contestation active : les manifestations deviennent hebdomadaires voire quotidiennes, les salariés en grève occupent leur usine, les parents d'élèves campent dans l'école... S'ouvre alors une période plus ou moins longue de conflit exacerbé.

Toutes ces périodes d'intense mobilisation dépendent, dans leur forme et dans leur destin, de la réussite des organisations dans leurs tentatives d'enrôler un grand nombre de participants à leurs actions, et notamment d'attirer des personnes ou des groupes qui n'appartiennent pas à leur vivier militant traditionnel. L'appel à la mobilisation est un échec quand il ne parvient pas à recruter au-delà du cercle étroit des activistes habituels ; à l'inverse, voir des têtes inconnues, rassembler sur une pétition des signatures inespérées, accueillir plus de monde que prévu à la manifestation... sont des indicateurs que la mobilisation « prend ». Michel Dobry (1990) a, à partir de l'exemple du mouvement étudiant contre la loi Devaquet, identifié quelques règles générales de l'extension et de la diffusion des mobilisations. L'information joue, dans ce type de processus, un rôle décisif : comme l'a lui aussi montré Klandermans, savoir que d'autres se mobilisent joue dans le sens d'une incitation à se joindre au mouvement. Dans ces conditions, « un mouvement qui prend, c'est toujours un processus dont les protagonistes peuvent vérifier que d'autres unités naturelles de l'espace de la mobilisation entrent également en mouvement, ou sont sur le point de le faire » (Dobry 1990, p. 366, souligné par lui). Ces « unités naturelles » peuvent tout aussi bien, selon les cas et l'échelle adoptée, être des collègues ou des ateliers d'une même entreprise, des « amphes » ou des universités, des hôpitaux, des centres de tri, voire des casernes. Dans chaque cas, savoir que d'autres se sont engagés incite à le faire soi-même, notam-

ment parce qu'on est assuré qu'on ne sera pas seul, et donc que la mobilisation ne sera pas « ridicule ». Dans le cas du mouvement étudiant de 1986, l'extension du mouvement n'a pas été immédiate (quelques universités sont restées seules mobilisées pendant plusieurs semaines), mais celui-ci s'est rapidement propagé après plusieurs basculements locaux perçus comme significatifs : « Le sort de la mobilisation locale semble dépendre entièrement, à ces moments, de l'information sur ce qui se passe ou devrait se passer dans d'autres universités, où on croit que "ça bouge" » (p. 366). À l'inverse, ne pas disposer d'information sur l'état de la mobilisation dans d'autres sites produit un effet d'inhibition : personne ne voulant « y aller seul », ne pas savoir ce qu'il en est de l'engagement des autres ou, pire encore, savoir qu'ils ne se sont pas mobilisés, risque de sérieusement tempérer les velléités contestataires⁵.

On retrouve ici un élément déjà évoqué au début de ce chapitre : comme l'avait suggéré Oberschall, une mobilisation se diffuse selon une structuration sociale préexistante qui, en temps ordinaire, répond à de tout autres enjeux que l'action protestataire : la carte des universités françaises, le réseau des centres de tri postaux, les différents dépôts de la SNCF... Elle dépend également de l'image, et des préjugés, que les acteurs ont de ces autres unités naturelles de la mobilisation. Savoir que « même les étudiants en droit » d'une université ont rejoint le mouvement peut ainsi être un indicateur du « sérieux » de la mobilisation lorsque ceux-ci sont réputés plus difficiles à mobiliser que les étudiants d'autres disciplines, dont l'engagement paraîtra de ce fait moins significatif : comme le dit Dobry, « la puissance que prend une mobilisation peut être (...) fonction du caractère *non anticipé*, surprenant ou paradoxal de l'entrée dans le jeu d'autres unités, segments ou groupes naturels » (p. 371). De ce point de vue, si le sort des mobilisations dépend bien des « effets de seuil », ceux-ci ne doivent pas être appréhendés en chiffres absolus⁶ mais davantage en fonction de la nature, ou de la réputation, des différentes unités mobilisées : l'entrée en action d'un groupe restreint, mais qui par sa seule présence confirme la réalité de la mobilisation et de son

extension, peut jouer le rôle d'un « test de position », permettant d'évaluer la solidité du mouvement et de construire une stratégie adaptée – le constat de la non-mobilisation de tel ou tel groupe jouant également le même rôle, mais dans le sens d'une perception négative de l'avenir de la lutte.

Deux autres éléments jouent un rôle important dans les phases de mobilisation. Le premier est l'influence, aux côtés des préjugés, des *précédents* dans les représentations, anticipations et élaborations tactiques des protagonistes. Les phases de mobilisation étant marquées par une très forte incertitude (« que va faire le gouvernement ? », « le secteur privé va-t-il s'engager ? », « les CRS vont-ils charger ? », etc.), les acteurs ont tendance à se raccrocher aux expériences passées comparables pour tenter, souvent tant bien que mal, de définir une ligne stratégique. Il n'a pas manqué d'acteurs – tant parmi les étudiants qu'au sein du gouvernement – pour rapprocher ce qui se passait en décembre 1986 de mai 1968 et pour tenter d'en identifier points communs et différences, que ce soit pour en reproduire la dynamique insurrectionnelle ou au contraire pour l'éviter. De même la conduite du mouvement d'opposition à la réforme des retraites du printemps 2003 s'est-elle largement fondée sur le précédent victorieux de décembre 1995, mais avec des effets de démoralisation lorsque les grévistes ont constaté, après la non-reconduction de la grève dans les transports publics, que ceux qui huit ans plus tôt avaient servi de « locomotive » au mouvement restaient finalement à l'écart de la lutte⁷.

Le second élément est le rôle joué par ceux que McAdam, Tarrow et Tilly (2001) appellent les « courtiers » (*brokers*), dont l'action consiste à relier différentes unités contestataires antérieurement isolées. Ces trois auteurs suggèrent que certaines catégories d'acteurs seraient en quelque sorte prédisposées à jouer un tel rôle, telles que celles qui impliquent une position à l'entrecroisement de plusieurs univers sociaux (traducteurs, personnalités religieuses, chefs traditionnels...) ou une fréquente mobilité géographique (cas des marchands itinérants kenyans qui connectaient Nairobi aux centres de rébellion des montagnes pendant la révolte Mau-Mau des années 1950). Plus proches de nous,

les étudiants qui, en mai 1968, se sont rendus de Nanterre à la Sorbonne pour y continuer la lutte, mais aussi ces enseignants venant à l'entrée des entreprises inviter les salariés du secteur privé à se joindre à leur mouvement au printemps 2003, ont mené une action de ce type. Le « courtage » (*brokerage*) facilite la mobilisation car il « réduit les coûts de communication et de coordination entre sites, facilite l'usage combiné de ressources présentes dans différents sites, et crée de nouveaux acteurs collectifs potentiels »⁸ (p. 157) ; il apparaît en conséquence comme une des modalités majeures de ce processus essentiel dans les phases de mobilisation qu'est la construction, par l'enrôlement de plusieurs unités (individus, groupes, secteurs d'activité...), de leur dimension proprement *collective*.

Mobilisations multisectorielles et crises politiques

L'approche développée par M. Dobry ne permet pas seulement de saisir la dynamique des vagues contestataires. Elle ouvre également à une compréhension de ce qui se joue lorsque la mobilisation se radicalise au point de déclencher une véritable crise politique, comme ce fut le cas en mai 1968. Pour Dobry (1986), les crises politiques doivent être comprises comme l'extension d'une mobilisation à différents univers sociaux (qu'il appelle des « secteurs ») de la société, au point d'en perturber sévèrement la marche « normale ». Initialement limitée au seul milieu étudiant, la mobilisation de mai 1968 s'est ainsi étendue au monde du travail, au champ artistique, au secteur audiovisuel, etc., pour remettre en cause les fondements mêmes du fonctionnement ordinaire du pouvoir politique. S'est ouverte alors ce que Dobry appelle une *mobilisation multisectorielle*, au cours de laquelle les différents secteurs de la société française ont tendu à ne plus fonctionner selon leur logique ordinaire, mais sont devenus beaucoup plus dépendants les uns des autres : en mai et juin, ces deux secteurs que sont le milieu étudiant et le monde du travail ont cessé de s'ignorer mutuellement (ce qui est le cas en temps ordinaire) pour devenir beaucoup plus attentifs et liés l'un à l'autre.

Les crises politiques ne doivent donc pas être comprises comme relevant d'une « pathologie » ou d'un « dysfonctionnement » de la société, mais comme un changement d'état de ses différentes composantes. Alors qu'habituellement la société est « sectorisée » – c'est-à-dire que ses différents secteurs (l'armée, la justice, le gouvernement, l'université, le monde du travail, etc.) restent autonomes les uns par rapport aux autres, et que les individus qui en font partie poursuivent les intérêts et obéissent aux logiques ou règles qui leur sont propres –, une situation de crise entraîne une *désectorisation* de la société. Les frontières qui ordinairement séparent les différents univers s'estompent et les individus cessent d'agir selon les règles du jeu propres à leur secteur. La crise de mai 1958, qui a vu les militaires prendre d'assaut le gouvernement général d'Alger et proclamer que, ne reconnaissant plus la légitimité du gouvernement de la IV^e République, ils formaient un comité de salut public, correspond à une telle situation : les militaires s'engagent au-delà du rôle qui leur est institutionnellement imparti et pénètrent sur un terrain qui n'est pas le leur mais celui du secteur politique (Gaïti 1999).

Une phase de *désectorisation* généralisée correspond à ce que Dobry appelle la *fluidité politique*, dont on ne signalera ici que les principales caractéristiques. Les conjonctures fluides sont d'abord marquées par une très grande incertitude, en ce que les règles du jeu habituelles ne sont plus respectées (l'armée refuse d'obéir au pouvoir politique, la population parisienne refuse d'obéir au Parlement réfugié à Versailles et proclame la Commune...), les ressources sont soumises à des déperditions parfois brutales d'efficacité ou de valeur (ceux du bas de l'échelle ne respectent plus leurs supérieurs, le lieu du pouvoir n'est plus le Parlement mais la rue...), et les repères routiniers sur lesquels se fondait la conduite des affaires ne sont plus dignes de confiance (l'audiovisuel est en grève, les échelons inférieurs de l'administration sont trop désorganisés pour répondre aux demandes de renseignements, etc.). Dans ces conditions, chacun essaie tant bien que mal de construire une stratégie, et cela en se fondant sur l'information que lui livre

l'attitude des autres – dans le même temps que, se sachant lui-même observé aux mêmes fins par ses adversaires, il peut être lui-même tenté de ne pas agir. C'est cette situation que M. Dobry nomme « interdépendance tactique élargie », marquée chez certains par une forte inhibition tactique, et au cours de laquelle l'information (souvent plus implicite qu'explicite) joue ici encore un rôle décisif⁹. Enfin, dans ces conjonctures où « tout semble possible », des acteurs peuvent être tentés de quitter le rôle que leur accorde ordinairement leur secteur pour tenter des « coups » audacieux, dont l'élaboration ne doit plus rien à la logique sectorielle dans laquelle ils étaient autrefois « pris » (comme lorsqu'un militaire fomente un coup d'État) ; on dira que s'opère alors un phénomène d'*évasion des calculs*.

Une conjoncture fluide est nécessairement temporaire ; si elle offre l'opportunité à certains de tenter les coups audacieux évoqués à l'instant, la plupart des acteurs – et surtout ceux qui se sentent les plus menacés – n'ont qu'une hâte c'est de revenir à un fonctionnement politique plus stable et à des règles du jeu prévisibles. Différentes « technologies institutionnelles de sortie de crise » sont disponibles : la déclaration d'un état d'urgence – avec éventuellement neutralisation des principaux « meneurs » de la contestation – en est un qui agit en augmentant les coûts de la mobilisation. La recherche d'une voie de sortie institutionnelle permet de revenir à un jeu sectorisé en faisant converger l'ensemble des anticipations vers des formes de compétition politique maîtrisées par la plupart des acteurs : les élections législatives de juin 1968 sont un exemple d'une telle « solution », conforme aux intérêts tant du PCF que du parti gaulliste. Les *stratégies charismatiques*, enfin, consistent en la « recherche, au profit d'un individu donné, d'une *attestation sociale* (...) de son aptitude personnelle à offrir une issue, un débouché, une "solution" à la crise dans laquelle il intervient » (Dobry 1986, p. 228) ; la manière dont, en mai 1958, de Gaulle est parvenu à se poser en homme providentiel, reconnu y compris par ses adversaires comme un homme clé pour la sortie de la crise algérienne, est un cas exemplaire d'une telle stratégie.

Quelle forme de lutte adopter ?

- 1 Cette théorie de la société de masse a notamment été développée par William Kornhauser (1959) dans une étude de l'engagement dans le parti nazi.
- 2 Le modèle de Gould prend également en compte les variations conjoncturelles d'intensité des référents identitaires : dans certaines situations de crise, notamment, une identité parmi l'ensemble de celles que partagent des individus peut se trouver dotée d'une forme de prééminence. C'est par exemple ce qui s'est passé en 1914, lorsque l'identité nationale (celle de Français ayant à combattre un ennemi lui aussi défini par sa nationalité, celle d'Allemand) a supplanté l'identité de classe (qui aurait dû interdire aux classes ouvrières des différents pays européens de s'affronter, et les conduire à s'unir dans une lutte commune contre la bourgeoisie).
- 3 Voir notamment les études réunies dans Diani & McAdam (2003).
- 4 Kländermans et Oegema présentent dans leur article de 1987 une version plus élaborée du processus, dont ils distinguent quatre étapes : l'identification d'une population potentiellement sensible aux questions portées par le mouvement ; la mobilisation de cette population dans des réseaux de recrutement ; son incitation à participer activement et enfin la suppression des obstacles à la mobilisation.
- 5 C'est précisément parce qu'ils apportent une information sur l'état de la mobilisation que les effectifs des manifestations ou les pourcentages de grévistes, gonflés par les organisateurs et sous-évalués par les services de police ou les entreprises, sont des données « sensibles » et sujettes à polémiques.
- 6 Sauf lorsque les protagonistes définissent eux-mêmes de tels seuils – initiative qui peut se révéler périlleuse, comme l'a montré la parole malheureuse d'Alain Juppé, prédisant en décembre 1995 que « si deux millions de personnes descendent dans la rue, mon gouvernement n'y résistera pas », et qui a ainsi involontairement fixé aux organisations syndicales une sorte d'objectif quantitatif à atteindre.
- 7 Sur le poids des précédents, voir notamment McAdam & Sewell (2001).
- 8 D'où l'importance, pour un gouvernement menacé par un mouvement d'opposition, d'empêcher la circulation des « courtiers » (en les emprisonnant durablement ou temporairement, le temps de les empêcher de se rendre à une réunion par exemple, voire dans des contextes très répressifs en les éliminant) et, plus généralement, de freiner, d'empêcher ou de perturber (désinformation) toute circulation d'information entre les différents sites de la mobilisation.
- 9 L'importance de l'information, mais aussi l'impossibilité de l'obtenir par des moyens habituels hors d'usage ou à la fiabilité douteuse, impose parfois des démarches de renseignement direct, comme le montre le déplacement de De Gaulle auprès des troupes stationnées en Allemagne au plus fort de la crise de Mai 68.

Les chapitres précédents ont abordé plusieurs dimensions fondamentales des mouvements sociaux, tels que leur composition, leur organisation et les modalités de constitution de leur dimension collective. Mais reste à en examiner un autre aspect décisif, qui est la *forme* que prend l'action contestataire. Celle-ci est en effet loin d'être secondaire, et résulte d'une décision particulièrement délicate en ce qu'elle mêle considérations tactiques – l'action se doit d'être efficace –, mais aussi organisationnelles – elle ne doit pas dépasser le niveau de ressources à disposition de l'organisation – et identitaires – elle devra correspondre à l'image publique que le groupe mobilisé souhaite donner de lui-même. Privilégier telle action plutôt qu'une autre suppose donc que le groupe mobilisé opère un *choix* parmi plusieurs formes de protestation possibles ; le concept de *répertoire de l'action collective* désigne précisément l'ensemble des modes d'action dont dispose un groupe à un moment donné.

1 Les répertoires de l'action collective

Le concept de répertoire de l'action collective a été élaboré par l'historien et sociologue américain Charles Tilly (1978, 1984, 1986). Il rend compte du fait qu'un groupe qui entend exprimer une protestation opère une sélection au sein de l'ensemble des formes d'action qui lui sont virtuellement accessibles. Tilly souligne ainsi que « la plupart des gens savent aujourd'hui comment participer à une campagne électorale, fonder une association ou s'y affilier, mettre une pétition en circulation, manifester, faire grève, tenir un meeting, créer un réseau d'influence, etc. » (Tilly 1986, p. 541) – ces différentes actions composant donc un répertoire. Et il ajoute : « Les gens tendent à agir dans le cadre limité de ce qu'ils connaissent, à innover sur la base des formes existantes, et à ignorer tout ou partie des possibilités qui leur sont en principe ouvertes » (p. 542). Les formes d'action qui composent le répertoire des mouvements sociaux actuels, des plus classiques aux plus originales, ont pour la plupart fait l'objet d'études détaillées, soulignant leurs enjeux et leurs conditions de mise en œuvre ; c'est le cas de la manifestation (Favre 1990 ; Fillieule 1997), de la grève de la faim (Siméant 1998), de la séquestration (Dubois 1973), du blocage du Tour de France (Polo 2003), du jet de tomates (Perec 1992), etc.

Le terme de répertoire a été choisi en référence au théâtre : de la même manière qu'une troupe inscrit différentes pièces à son répertoire – elle peut jouer *Le Malade imaginaire*, *Macbeth* et *Fin de partie* –, chaque groupe ou organisation maîtrise un nombre donné de formes d'action : les associations de chômeurs, par exemple, organisent manifestations, occupations d'antennes de l'ANPE ou des Assedic, « réquisitions » de nourriture dans les supermarchés, marches contre le chômage, etc. Selon le degré d'inventivité de leurs militants, mais aussi en fonction de l'impor-

tance que revêt pour elles la médiatisation, des organisations vont se cantonner à un répertoire composé de formes relativement « classiques » et routinières de protestation, tandis que d'autres vont davantage miser sur la nouveauté et le caractère spectaculaire ou perturbateur de leurs actions. Ainsi le répertoire d'action d'Act Up a-t-il beaucoup fait pour sa renommée, cette association ayant réalisé des « coups » spectaculaires (le préservatif géant sur l'obélisque de la place de la Concorde, la perturbation d'une messe à Notre-Dame de Paris), et surtout usant d'un ensemble de formes d'action propres, tels que les *zaps* (actions-éclair très bruyantes et visibles, et qui visent des personnalités considérées par l'association comme ses adversaires, cf. Patouillard 1998), les *die-in* (au cours desquels les militants s'allongent sur le sol pour figurer les victimes de l'épidémie), les *picketings* (manifestations aux effectifs restreints mais régulières sur un site donné), etc.

C'est par son travail d'historien que Tilly a tout d'abord forgé le concept de répertoire : son étude de l'évolution des formes de la contestation du XVII^e au XX^e siècle (1984, 1986) l'a conduit au constat que celles-ci étaient restées relativement stables jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, mais avaient connu une nette transformation à compter du milieu du siècle suivant. Alors que le répertoire en vigueur au cours des XVII^e et XVIII^e siècles prenait place dans un cadre essentiellement communal, engageait des acteurs locaux et se fondait en grande partie sur le patronage (en comptant sur les élites locales pour transmettre les sujets de plainte ou régler les disputes), à partir du milieu du XIX^e siècle, et sous l'effet de la nationalisation de la vie politique, le répertoire a lui aussi pris une envergure nationale tout en s'autonomisant : « Plutôt que d'en passer par les puissants et de s'adapter aux moyens qu'ils approuvent, les acteurs du nouveau répertoire s'expriment directement sur un mode qui leur est propre » (1986, p. 543). Aux jacqueries, charivaris, expulsions d'agents du fisc et prises de grains a ainsi succédé le répertoire que nous connaissons encore aujourd'hui, composé de grèves, de manifestations, de rassemblements et de meetings.

Mais la dimension historique du concept ne se limite pas à ce constat que chaque époque dispose d'un ensemble de modes d'action spécifiques et que celui-ci évolue au gré des transformations macrosociales. Une des vertus du concept est de permettre une nouvelle fois d'échapper aux visions des mouvements contestataires comme poussées brutales et spontanées de mécontentement, pour en souligner à l'inverse le façonnement à la fois historique et social. Les mobilisations ne sortent pas du néant, elles portent en elles l'expérience des luttes du passé, et cette expérience est faite tant des succès que des échecs des actions antérieures, dont le groupe a en quelque sorte « tiré les leçons ». Et si l'on abandonne l'approche historique de longue durée privilégiée par Tilly pour se pencher sur la manière dont, dans la conduite de leur mouvement, les contestataires choisissent une action au sein de leur répertoire, on s'aperçoit que celui-ci existe avant tout sous forme d'« *objectivations* des expériences passées des groupes, des mouvements sociaux, des sociétés, objectivations dotées d'une inertie particulière et, surtout, objectivations contraignant les calculs, définitions de situations et anticipations des protagonistes des actions collectives » (Dobry 1990, p. 363). Le répertoire opère d'abord, dans la conscience des acteurs, « en tant que représentations cristallisées de façons d'agir, possibles ou impossibles, accessibles ou inaccessibles, dotées d'une certaine efficacité ou inefficaces, d'un coût limité ou "à haut risque", allant de soi enfin, ou anormales, illégitimes ou parfois déshonorantes » (*ibid.*).

Et, en effet, certaines formes d'action peuvent être inefficaces ou contre-productives – une manifestation aura des effets désastreux si très peu de monde participe au défilé, car elle apportera la preuve de la faiblesse du soutien à la cause –, tandis que d'autres peuvent être disqualifiantes pour le mouvement : la polémique qu'a provoquée la menace d'Act Up d'employer le *outing* – c'est-à-dire la révélation de l'homosexualité d'une personnalité ayant par ses actes et déclarations favorisé l'hostilité à l'égard des homosexuels – est une excellente illustration des dilemmes à la fois moraux et tactiques que peut susciter l'adoption d'une forme d'action. De

même, si une large part de l'efficacité d'un mode de protestation dépend de sa capacité à perturber – directement ou indirectement – le cours de l'action routinière de ses adversaires et à instaurer un rapport de force favorable (cas des grèves qui bloquent la production et menacent la rentabilité de l'entreprise, ou encore des barrages routiers qui peuvent paralyser l'ensemble d'un pays), elle n'en est pas moins limitée par les capacités de contournement (comme lorsque l'armée est appelée à se substituer à des éboueurs en grève), d'évitement (modification du lieu ou de l'horaire d'une réunion dont on sait qu'elle sera perturbée), de dissuasion ou de répression que ces mêmes adversaires peuvent leur opposer : évacuation de locaux occupés (que l'on pense à celle de l'église Saint-Bernard occupée par les sans-papiers), charge contre des manifestants, condamnation de faucheurs de champs de plantes transgéniques à la prison... peuvent restreindre l'efficacité de certaines formes protestataires en augmentant significativement les coûts.

Prendre en compte la manière dont opèrent les répertoires permet d'éviter les pièges de la vision figée et statique à laquelle s'expose l'approche de longue durée privilégiée par Tilly. Postuler qu'« à chaque période historique son répertoire », c'est en effet courir le risque de penser que les acteurs ont mécaniquement reproduit à l'identique les mêmes formes d'action offertes par leur répertoire. Tilly a lui-même mis en garde contre cette vision figée et mécaniste lorsqu'il avertit que le répertoire de l'action collective « ressemble plutôt à celui de la *commedia dell'arte* ou du jazz qu'à celui d'un ensemble classique » (1986, p. 541) : un thème connu est à chaque fois interprété d'une manière originale et sujet à de nombreuses improvisations, soumis qu'il est à l'inspiration – mais aussi aux contraintes – du moment de son exécution. D'où l'intérêt de ne pas considérer le répertoire comme une liste stable et fermée de formes d'action répétées à l'identique, mais comme des *performances* constamment réinventées et redéfinies sous le double effet de l'improvisation et de l'échange des coups entre les adversaires (McAdam, Tarrow, Tilly 2001, p. 49).

L'inventivité et l'innovation tactique dont sont contraints de faire preuve les acteurs dans le cours même de la dynamique contestataire sont bien mises en lumière dans l'étude que McAdam (1983) a consacrée à l'évolution des formes d'action du mouvement des droits civiques entre 1955 et 1970. Celle-ci montre que l'attestation du succès d'une nouvelle forme d'action suscite un regain d'activité contestataire dominé par cette innovation tactique, de nouveaux acteurs employant à leur tour un mode protestataire qui a fait ses preuves. Ainsi le boycott des bus soumis à ségrégation, d'abord victorieux à Montgomery, a-t-il été ensuite reproduit dans d'autres villes américaines. De même les sit-in, les marches pour la liberté, les campagnes locales... ont-ils connu un rapide développement après qu'eut été connue leur relative efficacité. Mais ce que montre McAdam, c'est aussi que chacune de ces innovations a été abandonnée et en a suscité une nouvelle après que les opposants eurent élaboré, passé un moment de surprise, les moyens d'en neutraliser les effets : tant les forces de l'ordre que les groupes ségrégationnistes se sont progressivement adaptés à l'inventivité tactique du mouvement et ont à leur tour imaginé des réponses (le plus souvent violentes) dissuasives ou répressives à même de le mettre en échec. C'est, selon McAdam, à partir du moment où il n'a plus su faire preuve de créativité et n'a plus connu d'autre forme protestataire que l'émeute urbaine, à la fin des années 1960, que le mouvement noir a entamé son déclin.

L'importance de la maîtrise d'un répertoire de l'action collective ne se remarque sans doute jamais plus clairement que quand il fait défaut à une population dépourvue de tradition et d'expérience protestataires. Tel fut le cas des prostituées lyonnaises qui, en 1972, voulurent organiser ce qui en France est le mode d'action le plus fréquent et le plus « évident », une manifestation, pour protester contre la fermeture de leurs hôtels de passe : oubliant qu'une manifestation implique d'afficher publiquement l'identité au nom de laquelle on proteste – et qui était dans leur cas une identité stigmatisée –, elles ne furent qu'une trentaine à se retrouver le jour dit au lieu de départ du défilé. Gardant en mémoire cet échec cuisant, ces

mêmes prostituées prirent soin, lorsqu'elles envisagèrent trois ans plus tard de se mobiliser à nouveau, de solliciter des militants chrétiens davantage aguerris qui, eux, disposaient d'un riche répertoire au sein duquel l'occupation d'église figurait en bonne place (Mathieu 2001). La maîtrise d'un répertoire étendu fait ainsi partie des compétences et des ressources indispensables à la conduite d'un mouvement social – et son absence est une des composantes majeures de la domination politique que subissent les individus ou groupes qui en sont dépourvus.

2 Enjeux stratégiques et identitaires des formes d'action

Une manifestation, comme l'a montré Bourdieu (2001), *manifeste* l'existence du groupe qui exprime ainsi sa protestation ; plus exactement, il manifeste l'importance de sa mobilisation dans le même temps qu'il exprime son identité en se donnant publiquement à voir. Ce second aspect nous intéressera le plus ici : toute action publique (et l'exemple de la manifestation ratée des prostituées le montre bien) présente une image du groupe qui la mène. Les groupes qui maîtrisent peu l'art contestataire peuvent maladroitement donner une image négative de leur groupe. D'autres, plus virtuoses, parviennent au moyen de véritables mises en scène à donner une représentation favorable de leur cause. Leurs adversaires, enfin, ont tout intérêt à contester cette image pour disqualifier le groupe : tel est le rôle, notamment, des agents provocateurs qui entreprennent de plonger dans la violence la manifestation d'un groupe qui s'affichait comme pacifique (Marx 1979). On donnera ici deux exemples de l'intrication des enjeux à la fois stratégiques et identitaires des actions contestataires.

La grève de la faim

Les grèves de la faim de sans-papiers correspondent à plusieurs logiques et enjeux. Un des premiers est qu'il s'agit d'une forme d'action en grande partie *contrainte*. Si « l'univers des voies ouvertes à l'action d'un groupe ou d'un mouvement social est un univers de rareté » (Dobry 1990, p. 362), dans le cas des sans-papiers cet univers est pratiquement réduit à la seule option de la grève de la faim : du fait de leur stigmatisation et de l'irrégularité de leur présence en France, ceux-ci ne peuvent se permettre de recourir à des formes illégales ou violentes de protestation. Le seul moyen dont ils disposent pour exercer une pression sur les pouvoirs publics reste donc de

retourner la violence contre eux-mêmes en mettant leur existence en péril. L'irrégularité du séjour des sans-papiers les expose plus que d'autres à la répression : s'engager dans une action collective leur impose en quelque sorte de quitter la clandestinité, d'afficher publiquement leur statut en même temps que leurs revendications. Il leur faut donc conduire leur action dans un espace à l'abri des interventions policières. Le fait que la plupart des grèves de la faim de sans-papiers prennent place dans des églises ne tient donc pas uniquement à la forte proportion de militants chrétiens parmi leurs soutiens, mais également au fait qu'il s'agit de lieux dans lesquels, par tradition, la police ne peut intervenir que sur demande du clergé, et qui sont en quelque sorte politiquement dé-territorialisés (Siméant 1998, p. 324). Plus que d'autres formes d'action, la grève de la faim est aussi porteuse d'une dimension tactique, la menace qui pèse sur la survie des grévistes constituant leur principale arme, dont il leur faut user de manière judicieuse en économisant les risques. Ainsi, les avis médicaux sur leur état de santé, mais aussi la définition des modalités de conduite de la grève (autorisant seulement la consommation d'eau, ou tolérant celle de thé sucré, voire de vitamines) deviennent des enjeux centraux, permettant de prolonger à moindre coût pour leur santé une forme de protestation dont l'efficacité dépend de la crédibilité et de la gravité que lui accordent les pouvoirs publics. La dimension collective des grèves de la faim est elle aussi un enjeu. Si l'impact de la grève dépend de l'importance du nombre de jeûneurs, celui-ci risque de s'amoinrir lorsque les préfectures n'acceptent de régulariser que certains d'entre eux. Ceux dont la situation personnelle est réglée seront alors tentés de cesser la grève, au risque de réduire la portée d'un mouvement dont le succès complet dépend du maintien de sa dimension collective. Se fait alors jour la fragilité de l'articulation entre les enjeux individuels de l'engagement (la régulation attendue par chaque jeûneur) et la portée générale du mouvement (le problème que subissent les sans-papiers dans leur ensemble, et dont les grévistes de la faim sont en quelque sorte l'incarnation).

La grève de la faim a aussi, outre ces aspects stratégiques, une dimension symbolique des plus forte, qui tient à l'adoption d'une posture misérabiliste : en cessant de s'alimenter, les sans-papiers grévistes se posent en *victimes* d'un système bureaucratique injuste et d'une législation sur le séjour inique (ce qui n'est pas sans susciter des débats parmi leurs soutiens, dont certains estiment inadmissible que des victimes se fassent souffrir pour obtenir justice). De la sorte, dit J. Siméant, « en s'infligeant à eux-mêmes une violence, en montrant combien ils sont les victimes de "la société", en l'étant un peu plus, les grévistes estiment mettre en lumière la violence qui leur a été faite (...) La grève de la faim consiste en une mise en scène théâtralisée des rapports de domination et de violence ("voyez ces corps que l'État fait souffrir") » (p. 316). Le fait que le corps individuel soit le lieu de cette violence souligne, aux yeux de J. Siméant, que le sujet politique affirmé dans les grèves de la faim de sans-papiers ne soit pas tant le citoyen (catégorie dont les sans-papiers sont exclus) que le simple être humain, et que ce registre d'action soit dès lors perçu comme apolitique (p. 317).

Usages stratégiques de l'identité

Les mouvements sociaux de groupes stigmatisés placent la dimension identitaire au centre de leurs préoccupations : l'enjeu est pour eux de parvenir, par leur action, à contester l'image défavorable qui imprègne les représentations ordinaires et de lui substituer une image plus positive, à même de susciter davantage de tolérance de la part de la majorité. Cet enjeu de construction d'une image positive du groupe n'épuise pas la dimension identitaire des processus de mobilisation : ainsi qu'on l'a vu dans le chapitre précédent, le partage d'une identité commune constitue une des bases sur lesquelles se constituent les actions collectives. Il est ainsi courant que les groupes stigmatisés entretiennent leur cohésion par des codes culturels (un argot particulier, des signes vestimentaires connus uniquement des « initiés », etc.) et des lieux réservés échappant au contrôle et à la stigmatisation des normaux, où se consolide le groupe par le plaisir de se retrouver

« entre soi » (Goffman 1975). Ces codes, lieux et formes de sociabilité pourront le moment venu constituer des ressources pour la mobilisation.

Un groupe qui lutte pour sa reconnaissance et pour la disparition des mesures discriminatoires ou des attitudes et discours stigmatisants est pris dans une tension parfois délicate à gérer. Doit-il exiger qu'on l'accepte tel qu'il est, avec les traits distinctifs qui fondent sa stigmatisation, ou doit-il donner des gages de sa capacité à s'intégrer sans problème dans la majorité – quitte au besoin à remodeler son identité pour la rendre plus « acceptable » ? Dans quelle mesure doit-il se renier pour pouvoir être enfin accepté ? Et à partir de quelle limite des concessions stratégiques au point de vue dominant relèvent-elles de la compromission ?

C'est cette tension que Mary Bernstein (1997) a étudiée dans le cas du mouvement gai et lesbien américain, en proposant le concept de « déploiement identitaire » (*identity deployment*), qui désigne le processus par lequel un groupe stigmatisé va exprimer son identité distincte de manière à en contester la représentation dominante défavorable : « le but du déploiement d'identité peut être de transformer la culture dominante, ses catégories et valeurs (et éventuellement son extension à des dispositifs politiques ou structurels) en proposant des formes organisationnelles alternatives. Le déploiement d'identité peut aussi transformer ses participants ou simplement éduquer les législateurs ou le public » (p. 538). Le déploiement identitaire peut adopter deux voies distinctes : celle de la confrontation (*identity for critique*) lorsque le groupe s'affronte aux valeurs, catégories et pratiques de la culture dominante, ou bien celle de l'éducation (*identity for education*) lorsqu'il tente de se légitimer en s'engageant sur des terrains consensuels. Autrement dit, le groupe pourra mettre l'accent soit sur ce qui le distingue de la majorité dont il recherche l'acceptation, soit sur ce qui l'en rapproche. Le choix entre les deux options peut être déterminé tant par les ressources dont dispose le groupe que par le degré de fermeture ou d'ouverture de la structure des opportunités politiques au moment où il se mobilise.

Les formes d'action adoptées par le groupe sont une des principales expressions de la stratégie de déploiement identitaire choisie. La Gay Pride correspond à une stratégie de confrontation identitaire, en ce qu'elle met en scène, avec une volonté de provocation souvent explicite, une identité homosexuelle spécifique et en quelque sorte exacerbée ; les stéréotypes – tels ceux renvoyant les gais à la féminité et les lesbiennes à la masculinité – sont tournés en dérision par le travestissement, tandis que les fréquents *kiss-in* (couples de même sexe s'embrassant en public) affirment un refus de la clandestinité, au risque de s'aliéner la sympathie de la majorité par une surenchère provocatrice. L'option du lobbying privilégiée par des organisations ou personnalités tendant à donner une image respectable et anodine de l'homosexualité correspond en revanche à la stratégie de l'éducation, visant à faire la preuve que les gais et lesbiennes sont, à la seule exception de leur orientation sexuelle, des « gens comme les autres ». La présentation de soi de leurs représentants tendra notamment à éliminer tout signe distinctif – comme ces représentants d'une organisation gai auditionnés dans une commission consultative dont M. Bernstein dit qu'ils s'y rendirent « habillés de manière austère (*conservatively*), dans des vêtements qu'ils n'avaient sans doute pas portés depuis leur premier entretien d'embauche » (p. 550). Les accusations croisées de provocation gratuite et de reniement relevant d'une honte de soi peuvent témoigner de l'opposition entre les deux stratégies. Mais on peut noter que chacune d'elles peut aussi être adoptée par la même organisation selon les enjeux et le contexte, certains terrains de lutte imposant une attitude d'affirmation identitaire radicale alors que d'autres exigent de faire davantage « profil bas » et d'éliminer tout ce qui, dans les apparitions publiques du mouvement, risquerait de le renvoyer à l'ordre du singulier (ou, dans les débats français, du côté du « communautarisme »).

Cet équilibre instable entre affirmation et discrétion identitaires est sans doute repérable dans la plupart des mouvements sociaux dont l'identité constitue un enjeu relativement important. Cela ne permet en aucun cas

de postuler, ainsi qu'on l'a vu dans le premier chapitre, une différence de nature entre des mobilisations respectivement davantage « identitaires » ou « matérialistes » : l'importance de la mise en scène du groupe paysan lors de la manifestation des agriculteurs (aux enjeux en grande partie « matérialistes ») étudiée par P. Champagne (1984) en constitue un exemple des plus évocateurs. On rappellera également, pour conclure sur ce point, que la signification d'un trait identitaire affirmé ou mis en scène dans une mobilisation n'est jamais un donné stable, mais doit être appréhendée relativement au contexte, qui seul lui donne son sens. Ainsi R. Fantasia et E. Hirsch (1995) montrent-ils que le port du voile par les femmes algériennes pendant la guerre d'indépendance ne prenait pas sens en regard de considérations religieuses atemporelles, mais correspondait à des impératifs de discrétion pour celles qui étaient les plus engagées dans la lutte (c'est-à-dire, aussi, les plus en rupture avec les rôles traditionnellement assignés aux femmes) dans le même temps qu'il manifestait une opposition à la culture coloniale par l'affirmation d'une identité proprement algérienne.

3 Expertise et recours au droit

Deux formes d'actions méritent, par l'importance qu'elles ont acquise au sein du répertoire d'actions contemporain, qu'on s'y arrête au terme de ce chapitre. Il s'agit de la mobilisation de l'expertise et du recours aux ressources juridiques.

Les militants experts

Les mouvements sociaux exigent, sur la base du constat d'un état négatif du monde, qu'il y soit porté remède. Ces deux temps de l'action contestataire supposent la maîtrise de compétences spéciales, à même de diagnostiquer ce qui « ne va pas » et de suggérer des voies de réparation ou de réforme. Le mouvement altermondialisation, par l'importance qu'il accorde à une dénonciation scientifiquement étayée des méfaits du néolibéralisme, met en scène de manière paradigmatique la dimension politique du savoir. La « révélation » des termes et des enjeux des accords de libre-échange promus par les institutions monétaires internationales, la démonstration des effets dramatiques des politiques d'ajustement pour les pays endettés, le chiffrage des conséquences de la destruction des services publics, la démonstration solidement étayée des vertus d'une mesure comme la « taxe Tobin »... constituent des armes, d'ordre essentiellement symbolique mais efficaces, dans le combat mené par ce mouvement. Le fait qu'Attac se définisse comme une association d'éducation populaire, qu'elle organise de studieuses universités d'été où interviennent des économistes, les tirages de ses ouvrages de vulgarisation... témoignent que la connaissance et l'expertise sont des terrains de lutte à part entière. Mais on ajoutera que cet engagement sur le terrain du savoir est aussi lié aux propriétés sociales et aux attentes d'un effectif militant majoritairement

composé de personnes à fort capital scolaire, comptant bon nombre d'enseignants dans ses rangs, et en quelque sorte prédisposé à faire de la connaissance une source d'autorité incontestable.

Un mouvement social qui mobilise le registre de l'expertise a le choix entre deux options, nullement incompatibles : soit solliciter la coopération d'experts spécialisés dans son domaine d'activisme, soit s'appropriier lui-même cette expertise. La première situation met en scène des intellectuels connus et reconnus qui apportent le soutien de leur légitimité spécifique au mouvement par leurs prises de position publiques ou en signant des pétitions. Mais ils peuvent aussi s'engager plus fortement en mettant leurs compétences intellectuelles ou scientifiques au service de la cause, fournissant ainsi au mouvement des arguments solides pour les polémiques dans lesquelles il s'engage. Certaines organisations de mouvement social aménagent ainsi une place spécifique, dans leur organigramme, à leurs experts ; réunis en « conseil scientifique » (comme celui qui rassemble au sein d'Attac plusieurs économistes et sociologues), ceux-ci ont pour tâche d'apporter la contribution de leur expertise à la définition des positions officielles de l'organisation et de contribuer (*via* des publications internes, des conférences, des stages, etc.) à la formation de ses militants. D'autres organisations se spécialisent dans cette expertise, qui constitue leur principale activité. Une association comme la Fondation Copernic, qui publie des notes consacrées à des sujets précis (la privatisation des services publics, la politique d'immigration, la protection sociale, etc.), fruits de la collaboration de syndicalistes et d'universitaires, en est un exemple. Son soin à compléter ses critiques des politiques libérales par des contre-propositions témoigne également d'une volonté d'échapper à la critique, fréquemment adressée aux mouvements contestataires, de se cantonner à une attitude de refus systématique, incapable de formuler des alternatives aux problèmes du moment¹.

Il serait trompeur, dans la plupart des cas, de postuler une coupure radicale entre experts et militants. Bien des « intellectuels engagés » n'opèrent pas une distinction radicale entre leurs activités proprement intellectuelles

et leur militantisme. Le choix de leurs objets d'étude, les perspectives théoriques qu'ils déploient pour les aborder, sont souvent en congruence avec leurs options politiques ou philosophiques. Sans remonter aussi loin que Karl Marx, qui fut à la fois un militant actif du mouvement ouvrier et un exceptionnel analyste de la société de son temps, le cas de l'écologie, qui est autant une discipline scientifique qu'un courant politique, montre l'étroite intrication des domaines de l'expertise et de l'activisme.

Mais cette intrication ne doit pas non plus être surestimée. Des intellectuels, au nom de l'autonomie de l'activité scientifique, peuvent aussi refuser de se joindre à un mouvement social lorsqu'ils estiment qu'il pose mal les problèmes, ou par crainte que leur production scientifique soit disqualifiée par un étiquetage militant trop marqué. L'étude que Sylvie Ollitrault (2001) a consacrée aux militants écologistes montre, à un autre niveau de pratique militante, que les militants « scientifiques », dont l'engagement est le prolongement d'un intérêt antérieur (professionnel, dans le cas des biologistes ou ornithologues universitaires, par exemple) pour la nature, n'ont pas le même rapport à la défense de l'environnement et au militantisme que les militants plus « politiques » qui, eux, se sont tournés vers l'écologie à un moment donné de leur carrière militante – par exemple lorsque l'écologie leur est apparue comme un espace de reconversion après une déception subie dans un univers militant antérieur ou après son effondrement (ce qui est le cas de nombreux anciens militants passés par l'extrême gauche dans les années 1970).

Mais la mobilisation de ressources d'expertise peut aussi s'imposer, dans le cours de la lutte, comme une nécessité à des militants qui n'y étaient pas préparés et qui ne disposaient pas au préalable des compétences requises. C'est ce qui se passe lorsque les représentants de certaines associations sont invités à participer à des commissions consultatives instaurées par les pouvoirs publics. Écologistes invités par leur préfecture à donner leur avis sur les périodes d'ouverture de la chasse, antiracistes conviés aux réunions des commissions départementales d'accès à la citoyenneté

(CODAC)... doivent alors non seulement apprendre à composer avec des représentants de l'État (avec lesquels ils n'avaient antérieurement que des rapports distants ou conflictuels), mais également acquérir un ensemble de compétences juridiques ou administratives qui leur étaient étrangères – et cet apprentissage peut dans bien des cas s'avérer fastidieux et épuisant. La mobilisation contre le sida peut être considérée comme le paradigme de cette logique d'acquisition d'expertise dans et par la lutte (Barbot 2002). Les activistes anti-sida ont su se poser en représentants des malades, et ont réussi à imposer de nouveaux rapports, plus égalitaires, entre patients, médecins, pouvoirs publics et industrie pharmaceutique. Ils y sont parvenus en acquérant une maîtrise des savoirs disponibles sur la maladie à même de les mettre sur un pied d'égalité avec les spécialistes, et ainsi de contrer les arguments d'autorité dont ceux-ci auraient pu se prévaloir – au point d'intégrer parfois une « communauté épistémique » (Haas 1992), réceptacle d'expériences et de connaissances incontournable pour les institutions étatiques ou supranationales. Ainsi ont-ils pu contribuer à redéfinir les modalités d'expérimentation des nouveaux traitements ou certains principes de la pratique médicale tels que l'urgence ou la compassion. En *désenclavant* (Dodier 2004) l'institution médicale – c'est-à-dire en la plaçant sous le regard, et sous l'influence, d'acteurs qui lui sont étrangers – ces militants ont sensiblement transformé, au-delà du seul sida, les rapports entre les malades et la médecine.

La mobilisation du droit

La contestation de lois qu'ils jugent iniques impose fréquemment deux registres d'activité distincts aux mouvements sociaux : d'une part, démontrer et dénoncer publiquement cette iniquité en proposant au besoin des solutions alternatives ; d'autre part, lutter contre les conséquences négatives immédiates de la mise en œuvre de ces lois. Le droit constitue un instrument privilégié pour la conduite du second type d'activité, la défense, souvent au cas par cas, des victimes d'un ordre social injuste. Les syndicats sont

exemplaires de cette nécessité de conduire l'action à la fois sur un plan général (la lutte pour un rapport de force davantage favorable aux salariés dans le monde du travail) et au niveau individuel, par la défense des salariés victimes d'entorses au droit du travail devant les tribunaux prud'homaux (Willemez 2003). Les recours formés contre l'UNEDIC par des chômeurs « recalculés », dont avait été abrégée la durée d'indemnisation, sont un exemple récent de stratégie judiciaire, par laquelle une décision de portée générale est contestée par l'invocation de ses conséquences au niveau individuel.

Dans cette tension entre cause générale et défense de cas particuliers réside une des faiblesses de la ressource juridique : celle-ci peut, lorsqu'elle est victorieuse, résoudre des situations individuelles, mais n'est guère à même de remettre en cause les sources mêmes de l'injustice contestée. La lutte contre la double peine en fournit une illustration. Une association de soutien aux étrangers qui forme (souvent avec l'aide d'un avocat spécialisé) un recours juridique pour demander la suspension ou l'annulation de la mesure d'expulsion qui frappe un étranger s'estimera victorieuse si elle obtient son maintien sur le territoire français, mais elle n'aura pas pour autant remis en cause l'article de loi qui permet à l'État de continuer à expulser les étrangers. De là la méfiance de nombre de mouvements sociaux à l'égard des stratégies juridiques, dont ils craignent qu'elles ne les conduisent à s'épuiser dans la défense, aux résultats souvent aléatoires, de cas individuels plutôt qu'à rechercher des avancées de portée beaucoup plus générale. Et, de fait, le droit apparaît à de nombreux militants comme un pis-aller, mobilisable en dernier recours lorsque les autres modes d'action ont échoué (Denis 2003).

Cette ambivalence (Mouchard 2003) à l'égard du droit ne doit cependant pas laisser ignorer que les victoires juridiques disposent malgré tout d'une certaine aptitude à la généralisation. Ainsi, certaines dispositions juridiques de portée générale – comme les circulaires – sont susceptibles de recours, et des organisations de mouvement social se sont fait une spécialité d'en contester la légalité. C'est le cas du GISTI, association de soutien aux étrangers composée en grande partie de professeurs de droit et d'avocats, qui

est célèbre pour avoir obtenu du Conseil d'État l'annulation de circulaires ministérielles défavorables aux étrangers. Nombre de juristes et de militants considèrent également que c'est par l'accumulation de succès individuels que leur action peut se doter d'une portée générale, dépassant les seuls cas singuliers dont ils assurent la défense. La *portée jurisprudentielle* de leurs victoires est ainsi présentée comme une sorte d'*opérateur de généralisation*, apte à doter leur travail d'une dimension collective puisque potentiellement applicable à tous ceux dont le cas peut être rapproché de celui pour lequel ils ont obtenu une décision favorable. Une autre forme, très différente, d'usage du droit à des fins militantes réside dans ce qu'on pourrait appeler la *mobilisation tribunitienne* d'un procès. Celle-ci consiste à médiatiser une « affaire » au moment de son passage devant un tribunal pour la poser comme exemplaire d'un problème plus général, et appelant un débat public de grande ampleur. Cet épisode marquant du féminisme français qu'a été, en 1972, le « procès de Bobigny » (au cours duquel une jeune femme fut jugée pour avoir avorté) reste un des plus fameux exemples de transformation d'un procès en débat de société, ne discutant plus du seul cas individuel de la personne mise en cause mais, dans ce cas précis, de l'urgence de légaliser l'avortement.

Le droit présente comme autre contrainte majeure le fait d'être une activité spécialisée, qui requiert une maîtrise de la pratique et du langage juridiques, et à ce titre souvent difficilement accessible au militant de base. Celui-ci est en conséquence obligé soit de se livrer à un apprentissage juridique tardif (et souvent ardu), soit de s'en remettre à des juristes professionnels (avocats spécialisés en droit de l'environnement, de la consommation, du travail, etc.), certes compétents mais aux prestations coûteuses. Certains mouvements peuvent éviter de s'acquitter de ce coût lorsqu'ils bénéficient de la présence dans leurs rangs de juristes dévoués à leur cause, et qui pourront faire bénéficier (gratuitement ou à coût réduit) l'organisation de leur savoir-faire. Ces juristes engagés sont ce que la sociologie américaine appelle des *cause lawyers* (Sarat, Scheingold 1998), dont

B. Gaïti et L. Israël (2003) ont tracé ce portrait : « un avocat adhérant pleinement à la cause des clients qu'il défend, et disposé à en faire le point d'appui d'une dénonciation élargie d'une injustice sociale, un avocat situé aux antipodes de la neutralité qui peut parfois être affichée dans la rhétorique professionnelle ; un avocat plutôt marginal dans sa profession, du fait de la composition de sa clientèle (exclus, immigrés, membres de minorités raciales ou sexuelles) (...) ; marginal aussi du fait de la dimension minoritaire et politiquement marquée (...) de son combat ; un avocat enfin, dont la marginalité professionnelle n'exclut pas une reconnaissance dans les médias sous les formes du défenseur des "petits" ou des faibles, contre les gros et les puissants, bref dévoué aux grandes et nobles causes » (p. 19). On terminera en signalant que, lorsque leur cause fait l'objet d'un traitement juridique, les bénéficiaires de la lutte (étrangers victimes de la double peine, salariés, consommateurs, etc.) se retrouvent dans la position de profanes n'ayant d'autre possibilité que de s'en remettre à des soutiens dépositaires des compétences juridiques (militants associatifs formés au droit ou juristes professionnels). Se révèle une nouvelle fois l'ambiguïté des ressources juridiques qui, si elles peuvent constituer un instrument de défense des populations dominées, contribuent aussi, par une technicité qui en restreint l'accès et la maîtrise, à leur dépossession et à leur dépendance politiques.

- 1 L'importance de récuser cette accusation courante d'« opposition sans proposition » s'est également manifestée dans le soin qu'ont pris les intermittents du spectacle à élaborer un projet de réforme de leur régime d'indemnisation du chômage alternatif à celui défendu par le MEDEF et le gouvernement Raffarin.

chapitre 7

Quelles influences pèsent sur les mouvements sociaux ?

Le deuxième chapitre l'a montré, les mouvements sociaux ne se développent pas de manière totalement autonome, comme à l'état isolé, mais prennent place dans un contexte politique, social et culturel donné. Les concepts de structure des opportunités politiques et de structure des opportunités discursives, on l'a vu, ont précisément pour objet de rendre compte de l'influence que les contextes politique et culturel exercent sur les mobilisations, au point parfois de peser sur leurs chances de succès. Trois autres influences extérieures, qui contribuent chacune à façonner l'action des mouvements sociaux, seront abordées dans ce chapitre : l'influence du contexte international, celle des médias et celle des « contre-mouvements ».

1 Le poids du contexte international

La thématique de la « mondialisation libérale » et l'émergence du mouvement altermondialiste – qu'accompagne sur notre continent l'enjeu de la construction européenne – ont conduit les sociologues à élargir leur focale d'analyse et à ne plus aborder les mouvements sociaux sous un angle étroitement national, mais en les situant dans le contexte international. Certains ont proclamé la radicale nouveauté du processus de « transnationalisation » de la contestation ; d'autres, plus prudents, ont simplement proposé des outils conceptuels à même d'en rendre compte.

La transnationalisation de la contestation

Pris dans des chaînes d'interdépendance de niveau mondial, les mouvements sociaux seraient de plus en plus soumis à l'influence des évolutions du contexte international. Les dernières années auraient ainsi été marquées par un processus de transnationalisation¹ des luttes, solidaire d'un effritement de la forme classique de l'État national. Ainsi, la révolte « intergalactique » des zapatistes de l'EZLN le 1^{er} janvier 1994, les manifestations de Seattle contre l'OMC de décembre 1999, les Forums sociaux mondiaux de Porto Alegre et Mumbai, la manifestation mondiale contre la guerre en Irak du 15 février 2003... témoigneraient que la contestation tend aujourd'hui à déborder le cadre national pour passer au niveau international, et que partout dans le monde des activistes comptent bien faire entendre leur voix dans le débat sur l'avenir de la planète.

Certains (Boltanski & Chiappello 1999) ont vu dans ce passage au niveau supranational de la contestation une preuve de la relation d'isomorphisme qui unit le capitalisme à sa critique. Aux yeux de Boltanski et Chiappello, les opposants à la mondialisation doivent en effet, pour pouvoir efficacement

lutter contre le système économique qu'ils dénoncent, s'ajuster à ses formes et évolutions; ainsi peut-on comprendre que le Forum *social* mondial ait d'abord été conçu en imitation-opposition au Forum *économique* mondial de Davos. Ils doivent comme lui, outre se doter d'une stature internationale, miser sur la « flexibilité » et adopter une structure en réseau composée d'une multiplicité de petites unités (organisations non gouvernementales et associations aux préoccupations diverses, syndicats, partis politiques...), fonctionnant au consensus, reliées entre elles de manière souple et qu'il est possible de connecter le temps de la conduite de « projets » (contre-sommets, actions protestataires...) limités dans le temps (Aguiton 2003).

Mais on court un risque à surestimer tant la nouveauté de l'internationalisation des mouvements sociaux que la réalité de ce passage au niveau supranational. Le « printemps des peuples » de 1848, la fondation de la 1^{re} Internationale (et des trois autres qui l'ont suivie) ou, plus proches des formes contemporaines de l'action collective, des structures comme Greenpeace ou la Fédération internationale des droits de l'homme, sont là pour rappeler que ce n'est pas d'hier que les mouvements sociaux et les organisations qui les portent ont dépassé le cadre national. Le second écueil, en quelque sorte inverse, réside dans la surestimation de la consistance transnationale des nouvelles mobilisations. Il est présent chaque fois qu'est invoquée l'existence d'une supposée « société civile mondiale », dans les faits insaisissable et surtout extrêmement composite. Sidney Tarrow (2000) a instauré un peu plus de pluralité dans l'univers contestataire transnational en distinguant plusieurs formes d'organisations en fonction de leur mode d'action dominant.

Ainsi propose-t-il de distinguer les organisations de mouvement social transnationales (TSMO) des organisations internationales non gouvernementales (OING). Les premières sont « des groupes socialement mobilisés ayant des membres dans au moins deux pays, engagés dans une interaction soutenue de contestation avec des détenteurs du pouvoir d'au moins un pays autre que le leur, ou contre une institution internationale ou un

acteur économique multinational » (p. 206). Les secondes sont pour leur part des « organisations indépendantes des gouvernements, composées d'une base d'adhérents originaires de plus de deux pays, organisées pour promouvoir les objectifs internationaux de leurs membres et fournir des services aux citoyens d'autres pays par le biais de leurs interactions répétées avec des États, des acteurs privés et des institutions internationales » (p. 208). Par cette distinction sont mises en relief les différences de registres d'intervention – centrés sur la confrontation dans le premier cas, plus institutionnalisés dans le second – qui séparent les deux types d'organisations, mais également leur recrutement, le personnel des OING étant plus que celui des TSMO composé de professionnels à fort capital scolaire et qui disposent de davantage de ressources et d'opportunités pour voyager. Pour autant, mouvements sociaux transnationaux et OING se rejoignent par leur orientation commune vers le changement social, et participent souvent aux mêmes réseaux transnationaux de militants, c'est-à-dire des réseaux qui incluent « des acteurs travaillant sur une question à l'échelle internationale, liés par des valeurs partagées, un discours commun et des échanges denses d'information et de service » (p. 209).

Ces réseaux – qui peuvent comprendre, outre des membres de TSMO et d'OING, des fonctionnaires nationaux ou internationaux – entretiennent des relations complexes, faites à la fois de conflit et de coopération, avec les institutions internationales (telles que l'ONU, l'OMC, le FMI, etc.). Ces dernières constituent ce que des sociologues ont appelé, en transposant un concept forgé pour le niveau national de la contestation, une *structure des opportunités politiques transnationale*. Cette structure tient en premier lieu le rôle d'adversaire, au niveau duquel ses opposants doivent se hisser : on l'a dit, face à des institutions qui entendent imposer un modèle économique libéral à l'ensemble de la planète, les militants altermondialistes se doivent, pour être cohérents et efficaces, de se doter eux aussi d'une envergure planétaire. Mais, tout comme ses équivalentes nationales, la structure des opportunités transnationale peut aussi présenter des ouver-

tures favorables à l'action des mouvements sociaux. Les conférences internationales de l'ONU – sur le climat, les femmes, la famille... – sont des exemples d'opportunités offertes aux militants des OING et TSMO de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et de former de nouveaux réseaux transnationaux. D'où, remarque Tarrow, « le paradoxe selon lequel les institutions internationales, quoique établies par les États et généralement les plus puissants d'entre eux, constituent le berceau de la contestation transnationale » (p. 217 ; Smith & Johnston 2002).

La structure des opportunités transnationale, on le voit, contribue à donner sa forme, son rythme et ses enjeux à la contestation altermondialiste. Les « sommets » (du G8, de l'OMC, etc.), s'ils constituent le plus souvent des cibles du mouvement, ne lui en offrent pas moins des opportunités de mobilisation (sous la forme de « contre-sommets ») qui sont autant d'occasions de coordination de ses différentes composantes. Ajoutons que la structure des opportunités transnationale n'exerce pas d'influence au seul niveau transnational, mais également au niveau national, comme lorsque la participation à des conférences internationales permet d'acquérir une reconnaissance institutionnelle supranationale, et ainsi de gagner en légitimité et en crédibilité dans son propre pays (Reimann 2002).

L'introuvable européanisation des luttes

L'hypothèse d'une sensibilité accrue des mobilisations aux transformations du contexte international, on l'a dit, doit être examinée avec circonspection. Les organisations supranationales existent de longue date, et plusieurs auteurs – comme T. Skocpol (1985[1979]) – ont signalé l'importance des évolutions des interdépendances internationales dans la genèse d'événements tels que les révolutions française, russe et chinoise de 1789, 1917 et 1949. Mais c'est aussi la réalité de la transnationalisation des SMO et des luttes qu'elles conduisent qui exige d'être évaluée.

Un examen attentif conduit au constat que cette transnationalisation est plus souvent revendiquée que réelle. Si une association comme Attac est

présente dans plusieurs pays, c'est à chaque fois sous la forme d'une structure nationale, à ce titre étroitement dépendante du contexte de chaque pays, de ses enjeux ou de ses contraintes : être militant Attac est sensiblement différent en France (où l'association a été créée et où elle bénéficie d'une forte légitimité institutionnelle), en Tunisie (où ses militants s'exposent à la répression d'un pouvoir autoritaire) ou en Suède (où son prestige s'est estompé après les violences de la manifestation de Göteborg). Les différentes contributions rassemblées dans *L'Action collective en Europe* (Balme, Chabanet, Wright 2002) confirment, au niveau cette fois de l'Union européenne (UE), le maintien de la prééminence d'une structuration nationale des mouvements sociaux. Le fait qu'une part croissante de la vie politique, économique et sociale des États membres de l'Union soit désormais soumise à des décisions prises à un niveau supranational ne s'est en effet pas traduit par un déplacement des mobilisations de leurs traditionnelles cibles institutionnelles nationales vers celles, plus récentes, de niveau européen.

Les raisons pour lesquelles l'« européanisation des luttes » en est restée au stade embryonnaire, voire, comme le dit D. Rucht (2002, p. 185) dans un chapitre consacré aux mobilisations environnementales, au stade du « mythe », sont diverses. Certaines tiennent à la difficulté de coordonner et d'uniformiser les instruments de lutte entre différents pays (focalisation des syndicats sur les problèmes de niveau national, différences de langues, de cultures politiques, de législations, etc.). D'autres tiennent à la faiblesse de certaines politiques communautaires (le domaine de l'immigration, étudié par M. Giugni et F. Passy (2002), reste encore largement une compétence nationale). Mais les principaux obstacles tiennent à la faiblesse des ressources à la disposition des mouvements sociaux, et particulièrement à leur faible connaissance des institutions de l'UE qui les empêche d'identifier les interlocuteurs et les réseaux les plus influents et d'exercer par leur intermédiaire l'action la plus efficace. Et l'ouvrage de confirmer qu'au niveau de l'UE les stratégies (discrètes, sinon occultes)

de lobbying disposent d'une efficacité nettement supérieure à celles, publiques, d'ordre contestataire².

Pour D. Imig et S. Tarrow (2002), on assisterait en fait davantage à un processus d'*internalisation* des conflits européens (c'est-à-dire à une augmentation du nombre de protestations déclenchées par des décisions communautaires au sein des espaces politiques nationaux) qu'au développement d'une contestation véritablement européenne dans laquelle des coalitions transnationales prendraient directement l'UE pour cible en réaction à des mesures communautaires. Certes, l'« eurogrève » contre la fermeture de l'usine Renault de Vilvoorde (Lefébure Et Lagneau 2002) et les Marches européennes contre le chômage (Chabanet 2002) tracent les premiers contours de mobilisations de niveau véritablement européen. Mais leur analyse attentive confirme le rôle encore prééminent des structurations organisationnelles préexistantes de niveau national (syndicats dans le cas de Vilvoorde, associations de chômeurs pour les Marches européennes), à même de se coordonner pour la conduite d'actions ponctuelles, mais qui éprouvent encore des difficultés à se doter d'une assise européenne stable. Elle montre également le rôle joué par les médias dans leur labellisation « européenne » : le statut d'« eurogrève » n'aurait sans doute pas été accolé à la mobilisation de Vilvoorde si elle n'avait pas eu lieu en Belgique, et si elle n'avait pas été couverte par des journalistes en poste à Bruxelles pour y suivre l'actualité des institutions de l'Union, et donc prédisposés à en rendre compte par un « cadrage » européen.

2 Mouvements sociaux et médias

L'exemple de la grève de Vilvoorde, dont le statut « européen » lui a été conféré par des journalistes en charge des « questions européennes », est significatif de l'influence des médias sur l'image publique des mouvements sociaux. Ceux-ci ne sont pas totalement maîtres de leur image, mais doivent compter avec la représentation qui sera construite et diffusée par les journalistes. Si les mobilisations peu attentives à cette question, ou qui refusent explicitement de « faire le jeu des médias », s'exposent au risque qu'une image péjorative de leur cause soit diffusée dans la presse, la plupart tentent de l'anticiper et mettent en forme leurs actions de manière à susciter l'intérêt des journalistes et à induire un traitement médiatique qui leur soit favorable.

P. Champagne a rendu compte de cette dépendance des mobilisations à l'égard des médias en appelant « manifestations de papier » les « manifestations produites par et pour la presse » (1984, p. 35). Selon lui, l'influence croissante des médias sur le jeu politique, et surtout le fait qu'ils soient les principaux porte-parole de cette figure aussi puissante qu'insaisissable qu'est l'« opinion publique », contraindrait les mouvements sociaux à une « hypertrophie des stratégies de présentation de soi » qui visent à « agir principalement sur la représentation que le public, à travers la presse, peut se faire du groupe qui manifeste » (p. 24). Sachant leur cause vulnérable devant d'éventuels comptes rendus médiatiques défavorables, les groupes mobilisés veilleraient ainsi à se présenter sous un jour favorable, et spécialement à éliminer de leurs actions publiques tout ce qui conforterait les stéréotypes péjoratifs préexistants. Ainsi les agriculteurs, spécialement étudiés par Champagne, ont-ils veillé à donner à leur grande manifestation parisienne de 1982 une image « bon enfant » et pacifique, à ce titre totalement opposée aux actions-commandos beaucoup plus vio-

lentes (attaques de préfectures, etc.) qu'ils ont pour habitude de mener : ils « furent ainsi amenés à se représenter sous les traits exemplaires d'une image d'Épinal, à la fois truquée et sincère, en se présentant aux Parisiens comme des "paysans pour citadins" » (p. 26). Les manifestations contre le PACS, dont l'organisation a bénéficié de l'appui de conseillers en communication, relèvent d'une même logique d'anticipation des comptes rendus médiatiques et de contournement des stéréotypes : les organisateurs ont veillé à se distancier du stéréotype bourgeois, bigot et réactionnaire qui leur était attachée en affirmant une image colorée, jeune et dynamique, n'hésitant pas à singer la Gay Pride³ (Mathieu 2002c).

Pour Champagne, la dépendance des mouvements sociaux à l'égard des médias est telle qu'une action contestataire dont la presse n'a pas parlé n'a en quelque sorte pas eu lieu et est incapable de peser politiquement. Selon lui, la manifestation « ne peut produire les effets pour lesquels elle a été organisée que si elle parvient à susciter de larges recensions dans la presse écrite, parlée et télévisée qui est devenue aujourd'hui le point de passage obligé pour être perçu par le champ politique et exister comme problème politique. On pourrait presque dire, en forçant un peu l'expression, que le lieu stratégique où se déroulent les manifestations (...) n'est pas la rue, simple espace apparent, mais la presse » (1990, p. 232). La thèse n'est pas sans pertinence, et trouve une confirmation dans le fait que des groupes dépourvus de cette autre ressource qu'est le nombre compensent cette carence par des actions qui exigent peu d'effectifs militants mais se veulent spectaculaires et ainsi à même de répondre au besoin d'images marquantes ou de nouveauté des journalistes. Le happening protestataire (dont les *zaps* d'Act Up sont un des meilleurs exemples), sorte d'événement livré « clés en main » aux médias, permet ainsi à certains groupes de pallier leur difficulté à mobiliser de nombreux militants ; il exige toutefois une créativité qui n'est le plus souvent accessible qu'aux groupes disposant d'un fort capital culturel – entérinant une nouvelle fois le silence politique des groupes qui en sont les plus démunis. Elle trouve également une

confirmation dans les travaux qui étudient la manière dont les médias « cadrent » les mouvements sociaux et leur imposent, de l'extérieur, une image qu'ils doivent contourner, contester ou endosser. Les critiques que Bourdieu (2002) a adressées aux médias télévisés pour leur traitement biaisé des grèves de décembre 1995 sont restées célèbres ; le sociologue dénonçait une composition des plateaux des débats privilégiant les opposants au mouvement, des reportages envisageant la grève principalement sous l'angle de la gêne qu'elle occasionnait pour les usagers et une utilisation à des fins de disqualification des inégalités de compétences à la prise de parole publique. Elizabeth Van Zoonen (1992) montre comment les médias hollandais ont imposé au féminisme une identité publique présentant ses activistes comme des déviantes radicalement différentes des autres femmes, et supposées partager une franche hostilité à l'égard des hommes, tandis que Brigitte Le Grignou et Charles Patou (2001) soulignent que le traitement médiatique du mouvement des chômeurs de l'hiver 1997 a oscillé entre misérabilisme (dans des portraits individuels, notamment) et mise en cause de la « spontanéité » et de l'autonomie politique d'un mouvement suspecté d'être téléguidé par l'extrême gauche. Ces deux auteurs signalent également les tensions que la « médiatisation » de certains leaders, sollicités par les journalistes pour leur aptitude à s'adapter aux formats de la prise de parole médiatique (propos percutants, clairs, courts, etc.), est susceptible de provoquer dans les collectifs militants qui redoutent tout détournement de leur lutte à des fins de promotion individuelle.

La même étude de Le Grignou et Patou invite à nuancer la thèse, trop unilatérale, de Champagne : les mouvements sociaux ne sont pas totalement soumis aux journalistes, et l'exemple de la création d'une « commission médias », chargée au sein du mouvement des chômeurs d'une évaluation critique de son traitement par la presse, montre que les militants sont tout à fait capables de résister à son emprise, et ne sont pas aussi naïfs, ou dépendants, que le laisse entendre Champagne. Les analyses de ce dernier souffrent en fait d'une inattention aux relations concrètes que les jour-

nalistes entretiennent avec leurs sources : si les militants dépendent de l'écho médiatique de leur mobilisation, les journalistes dépendent de leur côté du maintien de bonnes relations avec les activistes qui leur communiquent les informations dont ils ont besoin, et auprès desquels il ne leur faut pas se « griller » (Neveu 1999). De ce point de vue, les relations entre professionnels des médias et militants sont davantage marquées par la réciprocité que le laisse entendre une analyse unilatérale. De même une attention à la réalité concrète de l'activité contestataire aurait-elle permis à Champagne de constater que la dépendance à l'égard des médias est surtout le fait des grandes manifestations parisiennes, mais n'est que rarement une préoccupation des militants investis dans une mobilisation locale, pour lesquels c'est l'action, et non son écho médiatique qu'ils savent de toute façon limité, qui est le principal enjeu (Neveu 1999 ; Fillieule 1997). Le Grignou et Patou pointent également les enjeux identitaires de l'hostilité qu'affichent certains militants à l'égard des médias. Cette posture de défiance, prompte à dénoncer les « journaloux », « larbins » serviles devant les puissants ou « chiens de garde » d'un « système médiatique » uniquement tourné vers le profit économique, est une expression exacerbée d'une réception et d'une sélection critiques des informations beaucoup plus fréquente que le croient les tenants (intellectuels ou militants) d'une « manipulation » généralisée par les « médias de masse ». Mais cette « humeur antimédiatique » témoigne aussi de cette autre forme de relation entre mouvements sociaux et médias que sont les mobilisations informationnelles – c'est-à-dire celles qui font des médias leur principal enjeu ou terrain d'intervention. La genèse et les formes de ces mobilisations informationnelles, qui occupent une place importante au sein du mouvement altermondialiste, ont été étudiées par Dominique Cardon et Fabien Granjon (2003). Ils distinguent deux courants en leur sein, correspondant à deux critiques distinctes des formes médiatiques dominantes. Le premier est celui de la *critique anti-hégémonique*, qui « s'attache à mettre en lumière la fonction propagandiste des "appareils idéologiques de la globalisation" que sont les médias et appelle à la création d'un

"contre-pouvoir critique". Elle dénonce pêle-mêle l'inégale répartition des flux d'information à l'échelle planétaire, l'hégémonie culturelle des médias occidentaux, l'allégeance des entreprises de presse au monde politico-économique, la clôture de l'espace journalistique sur ses enjeux professionnels, la recherche du profit et le sensationnalisme » (p. 2). *Le Monde diplomatique*, *PLPL*, le site ACRIMED (Action-critique-médias), les livres de Serge Halimi, ou encore la critique bourdieusienne du champ médiatique... sont en France les principales expressions de cette dénonciation des médias dominants.

Le second courant est celui de la critique *expressiviste*, qui « milite pour l'affranchissement à l'égard des contraintes imposées par les formats médiatiques qui tendent à privilégier l'expression des locuteurs capables d'en honorer les exigences sociales et culturelles et à écarter ceux qui (...) ne peuvent les satisfaire », et s'attache « à défendre et à promouvoir les droits du locuteur : faire de l'information à la première personne, refuser la coupure entre le dire et le faire, multiplier le nombre d'émetteurs, faire proliférer les foyers d'émission » (p. 3). Le média-activisme qui s'exerce sur Internet *via* des supports comme Indymedia ou Samizdat en constitue aujourd'hui une des principales expressions.

On aurait sans doute tort, une nouvelle fois, de supposer une radicale nouveauté de l'attention des mouvements sociaux aux enjeux médiatiques. Certes, Internet a offert de nouveaux moyens de diffusion de l'information (qui, quoique peu coûteux, restent encore inaccessibles à la plus grande part de la population), mais d'autres supports médiatiques sont toujours, et de longue date, investis par les mouvements sociaux. Disposer de ses propres moyens de communication reste un enjeu majeur pour bon nombre de mouvements, qui leur permet à la fois de communiquer des informations utiles à l'action militante, de contourner l'éventuelle censure des médias dominants et d'assurer une expression identitaire favorable à la cohésion du collectif : « Lorraine cœur d'acier », radio pirate des sidérurgistes en lutte à la fin des années 1970, ou la radio communautaire des zapatistes du Chiapas en sont des illustrations exemplaires.

3

Les contre-mouvements

La dimension du conflit, on l'a dit, est constitutive des mouvements sociaux. Leurs adversaires les plus fréquents sont les autorités politiques et les acteurs du monde économique, mais ils peuvent également s'affronter à d'autres mouvements, porteurs de projets ou revendications antagonistes : les opposants au PACS se sont ainsi affrontés au mouvement homosexuel, le mouvement prochoix défend le droit à l'avortement contre le mouvement provie qui le remet en cause, et Ras l'Front s'est explicitement défini comme un mouvement d'opposition au Front national. Cette relation d'antagonisme entre mouvement et contre-mouvement mérite qu'on s'y attarde, car elle n'est pas sans influence sur les dynamiques de mobilisation.

Le concept de contre-mouvement a été forgé aux États-Unis à la fin des années 1970. Ce lieu et cette date ne sont pas anodins : c'est à cette époque qu'ont commencé à se faire sentir aux États-Unis les signes d'un essoufflement des luttes (mouvement noir, luttes étudiantes, féminisme...) qui avaient marqué les années 1960, et qu'ont émergé d'autres mouvements beaucoup plus conservateurs, souvent liés à la *new christian right* (Oberschall 1993, chap. 13) et entendant remettre en cause les acquis des mobilisations « progressistes » qui les avaient précédées (droit à l'avortement, spécialement). Cette localisation religieuse et politique a conduit certains auteurs à ne considérer comme contre-mouvements que les seules mobilisations conservatrices ou réactionnaires. Tahi Mottl, par exemple, définit le contre-mouvement comme « une tentative consciente, collective et organisée de renverser ou de résister à un processus de changement social » (1980, p. 620), tandis que Clarence Lo, tout en affirmant que « les contre-mouvements peuvent être aussi bien de droite que de gauche », avance que « dans les États-Unis du xx^e siècle, comme dans la plupart des autres pays, la majorité des contre-mouvements ont été de droite » (1982, p. 118).

Ce faisant, ces auteurs ont malencontreusement restreint *a priori* la portée du concept et le champ de l'analyse.

C'est pour faire face à ce danger que d'autres auteurs ont proposé de définir les contre-mouvements non par une quelconque identité politique (conservatrice), sociale (« dominante ») ou religieuse, mais par leur dimension avant tout oppositionnelle ; pour M.N. Zald et B. Useem, « un contre-mouvement est la mobilisation de sentiments initiés dans une certaine mesure en *opposition* à un mouvement » (1987, p. 249), tandis que pour D.S. Meyer et S. Staggenborg il s'agit d'« un mouvement qui, simultanément, présente des revendications contraires à celles exprimées par le mouvement originel » (1996, p. 1631). Ces définitions ont certes le mérite d'ouvrir à une appréhension dynamique des relations entre mouvements opposés, mais elles se révèlent d'un usage malaisé en ce qu'elles supposent une recherche des origines qui induit une régression généalogique parfois hasardeuse (quel est le mouvement originel auquel s'est ensuite opposé un contre-mouvement, ayant lui-même pu susciter une mobilisation réactive ?), dont certains auteurs ont tenté de s'échapper en proposant la notion – pour le moins délicate à manier – de « contre-contre-mouvement » (Zald et Useem 1987, p. 249).

Il n'en reste pas moins, en dépit de ces réserves, que certains des travaux conduits dans cette perspective offrent des hypothèses et des pistes d'analyse stimulantes pour comprendre les relations entre mouvements opposés. Ils permettent notamment de constater que les mouvements sociaux qui ont à faire face à l'opposition d'un ou plusieurs autres mouvements engagés sur le même terrain de lutte voient une grande partie de leurs prises de positions, activités et stratégies déterminées par cette relation conflictuelle. Autrement dit, les mouvements qu'opposent radicalement leurs positions sur une question donnée sont soumis aux effets de l'existence de leur antagoniste, en fonction duquel s'élaborent ou se définissent une large part de leurs objectifs, calculs, actions et positions ; ils sont *pris* dans cette relation d'interdépendance avec leur adversaire, au sens où ils ne peuvent faire autrement qu'agir en fonction des agissements (réels,

supposés ou anticipés) de leur antagoniste. Ainsi ne peuvent-ils parfois éviter de prendre en charge des problèmes qui leur sont en fait imposés par leur adversaire, aux dépens d'autres questions qu'ils jugent pourtant elles aussi importantes; c'est le cas du mouvement féministe, dont certaines leaders regrettent que la défense du droit à l'avortement menacé par les « commandos anti-IVG » l'empêche de se consacrer à d'autres dossiers importants, comme les inégalités de salaires ou le travail à temps partiel imposé. Ainsi les mouvements ne sont-ils pas totalement maîtres de leur calendrier et des enjeux de leurs mobilisations, mais voient ceux-ci leur être imposés par les initiatives de leurs antagonistes, face auxquelles il leur est indispensable de contre-attaquer.

Cette relation d'interdépendance peut être suffisamment forte pour, dans certains cas, rendre l'existence du mouvement dépendante de la survie du mouvement contre lequel il s'est défini et construit: Ras l'Front a connu une baisse significative de son activité militante au moment de la scission entre le FN de Le Pen et le MNR de Mégret (dont certains ont cru sur le moment qu'elle porterait un coup fatal à l'extrême droite). À l'inverse, S. Staggenborg (1991) montre que l'apparition d'un nouvel adversaire peut remobiliser un mouvement sur le déclin: l'apparition du mouvement *pro-life* peu après la légalisation par la Cour suprême des États-Unis de l'interruption volontaire de grossesse a non pas fragilisé, mais contribué à maintenir en vie et à réorganiser le mouvement de défense de l'avortement (le *pro-choice movement*) qui était menacé de dépérissement après être parvenu au succès.

Un des effets les plus étonnants de ce que M.N. Zald et B. Useem appellent « le tango relâché de mobilisation et de démobilité » (1987, p. 247) qui unit les mouvements à leurs contre-mouvements est sans doute l'isomorphisme de leurs formes d'action. S. Staggenborg montre que le mouvement *pro-life*, autant que le *pro-choice*, a tendu à ajuster ses formes organisationnelles et ses actions de manière à répondre aux défis posés par les innovations tactiques de son antagoniste. De même, on l'a vu, le capi-

talisme et sa critique sont-ils unis par une relation d'homologie, la critique prenant une forme bureaucratique quand le capitalisme est lui aussi bureaucratifié, et adoptant une forme réticulaire quand il se réorganise sous la forme du réseau (Boltanski & Chiapello 1999). Autre exemple, le fait, évoqué plus haut, que les organisateurs de la manifestation anti-PACS de novembre 1998 aient visé à reproduire le caractère joyeux et festif de la Gay Pride tout en en inversant diamétralement le sens confirme cette tendance à l'imitation – qui impose aussi un travail subtil de distinction – de certaines formes d'action employées par les adversaires (en l'occurrence le mouvement gai et lesbien). Elle doit être interprétée comme un effet de la compétition entre les mouvements, qui leur impose de s'engager sur des terrains ouverts par ceux auxquels ils s'opposent pour ne pas leur en réserver l'exclusivité tout en essayant de « faire mieux » ou, au moins, « aussi bien » – comme dans le cas de ces rassemblements d'opposants et de défenseurs de l'avortement lors de procès de « commandos anti-IVG », au cours desquels il est dans chaque camp important d'apparaître plus nombreux que l'adversaire.

L'antagonisme entre un mouvement et un contre-mouvement ne se manifeste pas, lui non plus, à l'état isolé. Il est également soumis à l'influence du contexte, et notamment aux évolutions internes au champ politique (Zald & Useem 1987; Meyer & Staggenborg 1996). Staggenborg (1991) souligne à ce propos combien l'élection de Ronald Reagan, ouvertement favorable aux *pro-life*, a modifié la configuration de la lutte entre défenseurs et adversaires du droit à l'avortement, et J. Luders (2003) montre que certains États du Sud des États-Unis hostiles à l'intégration des Noirs n'ont rien fait d'autre, en « couvrant » voire en encourageant les exactions commises par les groupes ségrégationnistes à l'encontre des militants du mouvement des droits civiques, que leur déléguer un travail de répression qu'ils ne pouvaient accomplir ouvertement. Ce même travail de Luders indique par ailleurs que la violence des ségrégationnistes a été largement contre-productive, en ce qu'elle a renforcé la cohésion du mouvement des droits civiques et, en focalisant l'attention des médias présentant ses mili-

tants comme des victimes, a accru sa popularité. Cet effet mobilisateur, pour un mouvement, de la confrontation à un contre-mouvement ne fait que confirmer un aspect des dynamiques contestataires déjà évoqué dans un précédent chapitre, à savoir que le sentiment d'une menace peut tout autant contribuer à la mobilisation que la perception d'une opportunité. Il invite également à aborder les questions de l'efficacité de l'action collective contestataire et de la mesure du « succès » des mouvements sociaux.

- 1 On propose de définir l'internationalisation comme l'implication, dans un processus contestataire, d'acteurs (tant parmi les protestataires que parmi les autorités politiques) appartenant à au moins deux pays distincts, et la transnationalisation comme l'autonomisation d'un mouvement social par rapport aux influences étatiques nationales directes.
- 2 Ainsi D. Rucht remarque-t-il que les organisations de travailleurs, de femmes, de consommateurs, d'environnementalistes ou de défenseurs des droits de l'homme sont nettement moins « européanisées » et capables d'exercer des pressions efficaces, que les organisations des secteurs de l'industrie, du commerce ou de l'agriculture (2002).
- 3 Cette stratégie a été efficace, à en juger d'après le compte rendu de *Libération* (9 novembre 1998) : « Musique techno, maillots multicolores, deux jeunes mariés dans une 2 CV éclaboussée de couleur vive. Entre les écharpes des élus de droite et les familles "pour le mariage et contre le PACS", un véritable air de fête. "Qui a dit que les défenseurs de la famille sont des ringards passésistes?" lance au micro la députée UDF Christine Boutin (...) La marche a débuté vers 13 heures derrière les banderoles "United colors of anti-Pacs". Foule jeune, bruyante, dansante. "J'ai cru qu'ils manifestaient pour le Pacs", s'étonne un passant. »

« Est-ce que ça en valait la peine ? » se demande Marco Giugni (1998) dans un article consacré à la mesure des aboutissements, et des éventuels succès, des mouvements sociaux. En d'autres termes, la contestation collective constitue-t-elle un mode d'action efficace, à même d'atteindre les objectifs que le groupe mobilisé s'est fixés ? Ou, s'agissant d'une « arme des faibles », n'est-elle qu'une « arme faible », risquée et coûteuse en ressources mais dénuée de réelle portée et efficacité politiques ? Répondre à ces questions de manière définitive serait bien entendu absurde : nombre de mouvements sociaux ont arraché des victoires éclatantes, tandis que d'autres ont subi des revers cuisants. Mais il reste possible de cerner certains des facteurs qui favorisent ou restreignent la capacité des mouvements sociaux à atteindre un succès – à condition toutefois de s'accorder au préalable sur ce que l'on considérera comme succès dans ce domaine. Et l'on constatera d'une part que la définition du succès constitue un exercice délicat non seulement pour les analystes mais également pour les protagonistes des mobilisations (§ 1), et d'autre part que les conséquences des actions collectives peuvent se faire sentir largement au-delà des seuls objectifs ou revendications explicitement formulés au moment de la mobilisation (§ 2).

1 La mesure du « succès »

On a déjà signalé dans le chapitre 2, à l'occasion de la présentation de l'approche de la structure des opportunités politiques, certains facteurs d'ordre structurel qui peuvent influencer sur la réussite ou l'échec d'une mobilisation. D'autres facteurs, davantage internes à l'organisation ou au groupe qui conduisent la lutte, doivent également être pris en compte, comme le montre le travail pionnier de Gamson.

À la recherche de critères objectifs

William Gamson est en effet un des premiers sociologues à avoir tenté, dans *The Strategy of Social Protest* (1990 [1975]), de mesurer le « succès » des mouvements sociaux et d'en identifier les facteurs déterminants. Mais cette notion de succès souffre, lorsqu'elle s'applique aux aboutissements des mobilisations, d'un flou problématique, qui en rend la définition sociologique délicate. Les revendications d'un mouvement social sont rarement une donnée stable, mais changent au fil du temps, et spécialement à mesure de l'évolution du rapport de force instauré par la mobilisation. Une évolution favorable de ce rapport de force peut ainsi conduire les protestataires à une surenchère revendicative lorsque, découvrant la faiblesse inespérée de leur adversaire, ils s'en saisissent pour faire valoir de nouvelles exigences. À l'inverse, une évolution défavorable peut les conduire à réviser leurs objectifs à la baisse, au point parfois de n'arracher au final que des concessions purement symboliques qui permettront seulement de ne pas s'avouer totalement vaincu¹. Surtout, les revendications officiellement affichées par un mouvement social ont généralement pour fonction de signifier sa détermination à l'adversaire ; tous les militants savent que les nouveaux avantages éventuellement retirés de la mobilisation le

seront à l'issue d'une négociation au cours de laquelle chaque camp sera obligé de procéder à des concessions – d'où la nécessité d'aborder cette phase de négociation en position de force, en ayant d'emblée « placé la barre très haut ». En regard de quels critères objectifs, dans ces conditions, mesurer la réussite d'une mobilisation ?

Gamson intègre ces difficultés dans sa conception du succès des mouvements sociaux. Plutôt que d'en proposer une définition univoque, il complexifie la notion en distinguant deux éléments principaux. Le premier consiste en la *reconnaissance* du groupe contestataire comme un interlocuteur valide, porteur de revendications légitimes, par son antagoniste. Le second consiste en l'obtention de *nouveaux avantages* dans le cours de la mobilisation ou à l'issue de celle-ci. Ces deux éléments se combinent en quatre situations distinctes : la réussite complète (*full response*) lorsque le mouvement parvient à la fois à se faire reconnaître comme interlocuteur et à obtenir de nouveaux avantages ; l'échec (*collapse*) lorsqu'il ne parvient à aucun des deux ; la « cooptation » lorsqu'il est reconnu comme légitime mais sans arracher de bénéfices concrets, et la « préemption » lorsqu'il se voit accorder des avantages nouveaux sans bénéficier d'une reconnaissance officielle de la part de son antagoniste.

Ces distinctions permettent de souligner que, tout spécialement dans le cas des groupes très dominés ou soumis à une répression brutale, le simple fait de parvenir à se mobiliser pour exprimer des revendications constitue en lui-même un premier acquis, et est à ce titre aussi important que l'obtention des nouveaux avantages revendiqués, en ce qu'il constitue une première base sur laquelle vont pouvoir se construire les mobilisations futures. Le mouvement des chômeurs de l'hiver 1997 (Demazière & Pignoni 1998), par exemple, n'a certes pas obtenu l'augmentation significative des minima sociaux qu'il exigeait, mais la réception des principales organisations de « privés d'emploi » par le Premier ministre les a instituées en porte-parole légitimes de ce groupe particulier, aux intérêts et besoins eux aussi spécifiques, que sont les chômeurs. Elle a signifié en acte que la repré-

sentation de ce groupe ne pouvait plus être assurée uniquement par ceux qui jusqu'alors prétendaient en avoir le monopole, à savoir les syndicats, et a en quelque sorte fait accéder les chômeurs à une nouvelle forme d'existence politique. Dans les cas de populations stigmatisées ou réprimées, le simple fait que leurs membres osent afficher publiquement leurs revendications dans une action collective est en soi une réussite, fondatrice de l'existence politique du groupe : il y a quelques dizaines d'années, la révélation publique de son homosexualité ou que l'on a subi un avortement ont constitué de tels actes transgressifs, particulièrement risqués pour celles et ceux qui les ont accomplis mais qui ont permis à leurs pairs d'acquiescer suffisamment de confiance en soi pour s'engager dans un mouvement revendicatif de plus grande ampleur.

Cette première problématisation de la notion de succès en matière d'action collective a été poursuivie par M. Giugni (1995), qui distingue les impacts respectivement *internes* et *externes* des mouvements sociaux. Dans le premier cas, l'action du mouvement a pour effet de conforter l'identité de ses participants tant au niveau individuel que collectif, et de renforcer sa structure organisationnelle. Un coup d'éclat particulièrement audacieux et médiatisé – installer un préservatif géant sur l'obélisque de la place de la Concorde, occuper une église plusieurs semaines avant d'être évacués par la police avec une brutalité qui suscite une vive émotion publique, gagner un procès « exemplaire » que l'on a pris soin de médiatiser largement... – consolide la fierté identitaire des participants au mouvement et renforce leur cohésion, dans le même temps qu'il assure la renommée et la légitimité politique de la cause.

Les impacts externes sont ceux que le mouvement social produit sur son environnement, et tout spécialement sur ses adversaires. Comme Gamson, Giugni distingue les impacts *procéduraux* (c'est-à-dire l'intégration des représentants du mouvement à des sites de négociation) des impacts *substantiels* (l'obtention de nouveaux avantages), mais il subdivise chaque catégorie en deux cas distincts. L'impact procédural peut être *conjoncturel* (*ad hoc*

access), c'est-à-dire ne durer que le temps que la mobilisation s'estompe, ou *permanent* (le groupe est parvenu à s'imposer durablement comme un interlocuteur incontournable). L'impact substantiel peut quant à lui être *réactif*, c'est-à-dire ne pas tant consister en l'obtention de nouveaux avantages qu'en l'évitement de la perte d'avantages acquis (retour au *statu quo* après le retrait d'un projet de loi défavorable aux salariés ou abandon d'un projet d'autoroute à la suite d'une lutte de riverains, par exemple), ou être *proactif* lorsque l'action collective arrache des avantages dont le groupe mobilisé était auparavant dépourvu (comme une augmentation de salaire ou l'installation de nouveaux équipements de sécurité dans une entreprise).

Giugni ajoute à cette typologie les *impacts structurels*, déjà identifiés par Kitschelt (1986), qui correspondent à l'influence exercée par le mouvement sur la structure des opportunités politiques. Les impacts structurels peuvent eux aussi prendre deux formes distinctes, soit qu'ils agissent sur la structure institutionnelle (lorsque le mouvement, se dotant d'une dimension révolutionnaire, provoque une transformation des institutions), soit qu'ils modifient la structure des alliances politiques (comme quand des soutiens parlementaires habituels d'un gouvernement se solidarisent avec les contestataires et provoquent sa chute). Enfin, un mouvement social peut, selon Giugni, avoir un *impact de sensibilisation*, soit qu'il parvienne à sensibiliser l'opinion publique à la gravité du problème dont il assure la politisation² (la réussite du mouvement écologiste se mesure ainsi à sa capacité à transformer les habitudes de consommation et de gestion des déchets domestiques d'une large part de la population), soit qu'il parvienne à l'inscription de ce problème sur l'agenda des politiques publiques. Le mouvement gai et lesbien a ainsi imposé au gouvernement, après plusieurs années de campagne sur ce thème, d'inscrire à son ordre du jour la question de la reconnaissance des couples de même sexe. Mais cet exemple montre que la seule inscription de revendications sur l'agenda gouvernemental ne suffit pas à garantir leur satisfaction : confrontées tant à la contre-mobilisation des partisans de Christine Boutin qu'à la défection des

députés socialistes, les organisations homosexuelles ont dû se remobiliser pour obtenir le vote définitif et la mise en place du PACS.

Que ce soit celle de Gamson ou de Giugni, les typologies sont avant tout destinées à identifier les facteurs propices aux mouvements sociaux. Gamson a mis à l'épreuve les quatre éléments de sa typologie dans une comparaison (déjà évoquée au chapitre 4) de la réussite de 53 mouvements sociaux apparus aux États-Unis entre 1800 et 1945. Attentif, comme tout représentant de la mobilisation des ressources, à la dimension organisationnelle, il montre que de hauts degrés de centralisation et de bureaucratisation d'une organisation de mouvement social, son aptitude à proposer des incitations sélectives, l'adoption de formes d'action perturbatrices voire violentes et la concentration de l'action sur un seul dossier ou « problème » exercent une influence positive sur ses « performances ». À l'inverse, les groupes informels, soumis à des scissions, peu vindicatifs et aux objectifs très larges apparaissent comme les moins bien armés pour parvenir au succès. Ces résultats ont été largement discutés par d'autres analystes, notamment après que certains eurent soumis les données étudiées par Gamson à un traitement statistique différent³ ; Piven et Cloward (1977), notamment, s'accordent avec Gamson pour considérer les stratégies perturbatrices comme plus efficaces mais s'écartent de lui en attribuant un rôle négatif – parce que selon eux modérateur – aux organisations.

D'autres auteurs ont conduit des recherches similaires, à l'instar de D. Cress et D. Snow qui, analysant aux États-Unis quinze mouvements de sans-logis, montrent que différentes combinaisons de facteurs (assise organisationnelle, « cadrage », stratégie, configuration des alliances politiques, etc.) aboutissent respectivement à des succès d'inégale ampleur, et qu'il est en conséquence vain de rechercher une stratégie idéale conduisant à coup sûr un mouvement au succès. Les stratégies perturbatrices, par exemple, apparaissent propices lorsque le mouvement dispose d'alliés minoritaires au sein d'un conseil municipal, mais inutiles voire contre-productives lorsque celui-ci lui est majoritairement favorable ; un « cadrage » pertinent des

revendications – c'est-à-dire qui pose un diagnostic concret et propose des solutions cohérentes au problème considéré – formulé par une organisation disposant de ressources importantes contribue lui aussi significativement à la réussite de la lutte.

La plupart des études consacrées à l'identification des conditions du succès des mouvements sociaux n'ont au final fait que confirmer ce truisme qu'une organisation efficace, riche en ressources, aux effectifs déterminés et agissant dans un contexte favorable sera en meilleure posture pour négocier (Burstein *et al.*, 1995) qu'un groupe aux objectifs dispersés, politiquement débile et confronté à une structure des opportunités fermée. Mais là n'est sans doute pas leur principale faiblesse : celle-ci réside surtout dans une perception objectiviste de l'issue des mobilisations, qui laisse de côté cette dimension pourtant centrale que sont les représentations et définitions des contestataires eux-mêmes.

L'issue de la mobilisation comme enjeu de lutte

Les travaux que l'on vient d'évoquer ont entrepris d'identifier les facteurs favorables aux mouvements sociaux au travers d'une méthodologie statistique. Celle-ci leur a imposé de réduire la singularité des mobilisations étudiées dans des séries homogènes et d'en évaluer la réussite ou l'échec au travers de critères objectifs, dépourvus de toute ambiguïté. Les limites d'une telle approche avaient été repérées par Giugni lorsqu'il signalait que « les participants à un mouvement et des observateurs extérieurs peuvent avoir des perceptions différentes de ce qui doit être considéré comme un succès, et la même action peut être jugée victorieuse par certains participants et comme un échec par d'autres » (1998, p. 383). Et le sociologue de souligner que cette difficulté à définir le succès « pose la question de la subjectivité » (*ibid.*) – mais malheureusement sans se confronter lui-même à cette question ni proposer le moindre instrument conceptuel à même de le faire.

Une approche d'inspiration bourdieusienne⁴, attentive aux luttes de définition de la réalité, peut être à même de pallier cette carence. Dans cette

perspective, l'issue heureuse ou malheureuse d'une mobilisation n'est pas tant un donné objectif que le résultat des luttes qui opposent ses différents protagonistes (ses participants directs autant que ses adversaires ou observateurs). Autrement dit, chacun va tenter d'imposer aux autres sa propre définition du « sens » du mouvement et de son résultat, une définition qu'il estimera la plus conforme à ses positions et intérêts et qui, s'il parvient à en faire une vision dominante (au sens de largement partagée, y compris par ses adversaires), lui permettra d'asseoir solidement sa position dans la perspective de luttes futures. Un gouvernement ou un chef d'entreprise contraint de céder devant un mouvement social minimisera la portée de ses concessions, soulignant que toutes les revendications n'ont pas été satisfaites et qu'il est resté ferme sur les points qu'ils présentera comme les plus importants, tandis que les protestataires jugeront que même si leurs exigences n'ont pas été satisfaites dans leur intégralité ou au niveau initialement exigé, les résultats obtenus constituent une victoire majeure. D'autres protagonistes, tels que les médias ou les intellectuels, pourront entrer dans le débat en livrant leur propre analyse de l'issue de la lutte et de son « sens »⁵. Ces définitions de l'issue d'une mobilisation ont une utilité évidente, qui est de permettre à chacun des adversaires de s'en tirer avec les honneurs, voire en « sauvant la face » en cas de défaite, et en consolidant la légitimité des représentants de chaque camp. Mais elles ont surtout une influence sur la dynamique du mouvement, et cela spécialement lorsque des désaccords se font jour à l'intérieur du groupe mobilisé sur le niveau de satisfaction de ses revendications et sur la nécessité de continuer ou d'interrompre la lutte : les concessions que propose l'adversaire sont-elles acceptables, même si elles sont en deçà des revendications initiales (sur le mode du « c'est mieux que rien »), ou faut-il maintenir le même niveau d'exigence, au risque de s'épuiser dans une attitude intransigeante et, au final, stérile ? On aurait tort de sous-estimer le poids de ces dilemmes et de ces différences d'appréciation sur le destin des mobilisations : un collectif militant peut éclater en raison des différences de vision des acquis de la mobi-

lisation et voir sa capacité d'action réduite à néant, ou sérieusement compromise pour l'avenir, par les séquelles d'un violent conflit interne. La campagne contre la double peine menée par un collectif d'associations entre novembre 2001 et juillet 2003 fournit un exemple de conflit lié à une différence d'appréciation du résultat de la lutte : fallait-il se satisfaire de la « loi Sarkozy » sur l'immigration, qui accroît les protections devant la peine d'interdiction du territoire français, et la considérer « malgré tout » comme une victoire, ou fallait-il au contraire dénoncer comme de la « poudre aux yeux » une réforme qui manquait à l'objectif, pourtant affiché dans la plate-forme de la campagne, de suppression totale de cette peine du code pénal ? Ces divergences, qui témoignent ici des différences de positionnement politique, d'options stratégiques et de terrains d'action séparant les associations qui s'étaient initialement coalisées, leur ont interdit de s'accorder sur le bilan d'une action pourtant menée de concert. Elles les ont au final empêché d'élaborer une stratégie unifiée et, suscitant tensions et polémiques, ont provoqué l'éclatement d'un collectif dont les possibilités de futur travail en commun pourraient être compromises. La définition de l'issue d'une mobilisation comme un « succès » est donc décisive en ce que, par-delà des revendications immédiatement satisfaites, elle engage l'avenir du mouvement. Un franc succès montre que la stratégie choisie était la bonne et laisse chacun des acteurs coalisés satisfait de sa contribution comme de celle des autres. La victoire étant aussi celle de ceux qui ont dirigé la lutte, ces derniers peuvent s'estimer à l'abri de toute contestation de leur leadership, alors qu'une défaite ou un bilan mitigé ouvrent la voie aux critiques de leurs concurrents. Surtout, le succès prouve que le coût de la mobilisation valait bien la peine d'être payé, et nourrit une vision optimiste de l'avenir propice à l'investissement de nouveaux terrains de lutte. Cet optimisme ne joue pas qu'à l'intérieur du groupe mobilisé mais, en indiquant que le contexte est favorable, peut amener d'autres groupes à se mobiliser à leur tour pour faire entendre leurs revendications spécifiques. D. Meyer et N. Whittier (1994) montrent ainsi que le féminisme américain a exercé

une forte influence sur le mouvement pacifiste, le second s'étant largement inspiré (notamment grâce à l'enrôlement de nombre de ses activistes) du répertoire d'actions collectives, des « cadres » d'expression des griefs (rapportant le militarisme au sexisme) et des formes organisationnelles (faiblement hiérarchisées) qui avaient fait la renommée du premier. À l'inverse, les échecs, surtout s'ils sont répétés, conduisent à une démoralisation et à une démobilisation des troupes. Tant les militants que leurs adversaires connaissent ces effets respectivement « surgénérateurs » et démobilisateurs des succès et des échecs. Les autorités, par crainte que les premières victoires des uns entraînent la mobilisation des autres et conduisent à une situation de mobilisation multisectorielle, c'est-à-dire à une crise politique (Dobry 1986, 1990), tenteront d'en restreindre la portée ou d'y mettre un coup d'arrêt soit par la répression⁶, soit par des concessions importantes dans l'espoir de briser la dynamique contestataire avant qu'elle ait pu commencer à s'étendre. À l'inverse, des leaders contestataires tenteront de trouver des motifs de satisfaction, qu'ils présenteront comme autant d'indicateurs d'un avenir favorable, à l'issue d'une lutte pourtant défaite : il n'a pas manqué, après l'échec du mouvement social du printemps 2003, de leaders pour se satisfaire de la seule étendue de la mobilisation ou du simple constat d'une extension des idées antilibérales.

2 Mouvement social et changement social

Une autre difficulté de la mesure de l'issue d'un mouvement social est qu'il est délicat de l'évaluer à l'aune des revendications qu'il porte. En premier lieu parce que, tout comme l'action individuelle, l'action collective peut avoir des effets non anticipés, voire des effets pervers. Une des conséquences de la vague de terrorisme gauchiste des années 1970 n'a-t-elle pas été, en disqualifiant le recours à la violence aux yeux d'une large partie de la population italienne, d'offrir une légitimité durable à des lois d'exception particulièrement répressives (Della Porta 1999)? Sur un tout autre plan, certains acteurs du mouvement homosexuel des années 1970-1980 ont constaté avec un rien d'amertume que leur lutte semblait avoir surtout contribué au développement d'un secteur commercial « gai » plus soucieux de rentabilité économique que de la reconnaissance de l'égalité des droits (Duyvendak 1994).

Mais surtout, les répercussions d'un mouvement social peuvent très largement dépasser les revendications limitées autour desquelles il s'était initialement constitué et, affectant sans nécessairement l'avoir recherché certains des piliers de l'ordre social, se révéler après coup un puissant agent de transformation sociale. Cela est spécialement vrai des « mouvements de déviants », en développement à partir des années 1960 et 1970 (Kitsuse 1980; Mauger 1994), qui ont, dans une certaine mesure par le seul fait de leur existence, radicalement transformé la représentation que les « normaux » se font d'eux. Les premières « sorties du placard », et notamment les premières actions publiques du début des années 1970, constitutives de la formation d'un mouvement homosexuel en France se sont souvent mal passées : les militants homosexuels ont fréquemment été refoulés avec brutalité des cortèges unitaires (de syndicats ou de partis de gauche) aux-

quels ils voulaient se joindre. Le fait que ces premières apparitions publiques aient fréquemment pris la forme de la provocation ou de la transgression (par le travestissement, par exemple) s'explique par la nécessité, pour un groupe dont l'existence politique avait jusqu'à présent été niée, de se faire reconnaître en imposant sa différence. Mais la répétition de ces apparitions publiques a contribué à banaliser la visibilité homosexuelle, et ce faisant contribué à atténuer la stigmatisation dont les gais et les lesbiennes pouvaient être l'objet et à abaisser significativement le seuil de tolérance, en dépit de leur persistance, aux propos ou attitudes homophobes.

De même le mouvement féministe a-t-il contribué à faire des rapports entre les sexes et de la sphère privée des enjeux éminemment politiques, à ce titre susceptibles d'un traitement lui aussi politique et qu'il n'est plus possible dorénavant de cantonner au seul domaine familial. Si elles sont encore loin d'avoir disparu, certaines expressions de la domination masculine (le recours à la prostitution, par exemple) sont aujourd'hui frappées d'une illégitimité plus forte qu'il y a trente ans, et les femmes qui, sans pour autant se réclamer du féminisme, résistent aujourd'hui à la domination masculine tant dans le monde du travail que dans la sphère domestique, ne constituent plus une infime minorité « éclairée » de la population féminine. Le féminisme ne saurait se contenter, compte tenu de la persistance de nombreuses inégalités entre hommes et femmes, de cette influence diffuse sur les représentations ; celle-ci n'en constitue pas moins un acquis des luttes passées et une base nécessaire à la poursuite de celles qui restent à mener. On retrouve, avec ces deux exemples du mouvement homosexuel et du féminisme, les enjeux de consolidation collective que nous avons déjà repérés dans le premier chapitre lorsque nous évoquons le travail de Thompson (1988 [1963]) sur la formation de la classe ouvrière anglaise : le groupe, ou plus exactement la conscience partagée par ses membres de former un groupe distinct, est à la fois une condition, un enjeu et un produit de sa lutte.

Mai 1968, dont l'écho est toujours vivace plus de trente-cinq ans après, est bien sûr le paradigme de ces mouvements au retentissement social

considérable. Et, de fait, si Mai est aujourd'hui considéré comme un tournant majeur de l'histoire de la France de la seconde moitié du xx^e siècle, c'est davantage pour le rôle de transformation sociale qu'on lui a attribué *a posteriori* que pour les revendications (d'ouverture de l'institution universitaire ou d'amélioration de la condition salariale) autour desquelles il s'est cristallisé. Le mouvement, par son ampleur et sa radicalité, a durablement affecté les consciences de ceux qui en étaient les acteurs ou les contemporains, et doit plus son statut de référence historique aux répercussions qu'il a ainsi induites qu'aux événements en eux-mêmes, dont le déroulement concret est souvent méconnu. Ce court « moment de folie » a brièvement laissé entrevoir que les fondements de l'ordre social, que même les plus critiques à son égard pensaient inébranlables, étaient dans la réalité fragiles et vulnérables. Cette remise en cause du cours ordinaire du monde social a pu, dans de nombreux cas, ne donner lieu qu'à d'éphémères utopies, visant – comme dans le cas des écrivains étudiés par Boris Gobille (2001) – à la transformation d'univers hiérarchisés en communautés d'égaux. Mais il a aussi, de manière sans doute beaucoup plus lente et diffuse, contribué à significativement affecter, par sa contestation des rapports d'autorité ordinaires, la marche habituelle de bon nombre d'institutions, parmi lesquelles l'école et la famille ne sont pas les moindres. On a vu au chapitre 2 que les processus démographiques (comme l'arrivée d'une classe d'âge nombreuse à l'université) jouent un rôle déterminant dans la genèse de vagues contestataires comme celle de Mai 68. Ces rapports entre démographie et contestation ne sont pas à sens unique, en ce qu'être un acteur, ou même seulement un contemporain, d'un mouvement social de grande ampleur peut, en retour, avoir des effets notables sur la démographie d'un pays. C'est ce que montrent D. McAdam et J. Goldstone (2001) dans un article qui compare les conséquences démographiques du mouvement étudiant américain des années 1960 et de la transition russe de 1989. Dans le premier cas, la contestation de l'*american way of life* traditionnel a contribué à la constitution d'un mode de

vie alternatif, dont l'influence a dépassé le cercle relativement restreint des participants effectifs à la contestation étudiante, et marqué, entre autres caractéristiques, par un rejet du mariage, des unions plus instables, et un nombre d'enfants par couple nettement inférieur à la moyenne. Dans le second cas, si la contestation est parvenue à abattre le régime soviétique, elle a aussi entraîné un effondrement des structures économiques antérieures et une sévère dégradation des conditions d'existence. La hausse du chômage et de la précarité qui a résulté de l'imposition brutale d'un modèle néolibéral a, dans les années qui ont suivi la chute du communisme, eu pour conséquence un abaissement de l'espérance de vie, en grande partie consécutif à des comportements (alcoolisme, violence...) témoignant d'une perception négative de l'avenir au sein de la société russe.

La sphère culturelle apparaît à l'examen elle aussi particulièrement sensible à l'influence des mouvements sociaux – et pas seulement lorsque les artistes se mobilisent autour d'enjeux propres à leur univers professionnel (comme dans le cas des intermittents du spectacle luttant pour sauver leur régime d'indemnisation du chômage). Les liens entre culture et contestation apparaissent d'emblée très étroits, comme l'indiquent une certaine communauté de vocabulaire – « mouvement », « avant-garde »... – ou de modes d'intervention – organisation en « courants » réunis autour de « manifestes » et de « chefs de file ». Les entreprises collectives esthétiques et politiques peuvent se rejoindre voire se confondre avec bonheur – le mouvement surréaliste en est le meilleur exemple –, et il est courant de voir artistes et mouvements sociaux cheminer côte à côte, les premiers puisant leur inspiration dans la lutte qu'ils accompagnent tandis que les seconds intègrent leurs œuvres à leur identité collective. Eyerman et Jamison (1998) ont montré que la musique, et tout particulièrement les chansons populaires, constituent de solides supports pour la constitution d'identités collectives disposées à la lutte. Les chansons du mouvement ouvrier américain, par exemple, formaient une tradition musicale que le mouvement des droits civiques a réinvestie, en adaptant la dimension protestataire aux nouveaux enjeux du

moment, donnant naissance à un nouveau style musical dont Bob Dylan fut un temps la figure de proue. Ainsi peut-on considérer que les mouvements sociaux « jouent un rôle de catalyseur dans la transformation des préférences culturelles, des mœurs et des valeurs (...) Dans un sens, les mouvements sociaux sont des laboratoires culturels, des arènes propices au travail créatif de déconstruction et de recombinaison des matériaux, et des ressources, des traditions » (p. 41). Mais loin de seulement chercher son inspiration présente dans le passé, la musique contestataire est également tournée vers l'avenir, puisque « la musique et les chansons (...) peuvent maintenir un mouvement, même lorsqu'il n'a plus d'existence visible sous forme d'organisations, de leaders ou de manifestations, et peut représenter une force vitale en préparation de l'émergence d'un nouveau mouvement » (p. 43). Ainsi « l'Internationale » assure-t-elle une continuité, symbolique mais essentielle, entre les luttes ouvrières du XIX^e siècle et le mouvement altermondialisation du XXI^e siècle.

Terminons en rappelant que, pas plus que leur déclenchement, les aboutissements des mouvements ne sont prévisibles. Des « causes profondes », comme dit Paul Veyne (1971), peuvent bien travailler les structures de la société, exacerber ses contradictions internes et offrir des conditions favorables à l'apparition d'un mouvement de grande ampleur, celui-ci pourra aussi bien ne pas émerger si aucune « cause superficielle » n'est présente au bon moment pour mettre le feu aux poudres : « les causes profondes décident de ce qui arrive, si cela arrive, et les causes superficielles décident que cela arrivera ou pas » (p. 143). De même l'apparition d'une mobilisation, à elle seule, ne permet en rien de prédire quels seront son développement et son issue : une fois lancée, la mobilisation a sa dynamique propre, qui peut l'entraîner bien loin de ce qui constituait son enjeu originel. Les premiers étudiants nanterrois qui se mobilisèrent au cours de l'hiver 1968 étaient loin de se douter que, quelques mois plus tard, ils participeraient à un mouvement quasiment révolutionnaire. De même la poignée d'Est-Allemands qui, en septembre 1989, manifestèrent à Leipzig n'avaient cer-

tainement pas pour projet explicite de mettre à bas le régime communiste, alors même qu'ils contribuaient précisément à déclencher le processus dont l'aboutissement serait la chute du mur et la réunification allemande. F. Chazel a bien montré (2003) comment la dynamique de cette contestation en a radicalement transformé les enjeux : au slogan originel « nous sommes *le* peuple », qui exprimait une exigence de démocratie, a succédé « nous sommes *un* peuple », à la tonalité beaucoup plus nationaliste.

L'exemple est-allemand le montre, le potentiel révolutionnaire des mouvements sociaux, s'il ne peut être prédit avec certitude, ne doit pas pour autant être sous-estimé. Ces dernières décennies, plusieurs mobilisations populaires ont contribué – spécialement en Europe de l'Est et en Amérique latine – à faire chuter des régimes, et dans certains cas à transformer radicalement les structures sociales et politiques des pays, double enjeu auquel se repèrent, selon T. Skocpol (1985 [1979]), les véritables révolutions. Les relations entre les mouvements sociaux et ces processus proches mais distincts que sont les transitions à la démocratie, les luttes nationales ou les révolutions, si elles commencent à être davantage abordées par les analystes⁷, nous entraîneraient toutefois beaucoup trop loin pour pouvoir être traitées dans le cadre de cet ouvrage, qu'il n'est d'ailleurs que temps de conclure.

- 1 Arracher ce type de concession purement symbolique est important pour les leaders du mouvement, qui sinon risquent de voir leur légitimité remise en cause par leur « base ».
- 2 La nécessité pour les mouvements sociaux de s'assurer le soutien de l'opinion publique – nécessité qui peut leur imposer de la retourner en leur faveur lorsqu'elle leur est *a priori* défavorable ou de l'informer et de la sensibiliser lorsqu'elle est indifférente – a été soulignée par Paul Burstein (1999). On ajoutera que si la notion d'opinion publique est une des plus problématiques du point de vue sociologique, elle n'en exige pas moins d'être prise en compte comme dotée de pertinence aux yeux des acteurs, et comme une base sur laquelle ils construisent leurs stratégies et mènent leurs actions : tout le monde a beau savoir que les résultats des sondages sont peu fiables, ils n'en constituent pas moins des repères approximatifs utiles à la conduite de l'action politique.
- 3 Certains de ces travaux, aboutissant à des résultats différents des siens, ont été reproduits dans la seconde édition de son livre (1990).
- 4 Cf. notamment Bourdieu (2001).
- 5 Voir un exemple d'une telle lutte interne au champ intellectuel sur le « sens » d'un mouvement (en l'occurrence celui de décembre 1995) dans Duval *et al.* (1998).
- 6 Voir à ce propos le travail déjà cité de McAdam (1983) sur les innovations tactiques, suivies de phases de répression, du mouvement des droits civiques.
- 7 Voir notamment Giugni, McAdam, Tilly (1998) et McAdam, Tarrow, Tilly (2001).

conclusion

Les appuis sociologiques de la réflexivité militante

Les mouvements sociaux et leurs modes d'action sont devenus un élément central de la vie politique de nos sociétés. Perçus avec défiance il y a encore quelques dizaines d'années parce que porteurs d'une dimension insurrectionnelle sinon explicite au moins latente, ils sont aujourd'hui considérés comme une composante fondamentale de la démocratie, au point que leur existence et l'étendue de leur liberté d'action constituent pour certains une sorte d'étalon à l'aune duquel mesurer la consistance démocratique des sociétés (Meyer et Tarrow 1998 ; Tartakowsky 1998).

Nous nous garderons, pour notre part, de déduire du constat d'une légitimité de l'action collective aujourd'hui bien assise dans la majorité de la population (Mayer 2004) la conclusion que nous appartiendrions à ces « sociétés de mouvement social » dont Meyer et Tarrow ont proclamé l'avènement, ni que les manifestations contribueraient désormais à la « fonctionnalité » du système républicain en jouant le rôle d'un « référendum d'initiative populaire qu'aucune constitution n'avait prévu » (Tartakowsky 1998, p. 214). Cette onction démocratique que certains accordent aux mobilisations contestataires doit être accueillie avec prudence. D'une part parce qu'il paraît tout aussi aventureux d'accorder aveuglément que de refuser *a priori* une portée démocratique aux formes de participation politique extra-électorales. Si dans bien des cas la rue est effectivement le lieu d'expression de positions ou revendications que la fermeture du champ politique empêche de s'exprimer autrement, on se gardera d'oublier, même sans remonter jusqu'à février 1934, que les adversaires de la démocratie peuvent tout autant que ses défenseurs se révéler capables de mobiliser des effectifs protestataires nombreux et déterminés. Ensuite parce que l'invocation d'une tolérance politique et sociale accrue à l'égard des mobilisations collectives, solidaire de leur pacification, relève parfois autant de la prescription normative que du constat sociologique. Poser les mouvements sociaux en ferments démocratiques à condition qu'ils s'abstiennent de tout recours à la violence et se cantonnent à des enjeux restreints, c'est aussi tenter de domestiquer, en lui

définissant une « bonne forme » pacifique et limitée, une action collective toujours potentiellement menaçante – tout en disqualifiant politiquement, dans le même mouvement, les formes contestataires qui, parce qu'elles sont le fait de groupes qui ne peuvent ou ne veulent pas s'inscrire dans ce registre pacifié, entendent résister ou protester à la mesure de la violence qu'ils estiment subir.

L'angélisme ou le prophétisme de certaines visions actuelles des mouvements sociaux (et des « multitudes » dont ils seraient l'incarnation) sont tout aussi indéfendables que la suspicion dans laquelle les tenaient, jusqu'aux années 1960, ceux qui n'y voyaient que l'expression des dysfonctionnements des « sociétés de masse » ou du désarroi psychique d'individus atomisés. L'orientation – dans le sens du « progrès » ou de la « réaction » – des mobilisations ne peut pas plus être établie en toute généralité que leur efficacité ou leur légitimité ; celles-ci exigent d'être à chaque fois rapportées au contexte et à ses enjeux, qui seuls permettent de les évaluer. Ce livre n'aura fait qu'inviter à une telle appréhension contextualisée, et attentive à leur réalité concrète, des mouvements sociaux. Leur contribution à la transformation sociale, comme la nécessité et la direction de celle-ci, sont avant tout ce qu'en font celles et ceux qui les initient et les conduisent.

Nous avons fait avec cet ouvrage le pari que l'instillation d'une dose de réflexivité sociologique – c'est-à-dire un retour critique sur ses propres pratiques et représentations militantes appuyé sur les ressources des sciences sociales – peut contribuer à faire progresser la part de conscience et de maîtrise au sein d'actions collectives émancipatrices prises dans des logiques, des dynamiques et des contraintes qui échappent en large part à la conscience de leurs protagonistes. Cet appui de la sociologie à la conduite des mouvements sociaux ne peut qu'être modeste, et ne saurait en aucun cas prétendre surplomber leur pratique concrète, tant les ressources ou repères qu'elle apporte sont souvent friables et indécis. Pour autant, si la sociologie « se satisfait des vérités partielles et provisoires qu'elle

peut conquérir contre la vision commune », c'est bien parce qu'elle est malgré tout « en mesure de procurer les seuls moyens rationnels d'utiliser les marges de manœuvre laissées à la liberté, c'est-à-dire à l'action politique » (Bourdieu 1993, p. 944).

bibliographie

- AGRIKOLIANSKY Éric, 2001, « Carrières militantes et vocations à la morale : les militants de la *Ligue des droits de l'homme* dans les années 1980 », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, pp. 27-46.
- AGRIKOLIANSKY Éric, 2002, *La Ligue française des droits de l'homme et du citoyen depuis 1945. Sociologie d'un engagement critique*, Paris, L'Harmattan.
- AGUITON Christophe, 2003, « Un nouveau cycle mondial de mobilisation », *Critique communiste*, n° 169-170, pp. 145-153.
- AGUITON Christophe, BENSÂÏD Daniel, 1997, *Le Retour de la question sociale*, Lausanne, Page deux.
- AGUITON Christophe, CORCUFF Philippe, 1999, « Mouvements sociaux et politique : entre anciens modèles et enjeux nouveaux », *Mouvements*, n° 3, pp. 8-18.
- AMINZADE Ron, McADAM Doug (eds.), 2002, « Special Issue : Emotions and Contentious Politics », *Mobilization*, vol. 7, n° 2.
- BABA Morjane, 2003, *Guerilla Kit*, Paris, La Découverte.
- BALME Richard, CHABANET Didier, WRIGHT Vincent (dir.), 2002, *L'Action collective en Europe*, Paris, Presses de Sciences Po.
- BARBOT Janine, 2002, *Les Malades en mouvements. La médecine et la science à l'épreuve du sida*, Paris, Balland.
- BAUDINIÈRE Caroline, 2003, « L'extrême droite française de 1944 à 1951 », *ContreTemps*, n° 8, pp. 51-59.
- BENSÂÏD Daniel, 2004, *Une lente impatience*, Paris, Stock.
- BERNSTEIN Mary, 1997, « Celebration and Suppression: The Strategic Uses of Identity by the Lesbian and Gay Movement », *American Journal of Sociology*, vol. 103, n° 3, pp. 531-565.
- BÉROUD Sophie, 2003, « Du décembre anti-Juppé au printemps anti-Fillon : comprendre la diversité interne de la contestation sociale », *Critique communiste*, n° 169-170, pp. 135-144.
- BOLTANSKI Luc, 1982, *Les Cadres*, Paris, Minuit.

- BOLTANSKI Luc, 1990, *L'Amour et la justice comme compétences. Trois essais de sociologie de l'action*, Paris, Métailié.
- BOLTANSKI Luc, CHIAPPELLO Ève, 1999, *Le Nouvel Esprit du capitalisme*, Paris, Gallimard.
- BOURDIEU Pierre, 1979, *La Distinction*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU Pierre, 1984, *Homo academicus*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU Pierre, 1987, *Choses dites*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU Pierre (dir.), 1993, *La Misère du monde*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU Pierre, 1998, *La Domination masculine*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU Pierre, 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, coll. « Points ».
- BOURDIEU Pierre, 2002, *Interventions, 1961-2001, science sociale et action politique*, Marseille, Agone.
- BRAND Karl Werner, 1990, « Cyclical Aspects of New Social Movements », in R.J. Dalton, M. Kuelcher (eds.), *Challenging the Political Order*, Cambridge, Polity Press, pp. 23-42.
- BURSTEIN Paul, 1999, « Social Movements and Public Policy », in M. Giugni, D. McAdam, Ch. Tilly (eds.), *How Social Movements Matter?*, University of Minnesota Press, pp. 3-21.
- BURSTEIN Paul, EINWOHNER Rachel L., HOLLANDER Jocelyn A., 1995, « The Success of Political Movements: A Bargaining Perspective », in J.-C. Jenkins, B. Klandermans (eds.), *The Politics of Social Protest*, London, UCL, pp. 275-295.
- CALLON Michel, 1986, « Éléments pour une sociologie de la traduction. La domestication des coquilles Saint-Jacques et des marins-pêcheurs dans la baie de Saint-Brieuc », *L'Année sociologique*, vol. 36, pp. 169-208.
- CARDON Dominique, GRANJON Fabien, 2003, « Les mobilisations informationnelles dans le mouvement altermondialiste », communication au colloque « Les mobilisations altermondialistes », Association française de science politique, Paris.
- CEFAÏ Daniel, TROM Danny (dir.), 2001, *Les Formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Paris, éditions de l'EHESS, coll. « Raisons pratiques ».
- CHABANET Didier, 2002, « Les Marches européennes contre le chômage, la précarité et les exclusions », in R. Balme, D. Chabanet, V. Wright (dir.), *L'Action collective en Europe*, op. cit., pp. 461-493.
- CHAMPAGNE Patrick, 1984, « La manifestation. La production de l'événement politique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 52-53, pp. 18-41.
- CHAMPAGNE Patrick, 1990, *Faire l'opinion*, Paris, Minuit.
- CHARLE Christophe, 1990, *Naissance des « intellectuels », 1880-1900*, Paris, Minuit.
- CHAZEL François, 1992, « Mouvements sociaux », in R. Boudon (dir.), *Traité de sociologie*, Paris, PUF, pp. 263-312.
- CHAZEL François, 2003, *Du pouvoir à la contestation*, Paris, LGDJ.
- CLAVERIE Élisabeth, 1993, « Sainte indignation contre indignation éclairée. L'affaire du chevalier de La Barre », *Ethnologie française*, XXII, n° 3, pp. 271-290.
- CLAVERIE Élisabeth, 1994, « Procès, affaire, cause », *Politix*, n° 26, pp. 76-85.
- COHEN Jean L., 1985, « Strategy or Identity: New Theoretical Paradigms and Contemporary Social Movements », *Social Research*, vol. 52, n° 4, pp. 663-716.
- CORCUFF Philippe, 1995, *Les Nouvelles Sociologies*, Paris, Nathan, coll. « 128 ».
- CORCUFF Philippe, 2000, « Nouvelles sociologies, anthropologies et éthiques de l'émancipation. Pistes programmatiques », *L'Homme et la société*, n° 136-137, pp. 157-170.
- COLLOVALD Annie, 2002, « Pour une sociologie des carrières morales des dévouements militants », in A. Collovald (dir.), *L'Humanitaire ou le management des dévouements*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 177-229.
- CRESS Daniel M., SNOW David A., 1996, « Mobilization at the Margins: Resources, Benefactors, and the Viability of Homeless Social Movement Organizations », *American Sociological Review*, vol. 61, pp. 1089-1109.
- CRETIEZ Xavier, SOMMIER Isabelle (dir.), 2002, *La France rebelle*, Paris, Michalon.
- DELLA PORTA Donatella, 1999, « Protest, Protesters and Protest Policing: Public Discourses in Italy and Germany from the 1960s to the 1980s », in M. Giugni et al. (eds.), *How Social Movements Matter?*, op. cit., pp. 66-96.
- DEMAZIÈRE Didier, PIGNONI Maria Teresa, 1998, *Chômeurs: du silence à la révolte*, Paris, Hachette.
- DENIS Jean-Michel, 2003, « Les syndicalistes de SUD-PTT : des entrepreneurs de morale ? », *Sociologie du travail*, vol. 45, n° 3, pp. 307-325.
- DIANI Mario, 2003, « "Leaders" or Brokers? Positions and Influence in Social Movement Networks », in M. Diani, D. McAdam (eds.), *Social Movements and Networks*, Oxford, Oxford University Press, pp. 105-122.

- DIANI Mario, McADAM Doug (eds.), 2003, *Social Movements and Networks. Relational Approaches to Collective Action*, op. cit.
- DOBRY Michel, 1986, *Sociologie des crises politiques*, Paris, Presses de la FNSP.
- DOBRY Michel, 1990, « Calcul, concurrence et gestion du sens », in P. Favre (dir.), *La Manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, pp. 357-386.
- DOBRY Michel, 1995, « Les causalités de l'improbable et du probable : notes à propos des manifestations de 1989 en Europe centrale et orientale », *Cultures et conflits*, n° 17, pp. 111-136.
- DODIER Nicolas, 2004, *Leçons politiques de l'épidémie de sida*, Paris, éditions de l'EHESS.
- DOIDY Éric, 2004, « Prévenir la violence dans l'activité militante », *Revue française de sociologie*, vol. 45, n° 3, pp. 499-527.
- DOUGLAS Mary, 2004 [1986], *Comment pensent les institutions*, Paris, La Découverte.
- DUBOIS Pierre, 1973, « La séquestration », *Sociologie du travail*, n° 4, pp. 410-428.
- DUVAL Julien, GAUBERT Christophe, LEBARON Frédéric, MARCHETTI Dominique, PAVIS Fabienne, 1998, *Le « Décembre » des intellectuels français*, Paris, Raisons d'agir.
- DUYVENDAK Jan Willem, 1994, *Le Poids du politique. Nouveaux mouvements sociaux en France*, Paris, L'Harmattan.
- EDER Klaus, 1985, « The "New Social Movements": Moral Crusades, Political Pressure Groups, or Social Movements? », *Social Research*, vol. 52, n° 4, pp. 869-890.
- EFF Carine, 2003, « Journal d'une femme de chambre. La lutte improbable des salariées d'Arcade », *Vacarme*, n° 22, pp. 60-66.
- EYERMAN Ron, JAMISON Andrew, 1998, *Music and Social Movements. Mobilizing Traditions in the Twentieth Century*, Cambridge University Press.
- FAJARDIE Frédéric H., 2003, *Metaleurop, paroles ouvrières*, Paris, Mille et une nuits.
- FANTASIA Rick, HIRSCH Eric L., 1995, « Culture in Rebellion: The Appropriation and Transformation of the Veil in the Algerian Revolution », in H. Johnston, B. Klandermans (eds.), *Social Movements and Culture*, Minneapolis, University of Minnesota Press, pp. 144-159.
- FAVRE Pierre (dir.), 1990, *La Manifestation*, Paris, Presses de la FNSP.
- FERREE Myra Marx, MILLER Frederik D., 1985, « Mobilization and Meaning: Toward an Integration of Social Psychological and Resource Perspectives on Social Movements », *Sociological Inquiry*, vol. 55, pp. 38-61.
- FILLIEULE Olivier, 1997, *Stratégies de la rue. Les manifestations en France*, Paris, Presses de Sciences Po.
- FILLIEULE Olivier (dir.), 2004, *Devenirs militants*, Paris, Belin.
- FILLIEULE Olivier, BROQUA Christophe, 2004, « Logiques du désengagement dans deux associations de lutte contre le sida : Act Up et AIDES », in O. Fillieule (dir.), *Devenirs militants*, op. cit.
- FILLIEULE Olivier, PÉCHU Cécile, 1993, *Lutter ensemble. Les théories de l'action collective*, Paris, L'Harmattan.
- FIREMAN Bruce, GAMSON William A., 1979, « Utilitarian Logic in the Resource Mobilization Perspective », in M.N. Zald, J. D. McCarthy (eds.), *The Dynamics of Social Movements*, Cambridge, Mass., Winthrop Publishers inc., pp. 8-44.
- FREEMAN Jo, 1973, « The Origins of the Women's Liberation Movement », *American Journal of Sociology*, vol. 78, n° 4, pp. 792-811.
- FREIRE Paulo, 1974, *Pédagogie des opprimés*, Paris, Petite collection Maspéro.
- GAÏTI Brigitte, 1999, « Les incertitudes des origines. Mai 1958 et la V^e République », *Politix*, n° 47, pp. 27-62.
- GAÏTI Brigitte, ISRAËL Liora, 2003, « Sur l'engagement du droit dans la construction des causes », *Politix*, n° 62, pp. 17-30.
- GAMSON William, 1990 [1975], *The Strategy of Social Protest*, Belmont, Cal., Wadsworth.
- GAMSON William, FIREMAN Bruce, RYTINA Steven, 1982, *Encounters with Unjust Authority*, Homewood, The Dorsey Press.
- GAXIE Daniel, 1977, « Économie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, vol. 27, n° 1, pp. 123-154.
- GEAY Bertrand, 1991, « Espace social et "coordinations" : le mouvement des instituteurs de l'hiver 1987 », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 86-87, pp. 2-24.
- GIUGNI Marco, 1995, « Outcomes of Social Movements », in H. Kriesi et al., *New Social Movements in Western Europe*, Londres, UCL, pp. 207-237.
- GIUGNI Marco, 1998, « Was it Worth the Effort? The Outcomes and Consequences of Social Movements », *Annual Review of Sociology*, 98, pp. 371-393.
- GIUGNI Marco G., McADAM Doug, TILLY Charles (eds.), 1998, *From Contention to Democracy*, Rowman & Littlefield.

- GIUGNI Marco, PASSY Florence, 2002, « Le champ politique de l'immigration en Europe », in R. Balme, D. Chabanet, V. Wright (dir.), *L'Action collective en Europe*, op. cit., pp. 433-460.
- GIUGNI Marco, PASSY Florence, (à paraître) *Le Miroir de la nation, la politique contestataire de l'immigration en France et en Suisse*.
- GOBILLE Boris, 2001, « Être écrivain en mai 1968 », *Sociétés et représentations*, n° 11, pp. 455-478.
- GOFFMAN Erving, 1975, *Stigmate*, Paris, Minuit.
- GOFFMAN Erving, 1991 [1974], *Les Cadres de l'expérience*, Paris, Minuit.
- GOLDSTONE Jack A., 2003, « Introduction: Bridging Institutionalized and Noninstitutionalized Politics », in J. Goldstone (ed.), *States, Parties, and Social Movements*, Cambridge University Press, pp. 1-24.
- GOLDSTONE Jack A., TILLY Charles, 2001, « Threat (and Opportunity): Popular Action and State Response in the Dynamics of Contentious Action », in R. Aminzade *et al.*, *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- GOODE Erich, BEN-YEHUDA Nachman, 1994, *Moral Panics. The Social Construction of Deviance*, Oxford, Blackwell.
- GOODWIN James, JASPER James, 1999, « Caught in a Vinding, Snarling Wine: The Structural Bias of Political Process Theory », *Sociological Forum*, 14 (1), pp. 27-54.
- GOODWIN James, JASPER James, POLLETTA Francesca (eds.), 2001, *Passionate Politics. Emotions and Social Movements*, Chicago, Chicago University Press.
- GOULD Deborah, 2001, « Rock the Boat, Don't Rock the Boat, Baby: Ambivalence and the Emergence of Militant AIDS Activism », in J. Goodwin, J. Jasper, F. Polletta (eds.), *Passionate Politics*, op. cit., pp. 135-157.
- GOULD Roger V., 1995, *Insurgent Identities. Class, Community and Protest in Paris from 1848 to the Commune*, Chicago, University of Chicago Press.
- GURR Ted Robert, 1970, *Why Men Rebel?* Princeton, Princeton University Press.
- GUSFIELD Joseph R., 1963, *Symbolic Crusade. Status Politics and the American Temperance Movement*, University of Illinois Press.
- HAAS Peter M., 1992, « Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination », *International Organization*, 46, pp. 1-35.
- HASSENTEUFEL Patrick, 1991, « Pratiques représentatives et construction identitaire. Une approche des coordinations », *Revue française de science politique*, vol. 41, n° 1, pp. 5-27.
- HASSENTEUFEL Patrick, 1993, « Les automnes infirmiers (1988-1992) : dynamique d'une mobilisation », in O. Fillieule (dir.), *Sociologie de la protestation*, Paris, L'Harmattan, pp. 93-120.
- HIRSCHMAN Albert O., 1983 [1982], *Bonheur privé, action publique*, Paris, Fayard.
- HIRSCHMAN Albert O., 1995a [1970], *Défection et prise de parole*, Paris, Fayard.
- HIRSCHMAN Albert O., 1995b, « Défection et prise de parole dans le destin de la RDA », in *Un certain penchant à l'autosubversion*, Paris, Fayard, pp. 19-68.
- IMIG Doug, TARROW Sidney, 2002, « La contestation politique dans l'Europe en formation », in R. Balme, D. Chabanet, V. Wright (dir.), *L'Action collective en Europe*, op. cit., pp. 195-223.
- INGLEHART Ronald, 1977, *The Silent Revolution*, Princeton, Princeton University Press.
- INTERGALACTIQUES, 2003, *Génération altermondialiste. Expériences et pratiques*, Paris, Syllepse.
- ION Jacques, 1997, *La Fin des militants?*, Paris, éditions de l'Atelier.
- JASPER James, 1997, *The Art of Moral Protest*, Chicago, University of Chicago Press.
- JENKINS Craig J., PERROW Charles (1977), « Insurgency of the Powerless: Farm Worker Movements (1946-1972) », *American Sociological Review*, vol. 42, pp. 249-268.
- JENKINS Craig J., ECKERT Craig M. (1986), « Channeling Black Insurgency: Elite Patronage and Professional Social Movement Organizations in the Development of the Black Movement », *American Sociological Review*, vol. 51, pp. 812-829.
- JOHSUA Florence, 2004, *La Dynamique militante à l'extrême gauche : le cas de la Ligue communiste révolutionnaire*, Cahier du Cevipof, n° 37.
- JUHEM Philippe, 2001, « Entreprendre en politique. De l'extrême gauche au PS : la professionnalisation politique des fondateurs de SOS-Racisme », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, pp. 131-153.
- KERGOAT Danièle (dir.), 1992, *Les Infirmières et leur coordination (1988-1989)*, Paris, Lamarre.
- KITSCHOLT Herbert P., 1986, « Political Opportunity Structures and Political Protest: Anti-Nuclear Movements in Four Democracies », *British Journal of Political Science*, 16, pp. 57-85.

KITSUSE John I., 1980, « Deviants Coming Out all Over: Deviants and the Politics of Social Problems », *Social Problems*, vol. 28, n° 1, pp. 1-13.

KLANDERMANS Bert, 1984, « Mobilization and Participation: Social-Psychological Expansions of Resource Mobilization Theory », *American Sociological Review*, vol. 49, pp. 583-600.

KLANDERMANS Bert, OEGEMA Dirk, 1987, « Potentials, Networks, Motivations, and Barriers: Steps towards Participation in Social Movements », *American Sociological Review*, vol. 52, pp. 519-531.

KORNHAUSER William, 1959, *The Politics of Mass Society*, Glencoe, The Free Press.

KRIESI Hanspeter, 1995, « The Political Opportunity Structure of New Social Movements », in C.J. Jenkins, B. Klandermans (eds.), *The Politics of Social Protest*, London, UCL, pp. 167-198.

KRIESI Hanspeter, KOOPMANS Ruud, DUYVENDAK Jan Willem, GIUGNI Marco, 1995, *New Social Movements in Western Europe*, London, UCL.

KOOPMANS Ruud, STATHAM Paul (eds.), 2000, *Challenging Immigration and Ethnic Relations Politics*, Oxford, Oxford University Press.

LAFARGUE Jérôme, 1998, *La Protestation collective*, Paris, Nathan, coll. « 128 ».

LEFÉBURE Pierre, LAGNEAU Éric, 2002, « Le moment Vilvoorde : action protestataire et espace public européen », in R. Balme, D. Chabanet, V. Wright (dir.), *L'Action collective en Europe*, op. cit., pp. 495-529.

LE GRIGNOU Brigitte, PATOU Charles, 2001, « Mouvement des chômeurs : mais que font les médias ? » in J. Gerstlé (dir.), *Les Effets d'information en politique*, Paris, L'Harmattan, pp. 31-54.

LÉNINE, 1966 [1902], *Que faire ?*, Paris, Seuil.

LESCHI Didier, 1997, « La construction de la légitimité d'une grève : le rôle des assemblées générales de la gare de Lyon », *Sociologie du travail*, n° 4, pp. 499-522.

LIPSKY Michael, 1981, « La contestation comme ressource politique », in J. Padioleau, *L'Opinion publique*, Paris-La Haye, Mouton-EHESS, pp. 336-367.

LO Clarence Y.H., 1982, « Countermovements and Conservative Movements in the Contemporary U.S. », *Annual Review of Sociology*, 8, pp. 107-134.

LUDERS Joseph, 2003, « Countermovements, the State, and the Intensity of Racial Contention in the American South », in J. Goldstone (ed.), *States, Parties, and Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press, pp.27-44.

LUHMANN Niklas, 1982, *The Differentiation of Society*, New York, University of Columbia Press.

McADAM Doug, 1982, *Political Process and the Development of Black Insurgency 1930-1970*, Chicago, University of Chicago Press.

McADAM Doug, 1983, « Tactical Innovation and the Pace of Insurgency », *American Sociological Review*, vol. 48, pp. 735-754.

McADAM Doug, 1988, *Freedom Summer*, Oxford, Oxford University Press.

McADAM Doug, 1989, « The Biographical Consequences of Activism », *American Sociological Review*, vol. 54, pp. 744-760.

McADAM Doug, GOLDSTONE Jack, 2001, « Contention in Demographic and Life-Course Context », in R. Aminzade et al., *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 195-221.

McADAM Doug, TARROW Sidney, TILLY Charles, 2001, *Dynamics of Contention*, Cambridge, Cambridge University Press.

McADAM Doug, SEWELL William H. Jr, 2001, « It's About Time : Temporality in the Study of Social Movements and Revolutions », in R. Aminzade et al., *Silence and Voice in the Study of Contentious Politics*, op. cit., pp. 89-125.

McADAM Doug, McCARTHY John D., ZALD Mayer N. (eds.), 1996, *Comparative Perspectives on Social Movements*, Cambridge, Cambridge University Press.

McCARTHY John D., ZALD Mayer N., 1977, « Resource Mobilization and Social Movements: A Partial Theory », *American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 6, pp. 1212-1241.

MANN Patrice, 1991, *L'Action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives*, Paris, Armand Colin.

MARX Gary T., 1979, « External Efforts to Damage or Facilitate Social Movements », in J. D. McCarthy, M.N. Zald (eds.), *The Dynamics of Social Movements*, Cambridge, Winthrop, pp. 94-125.

MARX Gary T., USEEM Michael (1971), « Majority Involvement in Minority Movements: Civil Rights, Abolition, Untouchability », *Journal of Social Issues*, vol. 27, n° 1, pp. 81-104.

- MARX Karl, 1997 [1852], *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, Mille et une nuits.
- MATHIEU Lilian, 1999, « Les nouvelles formes de la contestation sociale », *Regards sur l'actualité*, n° 251, pp. 33-44.
- MATHIEU Lilian, 2001, *Mobilisations de prostituées*, Paris, Belin.
- MATHIEU Lilian, 2002a, « Rapport au politique, dimensions cognitives et perspectives pragmatiques dans l'analyse des mouvements sociaux », *Revue française de science politique*, vol. 52, n° 1, pp. 75-100.
- MATHIEU Lilian, 2002b, « La "conscientisation" dans le militantisme des années 1970 », in P. Hamman *et al.* (dir.), *Discours savants, discours militants : mélange des genres*, Paris, L'Harmattan, pp. 251-270.
- MATHIEU Lilian, 2002c, « Les croisades morales », in X. Crettiez, I. Sommier (dir.), *La France rebelle*, Paris, Michalon, pp. 457-470.
- MATHIEU Lilian, 2004, « Notes provisoires sur l'espace des mouvements sociaux », *ContreTemps*, n° 11.
- MAUGER Gérard, 1994, « Gauchisme, contre-culture et néo-libéralisme : pour une histoire de la "génération 68" », in CURAPP, *L'identité politique*, Paris, PUF, pp. 206-226.
- MAURER Sophie, 2001, *Les Chômeurs en action*, Paris, L'Harmattan.
- MAYER Nonna, 2004, « Le temps des manifestations », *Revue européenne des sciences sociales*, tome XLII, n° 129, pp. 219-224.
- MELUCCI Alberto, 1980, « The New Social Movements: A Theoretical Approach », *Social Science Information*, vol. 19, n° 2, pp. 199-226.
- MEYER David S., GAMSON Joshua, 1995, « The Challenge of Cultural Elites: Celebrities and Social Movements », *Sociological Inquiry*, vol. 65, n° 2, pp. 181-206.
- MEYER David S., TARROW Sidney (eds.), 1998, *The Social Movement Society. Contentious Politics for a New Century*, Rowman Et Littlefield.
- MEYER David S., STAGGENBORG Suzanne, 1996, « Movements, Countermovements, and the Structure of Political Opportunity », *American Journal of Sociology*, 101, 6, pp. 1628-1660.
- MEYER David S., WHITTIER Nancy, 1994, « Social Movement Spillover », *Social Problems*, vol. 41, n° 2, pp. 277-298.
- MONTLIBERT Christian de, 1989, *Crise économique et conflits sociaux*, Paris, L'Harmattan.
- MORIN Edgar, 1969, *La Rumeur d'Orléans*, Paris, Seuil.
- MOTTL Tahī L., 1980, « The Analysis of Countermovements », *Social Problems*, vol. 27, pp. 620-635.
- MOUCHARD Daniel, 2003, « Une ressource ambivalente : les usages du répertoire juridique par les mouvements de "sans" », *Mouvements*, n° 29, pp. 55-59.
- NEVEU Erik, 1996, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- NEVEU Erik, 1999, « Médias, mouvements sociaux et espace public », *Réseaux*, n° 98, pp. 19-85.
- OBERSCHALL Antony, 1973, *Social Conflict and Social Movements*, Englewood Cliffs, Prentice-Hall.
- OBERSCHALL Antony, 1993, *Social Movements: Ideologies, Interests, Identities*, New Brunswick, Transaction Publishers.
- OFFE Claus, 1985, « New Social Movements: Challenging the Boundaries of Institutional Politics », *Social Research*, vol. 52, n° 4, pp. 817-868.
- OFFERLÉ Michel, 1990, « Descendre dans la rue. De la "journée" à la "manif" », in P. Favre (dir.), *La Manifestation*, Paris, Presses de la FNSP, pp. 90-122.
- OFFERLÉ Michel, 1994, *Sociologie des groupes d'intérêt*, Paris, Montchrétien.
- OLIVER Pamela, 1984, « "If you don't do it, nobody else will": Active and Token Contributors to Local Collective Action », *American Sociological Review*, vol. 49, pp. 601-610.
- OLLITRAULT Sylvie, 2001, « Les écologistes français, des experts en action », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, pp. 105-130.
- OLSON Mancur, 1978 [1965], *Logique de l'action collective*, Paris, PUF.
- PASSY Florence, 1998, *L'Action altruiste*, Genève-Paris, Droz.
- PASSY Florence, 2003, « Social Networks Matter. But How ? », in M. Diani, D. McAdam (eds.), *Social Movements and Networks*, *op. cit.*, pp. 21-48.
- PATOUILLARD Victoire, 1998, « Une colère politique. L'usage du corps dans une situation exceptionnelle : le zap d'Act Up-Paris », *Sociétés contemporaines*, n° 31, pp. 15-36.
- PÉCHU Cécile, 1996, « Quand les "exclus" passent à l'action. La mobilisation des mal-logés », *Politix*, n° 34, pp. 114-133.

- PEREC Georges, 1992, « Experimental demonstration of the tomatotopic organization in the soprano », *Revue française de science politique*, vol. 42, n° 1, pp. 97-105.
- PICHARDO Nelson A., 1997, « New Social Movements: A Critical Review », *Annual Review of Sociology*, vol. 23, pp. 411-430.
- PIVEN Frances Fox, CLOWARD Richard A., 1977, *Poor People's Movements*, New York, Vintage Books.
- PIZZORNO Alessandro, 1986, « Sur la rationalité du choix démocratique », in P. Birnbaum, J. Leca (dir.), *Sur l'individualisme*, Paris, Presses de la FNSP, pp. 330-369.
- PIZZORNO Alessandro, 1990, « Considérations sur les théories des mouvements sociaux », *Politix*, n° 9, pp. 74-80.
- POLO Jean-François, 2003, « "À côté du Tour": Ambushing the Tour for Political and Social Causes », *International Journal of the History of Sport*, n° 2.
- PUDAL Bernard, 1989, *Prendre parti. Pour une sociologie historique du PCF*, Paris, Presses de la FNSP.
- REIMANN Kim D., 2002, « Building Networks from the Outside In: Japanese NGOs and the Kyoto Climate Change Conference », in J. Smith, H. Johnston (eds.), *Globalization and Resistance*, Rowman & Littlefield, pp. 173-187.
- RENOU Gildas, 2003, « L'institution à l'état vif. Sociabilités et structuration des groupes dans un syndicat de salariés », *Politix*, vol. 16, n° 63, pp. 53-77.
- RIGAUD Françoise, 2003, « Irak : l'impossible mouvement de l'intérieur ? », in M. Bennani-Chraïbi, O. Fillieule (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*, Paris, Presses de Sciences Po, pp. 197-217.
- RUCHT Dieter, 1990, « The Strategies and Action Repertoires of New Movements », in R.J. Dalton, M. Kuelcher (eds.), *Challenging the Political Order*, Cambridge, Polity Press, pp. 156-175.
- RUCHT Dieter, 2002, « The EU as a Target of Political Mobilization », in R. Balme, D. Chabanet, V. Wright (dir.), *L'Action collective en Europe, op. cit.*, pp. 163-194.
- SAPIRO Gisèle, 1999, *La Guerre des écrivains, 1940-1953*, Paris, Fayard.
- SARAT Austin, SCHEINGOLD Stuart (eds.), 1998, *Cause Lawyering. Political Commitments and Professional Responsibilities*, Oxford, Oxford University Press.
- SÉGRESTIN Denis, 1980, « Les communautés pertinentes de l'action collective », *Revue française de sociologie*, vol. XXI, n° 1, pp. 171-202.
- SIMÉANT Johanna, 1998, *La Cause des sans-papiers*, Paris, Presses de Science Po.
- SIMÉANT Johanna, 2001, « Entrer, rester en humanitaire », *Revue française de science politique*, vol. 51, n° 1-2, pp. 47-72.
- SKOCPOL Theda, 1985 [1979], *États et révolutions sociales*, Paris, Fayard.
- SMELSER Neil J., 1962, *Theory of Collective Behavior*, New York, The Free Press.
- SMITH Jackie, JOHNSTON Hank (eds.), 2002, *Globalization and Resistance*, Rowman & Littlefield.
- SNOW David A., ZURCHER Louis A. Jr., EKLAND-OLSON Sheldon, 1980, « Social Networks and Social Movements: A Microstructural Approach to Differential Recruitment », *American Sociological Review*, vol. 45, pp. 787-801.
- SNOW David A., ROCHFORD E. Burke, WORDEN Steven K., BENFORD Robert D., 1986, « Frame Alignment Processes, Micromobilization, and Movement Participation », *American Sociological Review*, vol. 51, pp. 464-481.
- SNOW David A., BENFORD Robert D., 1988, « Ideology, Frame Resonance, and Participant Mobilization », *International Social Movement Research*, vol. 1, pp. 197-217.
- SNOW David A., BENFORD Robert D., 1992, « Master Frames and Cycles of Protest », in A. Morris, C. McClurg (eds.), *Frontiers in Social Movement Theory*, New Haven & London, University of Yale Press, pp. 133-155.
- SOMMIER Isabelle, 1994, « Mai 68 : sous les pavés d'une page officielle », *Sociétés contemporaines*, n° 20, pp. 63-82.
- SOMMIER Isabelle, 2003, *Le Renouveau des mouvements contestataires à l'heure de la mondialisation*, Paris, Flammarion, coll. « Champs ».
- STAGGENBORG Suzanne, 1991, *The Pro-Choice Movement. Organization and Activism in the Abortion Conflict*, Oxford University Press.
- TARROW Sidney, 1989, *Democracy and Disorder. Protest and politics in Italy, 1965-1975*, Oxford, Clarendon Press.
- TARROW Sidney, 1994, *Power in Movement. Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TARROW Sidney, 2000, « La contestation transnationale », *Cultures et conflits*, n° 38-39, pp. 187-223.
- TARTAKOWSKY Danielle, 1998, *Le pouvoir est dans la rue*, Paris, Aubier.

- TAYLOR Judith (1998), « Feminist Tactics and Friendly Fire in the Irish Women's Movement », *Gender & Society*, vol. 12, n° 6, pp. 674-691.
- TAYLOR Verta, 2004, « La continuité des mouvements sociaux : la mise en veille du mouvement des femmes », in O. Fillieule (dir.), *Devenirs militants*, *op. cit.*
- THÉVENOT Laurent, 1999, « Faire entendre une voix. Régimes d'engagement dans les mouvements sociaux », *Mouvements*, n° 3, pp. 73-82.
- THOMPSON Edward P., 1988 [1963], *La Formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Gallimard-Seuil, coll. « Hautes études ».
- TILLY Charles, 1978, *From Mobilization to Revolution*, New York, Random House.
- TILLY Charles, 1984, « Les origines du répertoire de l'action collective contemporaine en France et en Grande-Bretagne », *Vingtième siècle*, n° 4, pp. 89-108.
- TILLY Charles, 1986, *La France conteste. De 1600 à nos jours*, Paris, Fayard.
- TILLY Charles, SHORTER Edward, 1973, « Les vagues de grèves en France, 1890-1968 », *Annales ESC*, vol. 28, n° 4, pp. 857-887.
- TOURAINÉ Alain, 1978, *La Voix et le regard*, Paris, Seuil.
- TOURAINÉ Alain (dir.), 1996, *Le Grand refus*, Paris, Seuil.
- VAKALOULIS Michel (dir.), 1999, *Travail salarié et conflit social*, Paris, PUF.
- VAN ZONEN Elizabeth, 1992, « The Women's Movement and the Media: Constructing a Public Identity », *European Journal of Communication*, vol. 7, pp. 453-476.
- VEYNE Paul, 1971, *Comment on écrit l'histoire*, Paris, Seuil.
- WALSH Edward, 1981, « Resource Mobilization and Citizen Protest in Communities around Three Miles Island », *Social Problems*, vol. 29, n° 1, pp. 1-21.
- WILLEMEZ Laurent, 2003, « Engagement professionnel et fidélités militantes. Les avocats travaillistes dans la défense judiciaire des salariés », *Politix*, n° 62, p. 145-164.
- ZALD Mayer N., 2000, « Ideologically Structured Action », *Mobilization*, vol. 5, n° 1, pp. 1-16.
- ZALD Mayer N., USEEM Bert, 1987, « Movement and Countermovement Interaction: Mobilization, Tactics, and State Involvement », in J. D. McCarthy, M.N. Zald (eds.), *Social Movement in an Organizational Society*, Transaction Books, pp. 247-272.

Achévé d'imprimer en juillet 2004
sur les presses de l'imprimerie Stedi, Paris.

N° d'impression :

Dépôt légal : septembre 2004

Imprimé en France